



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 janvier 2010, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives  
M. Richard Leblanc, directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire  
Mme Manon Rief, directrice du service des ressources financières  
M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles  
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et monsieur Jacques Masseur se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulange (Fort-Coulange), tout comme M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives.*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue et une bonne année aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-001

Ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-001) suite

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
  - 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-11-25  
b) Suivis  
c) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-12-03  
d) Suivis
  - 3- Parole au public
  - 4- Correspondance
  - 5- Questions des commissaires
  - 6- Valorisation de la profession « enseignant »
  - 7- Ordinateurs pour des membres du conseil
  - 8- Rapport annuel 2008-2009
  - 9- Le réseau scolaire en chiffres
  - 10- Ordre du mérite scolaire
  - 11- Ouverture de postes de direction et recrutement
  - 12- Rapport d'informations de la présidente
  - 13- Rapport d'informations du directeur général
  - 14- Dépôt des procès verbaux :  
a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2009
  - 15- **Comité de travail sur les drogues**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Calendrier scolaire 2010-2011 : adoption
- 2- Journées de la persévérance scolaire (15 au 19 février 2010)  
a) Résolution - Table Éducation Outaouais (TÉO)  
b) Mot d'encouragement : lâche pas!
- 3- Renouveau pédagogique : information
- 4- Vallée Jeunesse

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Technologies - état des travaux, téléphonie IP
- 2- Organisation scolaire - procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
- 3- Transport - campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 4- Transport - procès-verbal, comité consultatif de transport

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Envoi des comptes de rappel, taxes scolaires
- 3- Allocation 100 000 \$, réforme comptable
- 4- Révision de la politique des frais de déplacements



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-001) suite

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Maintien des bâtiments 2009-2010
- 2- Radon
- 3- Projet de vente, bâtisse Christ-Roi (garçons)

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs dans une école
- 2- État des négociations provinciales
- 3- Journée du 8 février
- 4- Nouveau mandat du comité qualité de vie
- 5- Performa
- 6- États des demandes de congé sans traitement
- 7- Centraide
- 8- Comités de sélection, directions
  - a) Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur du Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau et du Centre de formation professionnelle Pontiac
  - b) Formation d'un comité de sélection pour les postes de directrice/directeur de l'établissement Le Rucher Vallée-de-la-Gatineau et de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
- 9- Courriel de Mme Tessier et réponse
- 10- Compte rendu :
  - a) Comité Qualité de Vie

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires (point biffé)
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 25  
novembre 2009**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 octobre 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, mais sous réserve d'une vérification au sujet de la date de l'élection par acclamation de la commissaire madame Marise Veilleux (page 487).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait quelques suivis :



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

- au point A-6 (motion de remerciement), le document a été transmis au directeur général de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;
- au point A-8 (cibles de la commission scolaire), l'échéancier concernant les moyens à adopter pour atteindre les cibles a été repoussé en avril ou au début mai;
- au point A-8 (qualité du français), la qualité du français va justement faire partie des cibles à améliorer, au niveau de la convention de partenariat;
- au point A-11 (cartes postales), les cartes sont remises aux commissaires ce soir même;
- au point A-12 (concours de logos et concours de slogans), un suivi sera fait plus tard dans l'assemblée.

Par ailleurs, au point F-2 (circonscriptions électorales), M. Millar fait le bilan de la situation et précise que le ministère priorise présentement le report de deux ans des élections scolaires, afin de les faire coïncider avec les élections municipales.

Au point G-1 (bottin des postes téléphoniques), M. Leblanc remet aux commissaires des documents à apposer sur les agendas. Des copies supplémentaires seront envoyées aux commissaires du Pontiac.

M. Sylvain, concernant le point G-1 (valorisation des enseignants), précise qu'il fera part des résultats d'une étude sur la question d'ici quelques instants.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière signale, au niveau du point G-1 (postes téléphoniques), qu'il y a une problématique particulière à Gracefield, en ce sens qu'il est très difficile de rejoindre les gens et d'avoir un suivi aux messages laissés sur les répondeurs. M. Sylvain mentionne avoir communiqué avec la directrice de l'établissement à cet effet.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière, au sujet du point A-2 (entente avec la Sûreté du Québec), aimerait savoir s'il y a des choses nouvelles. M. Sylvain souligne qu'une rencontre est prévue avec la directrice du poste et que des démarches ont été entreprises, notamment dans le dossier des policiers éducateurs. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière précise que la problématique des drogues à Gracefield et ailleurs est très inquiétante et qu'il faudrait qu'un comité de travail soit formé pour étudier la question. Il souhaite ajouter un point à l'ordre du jour. La présidente madame Diane Nault demande à la commissaire madame Chantal Tremblay si elle consent à ce que sa proposition sur l'acceptation de l'ordre du jour soit modifiée par l'ajout du point A-15, soit la formation d'un tel comité de travail. La commissaire madame Chantal Tremblay consent à la modification et celle-ci est acceptée à l'unanimité par les commissaires.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

### A-2C) RÉSOLUTION 2010-CC-003

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée  
ajournée du conseil des  
commissaires du 3 décembre 2009

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ajournée du jeudi 3 décembre 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2D) Suivis

Pas de suivis.

### A-3 Parole au public

Un groupe d'élèves de la Cité étudiante est présent dans la salle pour s'adresser aux commissaires. Le porte-parole, Timothée Lefebvre, explique que ce groupe, l'escouade verte de la CÉHG, a été formé en septembre. En conjonction avec les représentants du Trio Brio au conseil étudiant, le groupe a reçu beaucoup de plaintes de jeunes déçus de voir le concessionnaire de la cafétéria remplacer la vaisselle et la coutellerie durable par de la vaisselle et de la coutellerie jetable. Le concessionnaire a été approché pour revenir à l'ancien système, mais il a refusé. Les élèves du groupe ont donc fait un sondage auprès des jeunes et des adultes de l'école. En tout, 491 élèves et 50 adultes ont répondu au sondage et, dans une forte majorité, les répondants étaient favorables à un retour à l'ancien système et se disaient disposés à boycotter le concessionnaire. Le concessionnaire a donc annoncé que la vaisselle durable allait revenir, rendant le boycott inutile. La question de la coutellerie durable, cependant, demeure en suspens.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière trouve que les demandes des élèves étaient très valables et il les félicite. Le commissaire monsieur Bernard Caron précise que l'escouade verte, dans ce dossier, a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires du milieu.

### A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions des commissaires madame Guylaine Marcil et monsieur Daniel Moreau, au sujet de la pièce cc-2 (politique nationale de la ruralité).

### A-5 Questions des commissaires

La commissaire madame Chantal Tremblay veut savoir si nous avons des élèves en enseignement et en éducation physique qui peuvent faire des stages à la commission scolaire. M. Sylvain répond à la question et explique la problématique de ce dossier.



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

La commissaire madame Chantal Tremblay aimerait aussi savoir s'il y a des nouvelles au sujet de la candidature de la commissaire madame Madeleine Aumond au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais. Nous n'avons rien appris de nouveau là-dessus, selon la présidente madame Diane Nault.

La commissaire madame Janique Lachapelle s'interroge sur ce qui peut être fait lorsque des pluies diluviennes inondent, comme lors des derniers jours, les cours d'écoles. M. Sylvain fera un suivi à ce sujet avec les directions d'établissements.

La commissaire madame Marielle Roy annonce que la Fédération des comités de parents du Québec offrira une formation aux parents de l'Outaouais le 27 mars, à la polyvalente de l'Île, de Gatineau. Les comités de parents des quatre commissions scolaires de la région sont impliqués dans ce projet. La commissaire madame Chantal Tremblay signale que le document explicatif sur cette formation comporte beaucoup de fautes de français.

Le commissaire monsieur Éric Éthier demande si l'on peut faire quelque chose pour s'assurer que les élèves arrêtent de se rassembler pour fumer près de l'entrée des autobus à l'école de Gracefield, rendant ainsi l'accès dangereux et difficile. M. Sylvain fera un suivi auprès de la directrice de l'établissement. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère d'en parler lors de la campagne annuelle de sécurité en transport scolaire.

Le commissaire monsieur Bernard Caron signale qu'une passerelle située dans la cour de l'école de Gracefield, secteur primaire, est brisée et représente un danger pour les enfants. M. Pétrin fera un suivi.

### A-6 Valorisation de la profession «enseignant»

M. Sylvain présente une étude de la Table Éducation Outaouais sur les perceptions relatives à la profession d'enseignant. Il répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière. M. Rondeau et M. Houde répondent aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay.

*(La commissaire madame Madeleine Aumond se joint à la rencontre à 19 h 40.)*

### A-7 Ordinateurs pour les membres du conseil

M. Sylvain rappelle que le principe d'organiser des rencontres sans papier avait été envisagé l'an dernier et il en reconnaît l'importance dans le monde d'aujourd'hui. Il souligne que, dans un premier temps, une demi-douzaine de portables seront mis à la disposition des commissaires cette année, dans le cadre d'une démarche menant à la mise en place de rencontres plus 'vertes' au cours des années à venir.

Le commissaire monsieur Charles Langevin, en tant que membre du comité environnemental, recommande la démarche mentionnée par M. Sylvain, tout comme la commissaire madame Guylaine Marcil. Le commissaire monsieur Bernard Caron souligne qu'il avait suggéré une telle démarche au conseil municipal de Gracefield et que cela avait amené des économies importantes en papier, si bien que le projet s'était payé lui-même en deux ans.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

La commissaire madame Madeleine Aumond exprime des réserves sur ce projet et se demande si cela peut pénaliser les élèves au niveau des équipements informatiques dont ils disposent. M. Sylvain répond que les écoles ont des budgets pour les ordinateurs et que cette démarche n'a pas d'impact sur cela. Il note aussi que plusieurs commissaires possèdent déjà des portables et que ceux qui en obtiendraient devraient le remettre à leur départ. Un tour de table montre que sept commissaires présents ont des portables et qu'il en faudrait donc une dizaine pour compléter l'équipement.

M. Leblanc rappelle que certaines commissions scolaires ont déjà réalisé la transition et qu'il est possible de s'inspirer de leur expérience si les commissaires veulent lancer une démarche en ce sens. Les commissaires lui donnent le feu vert.

### A-8 Rapport annuel 2008-2009

M. Sylvain présente le rapport annuel 2008-2009 et souligne les changements apportés à la formule habituelle. Il note que, l'an prochain, avec les changements apportés par la loi 88, les changements seront encore plus importants.

RÉSOLUTION 2010-CC-004

Rapport annuel 2008-2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le rapport annuel 2008-2009 de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-9 Le réseau scolaire en chiffres

La présidente madame Diane Nault présente le document.

A-10-11 RÉSOLUTION 2010-CC-005

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter des points A-10 (Ordre du mérite scolaire) et A-11 (Ouverture de postes de direction et recrutement) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Au début du huis-clos, le public est invité à se retirer. Un peu plus tard, le commissaire monsieur Daniel Moreau demande le retrait des cadres.)*

RÉSOLUTION 2010-CC-006

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

Au niveau de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire, la commissaire madame Janique Lachapelle rapporte qu'une rencontre a eu lieu cette semaine, avec ses collègues, les commissaires madame Chantal Tremblay et monsieur Jacques Masseau, et qu'il a été décidé de choisir deux candidats pour la CSHBO cette année, soit la commissaire madame Denise Miron Marion (médaille de bronze) et l'ex-directrice générale Mme Marlène Thonnard (mention spéciale - médaille d'argent). Ces noms seront communiqués à l'organisateur régional de la soirée, M. Yvon Landry. Le Gala aura lieu le 14 mai, à la CSPO.

**RÉSOLUTION 2010-CC-007      Ordre du mérite scolaire**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle de nommer les personnes suivantes à l'Ordre du mérite scolaire :

Médaille de bronze :	Mme Denise Miron Marion
Mention spéciale (médaille d'argent)	Mme Marlène Thonnard.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente madame Diane Nault présente son rapport. La commissaire madame Madeleine Aumond aimerait avoir un compte-rendu de la dernière rencontre du conseil général. La présidente madame Diane Nault souligne que la revue *Commissaires* en fait abondamment état et demande aux commissaires s'il est nécessaire d'en dire plus. Les commissaires se disent en majorité en accord avec la présidente madame Diane Nault.

*(Le commissaire monsieur Charles Langevin se retire de la rencontre à 20 h 55.)*

La commissaire madame Chantal Lamarche dit ne pas recevoir cette revue et M. Millar fera des vérifications au niveau de la liste d'envoi de la Fédération des commissions scolaires.

La présidente madame Diane Nault souligne que le quorum est quelquefois atteint de justesse et qu'il est parfois nécessaire de faire des téléphones avant les assemblées pour être sûr d'avoir assez de gens.

Au niveau d'Haïti, la Fédération des commissions scolaires veut attendre un peu avant de faire un geste humanitaire en vue d'aider à rebâtir le système éducatif.

Le Gala de la PME aura lieu le 27 mars. La CSHBO achètera deux billets, un pour la présidente madame Diane Nault et un pour M. Sylvain.

Le tournoi de golf hivernal de la Maison de la famille aura lieu en février. L'équipe de la commission scolaire regroupe M. Sylvain et les commissaires messieurs Bernard Caron et Éric Éthier et la présidente madame Diane Nault. Il manque encore une personne et la commissaire madame Marise Veilleux accepte de se joindre à l'équipe.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 janvier 2010

### A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain présente le premier numéro du nouveau journal interne de la commission scolaire.

Il souligne la belle performance d'un élève de Blue Sea dont le dessin a été retenu sur une affiche distribuée dans toutes les écoles du Canada. Une lettre de félicitations lui sera envoyée.

Il y aura une soirée en l'honneur des Mustangs le 9 février prochain, à la Cité étudiante.

Des concours de logos et de slogans ont été mis sur pied par le comité environnemental. M. Millar fait le point sur ces concours et précise que les noms des gagnants seront dévoilés lors d'une conférence de presse qui aura lieu sous peu.

### A-14 Dépôt des procès-verbaux

#### a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2009

Le compte est déposé.

M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron au sujet du point E-3 (eau potable). M. Pétrin donne des explications sur le point E-3 (disponibilité des machines à eau dans les écoles), suite à une question de la commissaire madame Annette Dumouchel. M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron, concernant le point B-4-b (partenariat avec le Mont-Ste-Marie), ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au niveau du point B-4-c (report du Pédag-O-Bois).

### A-15 Comité de travail sur les drogues

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière explique la problématique et donne des précisions sur le rôle du comité de travail envisagé.

RÉSOLUTION 2010-CC-008

**Formation d'un comité de travail**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de former un comité de travail chargé de se pencher sur la problématique des drogues.

Le mandat et les objectifs de ce comité seront définis par ses membres, soit les commissaires :

M. Damien Lafrenière  
M. Jacques Masseau  
Mme Chantal Tremblay  
Mme Chantal Lamarche

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-009      Calendrier scolaire 2010-2011**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le projet de calendrier scolaire 2010-2011, tel que présenté par la direction du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 Journées de la persévérance scolaire**

**a) RÉSOLUTION 2010-CC-010      Journées de la persévérance scolaire à la  
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-  
l'Outaouais**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a choisi de placer la prévention de l'abandon scolaire au cœur de ses priorités;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement;

CONSIDÉRANT que les impacts économiques de l'abandon scolaire au secondaire sont évalués à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT que la problématique du décrochage scolaire est intimement liée à d'autres enjeux relatifs à l'épanouissement des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, dont leur santé physique et psychologique, et le développement de leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT que les élèves du secondaire de l'Outaouais sont parmi les moins persévérants au Québec depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que le taux de décrochage au secondaire en Outaouais en 2006-2007 était de 34,2 %, et de 37,3% à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est plus qu'une problématique concernant le monde scolaire; c'est une problématique qu'il faut élever au rang d'enjeu social;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 janvier 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-010) suite

CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire doit s'amorcer dès la petite enfance et se poursuivre jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT que l'Outaouais se mobilise de plus en plus en matière de prévention de l'abandon scolaire, et que cette mobilisation s'inspire des meilleures pratiques de concertation au Québec et bénéficie de la force du réseau des Instances régionales de concertation en persévérance scolaire, dont fait partie la Table Éducation Outaouais;

CONSIDÉRANT que l'expertise des instances régionales de concertation en persévérance scolaire a largement influencé la récente prise en charge de l'enjeu de la persévérance scolaire sur la scène provinciale, notamment par une participation active à l'organisation des premières journées interrégionales sur la persévérance scolaire et la réussite éducative en octobre 2008 et à l'élaboration du rapport *Savoir pour pouvoir* du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, lequel a servi de base au plan d'action du gouvernement du Québec, *L'école, j'y tiens!*;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action fixe comme objectif que le Québec atteigne un taux de diplomation des jeunes de moins de 20 ans de 80 % d'ici 2020;

CONSIDÉRANT que ce taux de diplomation est actuellement de 68,5 % pour le réseau public québécois et de 65,7 % pour l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la Table Éducation Outaouais organise cette année la première édition des Journées de la persévérance scolaire, lesquelles se tiendront du 15 au 19 février 2010 sur le thème *Mission : PERSÉVÉRANCE*;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire;

CONSIDÉRANT que les Journées de la persévérance scolaire pourront être ponctuées de certaines activités dans les différentes écoles de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion :

- de déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2010 comme étant les Journées de la persévérance scolaire à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-010) suite

- d'appuyer la Table Éducation Outaouais et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage – dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, des médias et des affaires – dans leurs efforts afin que l'Outaouais se démarque quant à l'augmentation du taux de diplomation de ses élèves et étudiants;
- de faire parvenir copie de cette résolution à la Table Éducation Outaouais (Madeleine Lefebvre, coordonnatrice, 331, rue du Couvent, bureau 203, Maniwaki (Québec) J9E 1H5, télécopieur : 819-449-2636).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Mot d'encouragement : lâche pas!**

Les commissaires ont reçu les exemplaires de la carte postale en dépôt sur place.

**B-3 Renouveau pédagogique - information**

M. Rondeau rappelle que le Pédag-O-Bois du 8 février 2010 a changé de vocation et a été remplacé par des groupes de pratiques réflexives. Cependant, les activités prévues pour les catégories de personnel autres qu'enseignants demeurent en place.

**B-4 Vallée Jeunesse**

M. Rondeau souligne que cet organisme a une activité de financement (vins et fromages) le 20 février, à 19 h, à l'école secondaire Le Versant (Gatineau). Une table (huit places) a été réservée pour les commissaires. Les commissaires intéressés sont priés de contacter Mme Christine Langevin avant le 10 février.

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Technologies - état des travaux, téléphonie IP**

M. Leblanc présente le document et explique que le projet approche de son terme et que plusieurs petites écoles seront branchées sous peu. La commissaire madame Janique Lachapelle aimerait avoir des autocollants montrant les nouveaux postes téléphoniques pour les apposer sur les agendas d'établissements. M. Leblanc fera un suivi.

**C-2 RÉSOLUTION 2010-CC-011**

**Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter la Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires:

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 janvier 2010

**C-3 Transport – campagne de sécurité dans le transport scolaire**

M. Leblanc attire l'attention sur la pièce de correspondance ce-12 concernant les activités prévues pour la campagne. Il présente ces activités mises sur pied par les transporteurs, et ajoute qu'un suivi sera fait concernant les élèves qui fument près des entrées d'autobus à Gracefield.

**C-4 Transport – procès-verbal, comité consultatif de transport**

M. Leblanc dépose le document et explique que la première rencontre de comité a eu lieu le 18 janvier, à Gracefield. Les représentants de Western Quebec n'étaient pas là, mais les membres avaient néanmoins quorum. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière et madame Annette Dumouche ont respectivement été nommés président et vice-présidente.

*(Pause, de 21 h 45 à 21 h 50)*

*(Le commissaire monsieur Daniel Moreau se retire de la rencontre à 21 h 50.)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-012                      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 24 novembre, du 8 décembre, du 18 décembre 2009 et du 11 janvier 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 Envoi des comptes de rappel, taxes scolaires**

Ces comptes de rappel seront mis à la poste en février, selon Mme Riel.

**D-3 Allocation 100 000 \$, réforme comptable**

Mme Riel présente la lettre portant sur l'allocation en question. M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron.

**D-4 Révision de la politique des frais de déplacement**

Le service des ressources financières a entrepris un processus de révision de cette politique. Le comité de finances tiendra une rencontre pour discuter de la question. Il est composé des commissaires messieurs Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon et Daniel Moreau et mesdames Diane Nault, Denise Miron Marion, Chantal Tremblay et Annette Dumouchel, ainsi que de Mme Riel.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

RÉSOLUTION 2010-CC-013

**Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 Maintien des bâtiments 2009-2010**

M. Pétrin présente les projets qui ont été retenus par le ministère. Le début des travaux est prévu pour juillet.

**E-2 Radon**

M. Pétrin présente la lettre de M. Gilles Marchand et explique que les lettres-types seront distribuées aux directions, aux employés et aux parents avant le début de l'installation des dosimètres.

**E-3 Projet de vente, bâtisse Christ-Roi (garçons)**

M. Pétrin présente la lettre de la Coopérative de solidarité d'aide domestique de la Vallée de la Gatineau et explique qu'il faut renoncer à la vente envisagée. M. Sylvain précise que la Commission scolaire Western-Quebec recherche présentement un bâtiment à louer dans le secteur de Maniwaki et les commissaires acceptent que des approches soient faites auprès de cette commission scolaire.

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-014**

**Politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs dans une école**

CONSIDÉRANT l'article 212 de la loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité du service des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter la *politique relative au maintien ou à la fermeture d'école et autres changements des services éducatifs dans une école* telle que proposée par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 État des négociations provinciales**

M. Houde fait état de la situation. Tout semble procéder normalement, mais nous n'avons pas reçu de nouvelles récentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-3 Journée du 8 février**

M. Houde explique que les activités prévues pour le personnel non enseignant restent en place. Ce sera suivi de la reconnaissance des retraités, puis de la soirée du personnel (Fête-O-Bois). Il rappelle aux commissaires intéressés de contacter Mme Michelle Danis avant vendredi prochain.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 janvier 2010

**F-4 Nouveau mandat du comité qualité de vie**

M. Houde note que la campagne de respect, en cours depuis six ans, est maintenant terminée et le mandat du comité a été renouvelé.

**F-5 Performa**

M. Houde invite les commissaires qui ne sont pas encore inscrits à Performa de le faire.

**F-6 État des demandes de congé sans traitement**

M. Houde présente le document.

**F-7 Centraide**

M. Millar fait le bilan de la dernière campagne de Centraide et répond aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier et Bernard Caron.

**F-8 Comités de sélection, directions**

- a) **RÉSOLUTION 2010-CC-015**      **Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur du Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau et du Centre de formation professionnelle Pontiac**

**CONSIDÉRANT** la politique de dotation;

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires ;

**CONSIDÉRANT** le besoin de combler le poste en direction d'établissement ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marise Veilleux qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

<b>Commissaires désignés</b>	<b>Commissaires substituts</b>
Mme Diane Nault	Mme Guylaine Marcell
Mme Denise Miron Marion	Mme Chantal Tremblay
M. Damien Lafrenière	

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) **RÉSOLUTION 2010-CC-016**      **Formation d'un comité de sélection pour les postes de directrice/directeur d'établissement Le Rucher Vallée-de-la-Gatineau et de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau**

**CONSIDÉRANT** la politique de dotation;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 janvier 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-016) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires :

CONSIDÉRANT le besoin de combler des postes en direction d'établissement :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de trois commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

**Commissaires désignés**  
Mme Diane Nault  
Mme Marise Veilleux  
M. Éric Éthier

**Commissaires substituts**  
Mme Chantal Lamarche  
Mme Janique Lachapelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-9 Courriel de Mme Tessier et réponse**

M. Houde présente le dossier et les commissaires en discutent.

RÉSOLUTION 2010-CC-017      **Dossier de Mme Tessier**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la présidente madame Diane Nault à répondre au courriel envoyé par Mme Caroline Tessier et daté du 6 janvier 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-10 Comptes rendus**  
• Comité Qualité de vie

Dépôt.

**G- AUTRES :**

**G-1 Questions des commissaires**

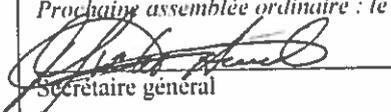
Le point a été biffé.

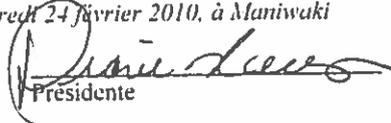
**G-2 RÉSOLUTION 2010-CC-018      Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 février 2010, à Maniwaki

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 février 2010, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Denise Miron Marion, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Charles Langevin, Jacques Masseau et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Syfvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Annette Dumouchel, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et messieurs Jacques Masseau et Jacques Pilon se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge), tout comme M. Richard Leblanc, directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire, et Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières.*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-019      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-019) suite

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-01-27
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Questions des commissaires
- 6- a) Résolution pour la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle
- b) Participation au conseil d'administration de la Coopérative de la Forêt de l'Aigle
- 7- Convention de partenariat et plan stratégique, résolution sur les échéanciers
- 8- Rémunération des commissaires
- 9- Plans stratégiques du MELS et de la commission scolaire, tableau intégrateur MELS-CSHBO
- 10- Projets pour le collégial dans le Pontiac
- 11- Délégation d'un(e) représentant(e) au conseil d'administration du Centre local de développement de la Vallée de la Gatineau
- 12- Haïti
- 13- Rapport d'informations de la présidente
- 14- a) **Compte en fiducie avec la MRC Vallée de la Gatineau**
- b) Rapport d'informations du directeur général

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Persévérance scolaire – assiduité aux cours - résolution
- 2- Appui à la traduction française du logiciel Abracadabra
- 3- Nomination conseillère pédagogique en mathématique
- 4- Entente – Mont-Ste-Marie – forfait - écoles

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Technologies – état des travaux, téléphonie IP
- 2- Technologies – adhésion CCSR
- 3- Technologies – conseil sans papier
- 4- Transport – délégation au conseil d'administration de la corporation des transports collectives de la MRC Vallée de la Gatineau

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Demande d'appui (point biffé)

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Conciergerie St-Eugène
- 2- Conciergerie Pie-XII
- 3- Fenêtres CÉHG
- 4- a) **Résumé du projet d'économie d'énergie de la CSHBO**
- b) **Résolution sur le projet d'économie d'énergie**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-019) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission
- 2- Comité Qualité de vie
  - Programme de valorisation des personnes
- 3- Nomination
  - Direction du CFP Vallée de la Gatineau et du CFP Pontiac
- 4- Protecteur de l'élève
- 5- Projet calendrier de travail 2010-2011

**G) AUTRES**

- 1- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-020

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 27  
janvier 2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 janvier 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait quelques suivis :

- au point A-2 a) (élection de la commissaire madame Marise Veilleux), une vérification a été faite au niveau de la date;
- au point A-5 (conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais), la candidature de la commissaire madame Madeleine Aumond n'a pas été retenue;
- au point A-5 (mesures à prendre lors de pluies diluviennes), des démarches ont été entreprises auprès des directions d'établissement;
- au point A-13 (belle performance d'un élève de Blue Sea), une lettre de félicitations a été envoyée;
- au point A-13 (concours de logos et de slogans), les gagnants seront dévoilés lors d'une conférence de presse qui aura lieu demain;



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

- o au point A-15 (comité anti-drogues), les travaux ont débuté;
- o au point B-2 (Journées de la persévérance), un suivi a été fait auprès de la Table Éducation Outaouais.

Selon M. Leblanc, au point A-5 (élèves s'attourant près de l'accès au stationnement des autobus de l'école de Gracefield), un suivi a été fait auprès des surveillantes de l'école. Par ailleurs, au point A-7 (conseil sans papier), des démarches ont été entreprises auprès des autres commissions scolaires.

M. Pétrin mentionne, au sujet du point A-5 (cour d'école à Gracefield), que la passerelle problématique a été retirée.

La présidente madame Diane Nault note, au niveau du point B-4 (Vallée-Jeunesse), que la commission avait réservée une table lors de la tenue de l'événement.

*(La commissaire madame Madeleine Aumond se joint à la rencontre à 19 h 10.)*

Concernant le point C-1 (autocollants sur les postes téléphoniques), un suivi sera fait auprès des directions d'établissement, selon M. Leblanc. Par ailleurs, au niveau du point C-3 (campagne de sécurité dans le transport scolaire), tout s'est bien déroulé.

Mme Riel signale, au niveau du point D-4 (révision de la politique des frais de déplacement), que les travaux ont débuté.

Selon M. Sylvain, relativement au point E-13 (bâtisse de la rue Moncion), la CSHBO a communiqué avec la Commission scolaire Western Quebec, mais celle-ci a affirmé ne pas avoir besoin du bâtiment pour l'instant.

Enfin, M. Houde, au sujet du point F-3 (journée du 8 février), a expliqué que tout s'est bien déroulé pour les retraités et que les commentaires ont été très positifs.

### A-3 Parole au public

Au nom d'un groupe d'une vingtaine de personnes se présentent, Mme Marie-Reine Côté explique que plusieurs parents d'enfants handicapés adultes ont eu vent de rumeurs relatives à une coupure de services et aimeraient avoir plus d'informations à ce niveau. La présidente madame Diane Nault souligne qu'il a été décidé d'établir un statu quo en 2010-2011 et qu'une étude sera faite pour déterminer la marche à suivre pour les années suivantes. M. Sylvain assure les parents que la commission scolaire va continuer d'assurer sa mission éducative et que sa mission sociale doit être partagée. «Nous travaillerons très fort pour qu'il n'y ait pas d'arrêt de service. Si les évaluations rendaient l'accès impossible à certains usagers, nous aurons 18 mois pour trouver une solution», a dit le directeur général.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

Une autre représentante du groupe, Mme Johanne Labelle, veut savoir si la commission scolaire participe à la table DIP dans l'Outaouais. Selon M Sylvain, dès demain, la commission scolaire s'organisera pour avoir un représentant à cette table s'il s'avère nécessaire d'y participer.

Mme Sylvie Grégoire demande si la commission scolaire a tenu compte des évaluations que font déjà les enseignants. Elle note que les évaluations demandées sont parfois sans rapport avec la réalité vécue par les élèves concernés.

Mme Murielle Pigeon, représentante d'une famille d'accueil, signale qu'elle a reçu des évaluations la semaine dernière et que celles-ci ne sont pas adaptées aux bénéficiaires, parce qu'elles ne correspondent pas à leurs besoins. La commission scolaire soutient les familles concernées et les bénéficiaires et il ne faut pas que ceux-ci soient forcés de retourner dans leur milieu d'origine, faute de service.

La commissaire madame Madeleine Aumond souligne que les commissaires doivent suivre ce dossier de près et demander des suivis réguliers. «Cela nous touche car ce sont des personnes vulnérables», dit-elle.

### A-4 Correspondance

M. Millar répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce de correspondance cc-14 (matériaux recyclés). M. Rondeau répond aux questions des commissaires mesdames Madeleine Aumond et Marise Veilleux et monsieur Damien Lafrenière, au niveau de la pièce cc-19 (Secondaire en spectacle). Il répond aussi aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant la pièce cc-13 (demande de subvention).

### A-5 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Bernard Caron aimerait que la commission scolaire vérifie s'il est possible de laisser l'édifice de la rue Moncion à la disposition des cadets, étant donné que nous devons la chauffer et l'entretenir d'une façon ou d'une autre. M. Pétrin fera un suivi là-dessus.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

- A-6 a) **RÉSOLUTION 2010-CC-021 Participation à la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle (CSFA)**

CONSIDÉRANT que l'éducation est l'un des volets de relance de la Forêt de l'Aigle ;

CONSIDÉRANT que la Forêt de l'Aigle est notre principal partenaire dans le projet, avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

CONSIDÉRANT un des éléments de notre mission, au niveau socio-économique ;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire dispose des sommes nécessaires pour assumer les frais d'adhésion ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de devenir membre de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RÉSOLUTION 2010-CC-022 Membre du conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle**

CONSIDÉRANT la demande d'avoir un représentant de l'éducation au conseil d'administration de la CSFA ;

CONSIDÉRANT que nous sommes le promoteur du principal projet relié à l'éducation avec la CSFA ;

CONSIDÉRANT notre importante implication dans le projet de relance de la Forêt de l'Aigle;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à titre de candidat au conseil d'administration de la Coopérative de solidarité de la Forêt de l'Aigle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-7 **RÉSOLUTION 2010-CC-023 Échéancier des conventions de partenariat et des plans stratégiques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT que la durée des conventions de partenariat doit s'harmoniser avec les échéanciers de nos plans stratégiques;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-023) suite

CONSIDÉRANT que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, nous a fixé une cible à atteindre pour 2020 ;

CONSIDÉRANT que notre plan stratégique actuel se terminera en 2012 ;

CONSIDÉRANT que les plans stratégiques doivent avoir une durée maximale de cinq ans ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'adopter un échéancier en trois étapes pour nos plans stratégiques et les conventions de partenariat, d'ici 2020, et que cet échéancier soit le suivant :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 1 <sup>re</sup> étape : 2010-2012 | Période correspondant à la 1 <sup>re</sup> convention de partenariat et aux deux dernières années du plan stratégique actuel |
| 2 <sup>e</sup> étape : 2012-2016  | Période correspondant à la 2 <sup>e</sup> convention de partenariat et au futur plan stratégique 2012-2016                   |
| 3 <sup>e</sup> étape : 2016-2020  | Période correspondant à la 3 <sup>e</sup> convention de partenariat et au futur plan stratégique 2016-2020                   |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-8 Rémunération des commissaires

La présidente madame Diane Nault dépose le document pour l'information des commissaires.

### A-9 Plans stratégiques du MELS et de la commission scolaire, tableau intégrateur MELS-CESHBO

MM. Sylvain et Rondeau soulignent l'importance de bien arrimer ces deux plans stratégiques et présentent le tableau.

### A-10 RÉSOLUTION 2010-CC-024 **Projet pour le collégial dans la MRC Pontiac**

CONSIDÉRANT les communications et les rencontres réalisées avec le personnel de direction du collège Heritage» :

CONSIDÉRANT les communautés francophones et anglophones de la MRC Pontiac :



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-024) suite

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir des opportunités de formation au niveau collégial dans la MRC Pontiac ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la direction générale à poursuivre les démarches avec le collège Heritage en vue d'offrir des formations de niveau collégial dans le Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 RÉSOLUTION 2010-CC-025

**Délégation d'une représentante au conseil  
d'administration du centre local de  
développement de la Vallée de la  
Gatineau**

CONSIDÉRANT la lettre adressée à la commissaire madame Madeleine Aumond en date du 18 janvier 2010 ;

CONSIDÉRANT l'opportunité de pouvoir occuper un siège au conseil d'administration du centre local de développement de la Vallée de la Gatineau;

CONSIDÉRANT les orientations de notre plan stratégique ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de suggérer la candidature de la commissaire madame Madeleine Aumond au sein du conseil d'administration du centre local de développement de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Haiti

La présidente madame Diane Nault dépose les documents qui ont fait l'objet de discussions sur ce sujet lors du dernier conseil général.

A-13 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente son rapport. Présentement, nous n'avons reçu aucune indication sur le nombre de commissaires qui pourront participer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires.

Elle souligne qu'un plénier portant sur les procédures est envisagé en avril, avec l'avocat Alain Guimont. Certains commissaires affirmant qu'il est possible de procéder autrement, il est finalement entendu que les cadres aillent chercher l'information nécessaire et la partagent avec les commissaires. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière aimerait que les procédures actuelles soient envoyées aux commissaires.

La présidente madame Diane Nault ajoute que quatre billets ont été réservés pour le Match des Légendes, à Maniwaki, samedi prochain, au bénéfice de la Fondation du Centre hospitalier.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 février 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-031) suite**

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 janvier et 8 février 2010 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- E-1** RÉSOLUTION 2010-CC-032      **Changement de prestataire de services - contrat d'entretien ménager (2009-2010), centre St-Eugène, Déléage**

**CONSIDÉRANT** que la résolution 2007-CC-064 octroyant le contrat à Madame Julie Gosselin;

**CONSIDÉRANT** que Mme Julie Gosselin a remis sa démission pour le service d'entretien ménager en date du 1<sup>er</sup> février 2010 effective le 28 février 2010;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Monsieur Harold Sylvain d'offrir la fin du contrat aux Entreprises Crêtes 2006 au même montant que madame Julie Gosselin;

**CONSIDÉRANT** que les Entreprises Crêtes 2006 ont accepté le contrat en date du 1<sup>er</sup> mars 2010 jusqu'au 30 juin de la même année;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel de rescinder la résolution 2007-CC-064 et d'octroyer le contrat aux Entreprises Crêtes 2006 pour la fin de l'année.

NOMS	MONTANTS (Taxes incluses)
Meunier, Pierre & Monique	18 370,80\$
Gosselin, Julie	20 500,00\$
Robitaille-Rivest, Gaétanne	20 567,40\$
Vaillancourt, Benoît	22 000,00\$
Entreprises Crêtes 2006	22 680,00\$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- E-2** RÉSOLUTION 2010-CC-033      **Changement de prestataire de services - contrat d'entretien ménager (2009-2010) - école Pie XII, Maniwaki.**

**CONSIDÉRANT** que la résolution 2001-CC-117 octroyant le contrat à Madame Julie Gosselin;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-033) suite

CONSIDÉRANT que Mme Julie Gosselin a remis sa démission pour le service d'entretien ménager en date du 1<sup>er</sup> février 2010 effective le 28 février 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Harold Sylvain d'offrir la fin du contrat aux Entreprises Crêtes 2006 au même montant que madame Julie Gosselin;

CONSIDÉRANT que les Entreprises Crêtes ont accepté le contrat en date du 1<sup>er</sup> mars 2010 jusqu'au 30 juin de la même année;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de rescinder la résolution 2001-CC-117 et d'octroyer le contrat aux Entreprises Crêtes 2006 pour la fin de l'année.

NOMS	MONTANTS (taxes incluses)
Gosselin Julie	22 464,00 \$
Charette Annie et Berrigan Larry	31 612,00 \$
Meunier Pierre	21 936,00 \$
Meunier Jean-Marc	24 440,00 \$
M. et Mme Tony Crêtes (Ent. Crêtes 2006)	23 158,20 \$
Charette Christine	30 472,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2010-CC-034      MIB - 067G - fenêtres - CÉHG.

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2009-2010»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service aura lieu le 9 mars 2010;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être accordé le plus tôt possible, suite à l'ouverture des soumissions, pour permettre le début des travaux à la fin juin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser le coordonnateur du service des ressources matérielles à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant la plus basse soumission conforme pour ce contrat et, de plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer lesdits documents pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 a) Projet d'économie d'énergie

M. Pétrin présente le document.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 février 2010

**B-2 RÉSOLUTION 2010-CC-028 Appui à la traduction française du  
logiciel Abracadabra**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, considère que la traduction du logiciel ABRACADABRA, serait un atout pour les élèves et les intervenants;

CONSIDÉRANT que ce logiciel est destiné au développement des habiletés en lecture et en écriture des élèves du préscolaire à la deuxième année du primaire et est présentement disponible en anglais seulement;

CONSIDÉRANT que ce logiciel est une ressource informatique en ligne et gratuite;

CONSIDÉRANT la démarche de la Fédération des commissions scolaires du Québec, afin d'offrir un appui à la traduction française du logiciel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de faire parvenir à l'Université du Québec à Montréal la lettre d'appui, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 Nomination, conseillère pédagogique en mathématiques**

M. Rondeau annonce que Mme Anne Hardy-Lapointe, enseignante à la Cité étudiante, a été nommée conseillère pédagogique en mathématiques, sciences et techno. Il s'agit d'un projet particulier d'une durée de trois ans. M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau.

**B-4 Entente – Mont-Ste-Marie – forfait - écoles**

M. Rondeau explique que l'entente conclue avec Mont-Ste-Marie, concernant des forfaits pour les élèves du Cœur, a été reportée à septembre prochain, à cause d'échéanciers trop serrés. Il répond aux questions des commissaires messieurs Damien Lafrenière et Charles Langevin.

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT  
SCOLAIRE**

**C-1 Technologies - état des travaux, téléphonie IP**

M. Leblanc note que le déploiement du matériel est terminé dans toutes les écoles et que Bell Canada prépare actuellement la dernière étape du projet : le paufinage du système et l'élimination des problèmes. Ensuite, il restera encore à jumeler le système avec les intercoms des écoles.

**C-2 RÉSOLUTION 2010-CC-029 Entente pour l'acquisition  
d'équipements informatiques**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de faire l'acquisition d'équipements informatiques;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-029) suite

CONSIDÉRANT l'offre de service du Centre collégial des services regroupés (CCSR);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire bénéficie des mêmes conditions d'achats négociées pour les collèges et commissions scolaires membres touchant les produits, les prix et les services;

CONSIDÉRANT que les établissements d'enseignement clients du CCSR ont droit au versement d'une ristourne annuelle par le CCSR;

CONSIDÉRANT que les ententes établies entre les fournisseurs et le CCSR respectent en tous points les règles en matière d'acquisition des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M Harold Sylvain, de signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-3 Technologies – conseil sans papier**

M. Leblanc demande aux commissaires de lui accorder le mandat d'acquérir un certain nombre de portables, en vue de mettre sur pied la formule de rencontres sans papier. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière note que beaucoup de municipalités se tournent vers la location d'appareils, sur un terme de trois ans, de façon à bénéficier de modèles toujours à date.

**C-4 RÉSOLUTION 2010-CC-030**

**Délégation au conseil d'administration de  
la Corporation des transports collectifs de  
la MRC de la Vallée de la Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Corporation demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. Richard Leblanc, directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire, à titre de représentant au conseil d'administration de la Corporation des transports collectifs de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h 00 à 21 h 05)

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-031**

**Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

### A-13 a) RÉSOLUTION 2010-CC-026 Compte en fiducie

CONSIDÉRANT la création d'un compte en fiducie utilisé pour pallier le manque à gagner en cas d'insuffisance d'inscriptions aux activités de formation offertes dans la région par l'Université du Québec en Outaouais;

CONSIDÉRANT que la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, en novembre 2009, a adopté la résolution 2009-R-A-AG355, faisant ainsi de la CSHBO son fiduciaire pour ce compte :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la CSHBO accepte d'agir comme fiduciaire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau pour le compte en fiducie utilisé pour pallier le manque à gagner en cas d'insuffisance d'inscriptions aux activités de formation offertes dans la région par l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### b) Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne que le comité de travail sur les drogues a tenu une première rencontre le 22 février et invite le commissaire monsieur Damien Lafrenière à en faire le compte-rendu. Celui-ci précise que le comité de travail regroupe, outre lui-même, les commissaires monsieur Jacques Masseau (absent) et mesdames Chantal Tremblay et Chantal Lamarche et Diane Nault, ainsi que M. Sylvain. La mission et la vision du comité ont été abordées lors de cette première rencontre et l'importance d'inviter des partenaires (en provenance de la Sûreté du Québec, de la MRC Vallée de la Gatineau, du comité de parents et des conseils d'établissements) a été soulignée. Il souhaite qu'à la prochaine rencontre du conseil des commissaires, il y ait un projet de résolution demandant à ces organismes d'appuyer le comité dans ses démarches. Il a aussi été question, lors de la réunion, des procédures et de la situation du Pontiac. La commissaire madame Madeleine Aumond signale le besoin de s'arrimer au réseau de la santé dans ce dossier. Le commissaire monsieur Bernard Caron se dit déçu de voir qu'on refait les mêmes choses depuis vingt ans et souhaite que les personnes directement concernées, soient les élèves, soient invitées à présenter des témoignages concrets.

Par ailleurs, au niveau de la formation d'armurerie offerte à Maniwaki, M. Sylvain explique que le programme est présentement remis en question. Sa viabilité était en doute depuis la présentation d'un rapport en janvier 2002 et les risques se précisent. Ce n'est pas le nombre d'inscriptions qui est problématique mais la faible proportion des élèves finissants qui travaillent dans le domaine. Une rencontre aura lieu le 1<sup>er</sup> mars, sur l'avenir de ce programme, et la commission scolaire entend présenter les meilleurs arguments possibles. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière soutient qu'il faudrait bonifier le cours et ajouter des compétences à celles déjà enseignées. M. Sylvain répond aux questions des commissaires messieurs Damien Lafrenière et Charles Langevin et madame Chantal Tremblay.



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 février 2010

Au niveau de la formation en récréotourisme à la Forêt de l'Aigle, M. Sylvain précise que la question autochtone est un élément important du dossier. Il importe cependant d'avancer sans attendre le règlement de cette question.

### B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-027 **Persévérance scolaire – assiduité aux cours**

CONSIDÉRANT l'une des voies d'action de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, intitulée « Mobiliser les acteurs régionaux », dont le but est de mobiliser le milieu afin de prévenir l'échec scolaire dès l'entrée à l'école;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un enjeu important pour nos jeunes, enjeu qui peut handicaper leur avenir;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des répercussions sur l'ensemble de la communauté, tant actuellement que dans l'avenir;

CONSIDÉRANT que tous ceux qui interviennent auprès des jeunes peuvent jouer un rôle à l'égard de la persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT qu'une des premières règles pour favoriser la persévérance scolaire est l'assiduité aux cours et la valorisation de cette assiduité;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a que 180 jours de classe par année et que trop souvent les activités sportives et culturelles sont organisées par les partenaires pendant les heures d'école ou à des heures qui amènent les jeunes à se coucher tard;

CONSIDÉRANT que ce problème ne touche pas seulement la région mais l'ensemble du Québec;

CONSIDÉRANT que toute solution réside dans un échange franc et ouvert entre les partenaires, soit les commissions scolaires, d'une part, et les associations sportives et culturelles de l'autre;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que :

- La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais adresse une copie de cette résolution aux associations sportives et culturelles locales regroupant des jeunes de 6 à 18 ans, pour les sensibiliser à ce problème;
- Qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux autres commissions scolaires du Québec, à la Fédération des commissions scolaires du Québec, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et aux municipalités régionales de comté de Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau, ainsi qu'à Madame Madeleine Lefebvre, responsable régionale de la persévérance scolaire en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 février 2010

b) **RÉSOLUTION 2010-CC-035**      **Projet d'économie d'énergie**

CONSIDÉRANT l'exigence du MELS qui, dans le cadre de la stratégie énergétique du gouvernement du Québec, a fixé à la CSHBO une cible de 0,62 GJ/m<sup>2</sup> pour 2010;

CONSIDÉRANT que la consommation sur le bilan énergétique de la CSHBO pour l'année 2008-2009 était de 0,72 GJ/m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que cette exigence représente pour la CSHBO de réduire sa consommation d'énergie de près de 17%, soit près de 9 000 GJ, laquelle exigence fera partie de la reddition de compte de la CSHBO;

CONSIDÉRANT que malgré tous les efforts consentis au cours des dernières années par la CSHBO l'atteinte de cette cible n'est possible qu'en implantant des mesures d'économie d'énergie qui requièrent d'importants investissements financiers;

CONSIDÉRANT que l'ensemble du parc immobilier de la CSHBO requiert une importante mise à niveau des systèmes mécaniques et électriques, notamment pour le chauffage et l'éclairage, lesquels impliquent des investissements financiers additionnels sans nécessairement procurer d'économie d'énergie appréciable, et cela, à même ses propres budgets, ce qui risquerait d'handicaper d'autres besoins essentiels;

CONSIDÉRANT que la firme ECOSYSTEM a déposé une proposition qui implique une somme de 7 224 000\$ pour répondre aux attentes fixées par la CSHBO, lesquelles permettraient en une seule phase de rajeunir l'ensemble des bâtiments sans devoir justifier de sélectionner des bâtiments au détriment des autres;

CONSIDÉRANT que la CSHBO devrait gérer de nombreux appels d'offres ainsi que les contrats des sous-traitants pour réaliser les divers travaux selon un calendrier qui s'étalerait nécessairement sur plusieurs années et impliquerait des dépenses additionnelles, tout en privant la CSHBO de l'économie annuelle garantie par la firme de près de 400 000\$;

CONSIDÉRANT que la firme ECOSYSTEM a déposé une proposition, conformément à la réglementation en vigueur, qui permet d'implanter des mesures d'économie d'énergie amplement suffisantes (14 472 GJ) pour atteindre la cible fixée par le MELS, tout en garantissant leur autofinancement sur une période ne dépassant pas 16 ans, à la condition que la CSHBO injecte 150 000\$ à même ses disponibilités budgétaires;

CONSIDÉRANT que le projet clé en main proposé par ECOSYSTEM assure un résultat d'économie garantie, une qualité d'exécution, le respect d'un échéancier défini et finalement une tranquillité d'esprit pour la CSHBO;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-035) suite

CONSIDÉRANT la possibilité pour la CSHBO d'obtenir une autorisation du MELS pour emprunter la somme requise à la condition qu'elle s'autofinance à même les économies réalisées sur une période ne dépassant pas 16 ans avec l'injection d'une somme de 150 000\$ de la part de la CSHBO;

CONSIDÉRANT les incitatifs financiers disponibles (plus de 2 millions de dollars) auprès de certains organismes dont le MELS en particulier par sa mesure concernant l'amélioration de l'efficacité énergétique (50640 des Règles budgétaires), sans oublier le remboursement partiel des taxes;

CONSIDÉRANT qu'il est maintenant nécessaire d'offrir l'opportunité à cette firme, conformément aux indications fournies lors de la demande de propositions, de réaliser une étude de faisabilité, dite aussi étude détaillée, en vue de confirmer ou d'infirmier leur proposition;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun engagement financier de la part de la CSHBO tant et aussi longtemps que l'étude de faisabilité n'a pas été réalisée et qu'elle n'a pas confirmé la proposition d'ECOSYSTEM;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a entendu la présentation verbale faite par l'équipe d'experts d'ECOSYSTEM, qu'il a eu réponse à toutes ses questions, qu'il a jugé que la proposition était réaliste de permettre à la CSHBO d'atteindre la cible fixée par le MELS;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection a procédé à l'évaluation de la proposition d'ECOSYSTEM à partir des 12 points précisés dans la grille d'évaluation publiée dans le document de Demande de proposition;

CONSIDÉRANT que le résultat de l'évaluation du comité de sélection fait que la firme ECOSYSTEM a obtenu une très bonne note (plus de 85%);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin et résolu de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'autoriser la CSHBO d'emprunter la somme de 7 224 000\$ qui sera remboursée entièrement à même les économies annuelles, les subventions, la récupération partielles des taxes et la contribution de la CSHBO à même son enveloppe de base et d'autoriser le directeur général, monsieur Harold Sylvain à mandater la firme ECOSYSTEM à réaliser l'étude de faisabilité, dite aussi étude détaillée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-036 Démission**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 février 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-036) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de prendre acte de la démission de la personne suivante :

NOMS	FONCTION
Sonia St-Louis	Direction adjointe à la CEHG

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 Comité Qualité de vie**

- Programme de valorisation des personnes

M. Houde présente le document. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne l'importance de souligner les succès des enseignants et la commissaire madame Marielle Roy propose de réaliser un économiseur d'écran sur ce thème.

**F-3 RÉSOLUTION 2010-CC-037**

**Nomination d'une directrice ou d'un directeur du centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau et du centre de formation professionnelle Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de nommer M. Serge Lacourcière à titre de directeur du centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau et du centre de formation professionnelle Pontiac. M. Lacourcière sera soumis à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-4 Protecteur de l'élève**

M. Houde explique le contexte et fait le point sur l'état du dossier.

**F-5 Projet calendrier de travail 2010-2011**

M. Houde dépose ce document qui fera l'objet d'une consultation. Il répond aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et madame Chantal Tremblay.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 février 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

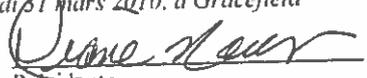
- G- AUTRES :
- G-1 RÉSOLUTION 2010-CC-038 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 31 mars 2010, à Gracefield

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 31 mars 2010, à 19 h. au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Marise Veilleux, Madeleine Aumont, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Daniel Moreau et mesdames Annette Dumouchel et Denise Miron Marion

Absence non motivée : monsieur Charles Langevin

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-039      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

### A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-02-24  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2010-CC-019) suite**

- 5- Questions des commissaires
- 6- Présentation sur la persévérance scolaire (Mme Madeleine Lefebvre)
- 7- Portrait de l'état de développement des enfants d'âge préscolaire dans la MRC Vallée de la Gatineau
- 8- Convention de partenariat
  - échéancier
  - cibles
  - canevas
- 9- Fondation CSSS Vallée de la Gatineau, 17 avril
- 10- Comité sur les stupéfiants (résolution)
- 11- Élections scolaires et municipales
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des comptes-rendus
  - **Compte rendu du comité consultatif de gestion – 9 février 2010**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Lettre de félicitations : résolution
- 2- Convention de partenariat : information
- 3- Dépôt de comptes rendus :
  - Comité consultatif ehdaa – parents du 1<sup>er</sup> décembre 2009

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Technologies – état des travaux téléphonie IP
- 2- Technologies – révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques
- 3- Technologies – conseil sans-papier
- 4- Organisation scolaire – tableau comparatif des effectifs scolaires

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Échéancier planification budgétaire 2010-2011

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Liste travaux, mesure Résorption du déficit d'entretien
- 2- Terrains vacants
- 3- Sol contaminé école St-Anne
- 4- Suivi économie d'énergie

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Adoption par résolution de l'entente entre commissions scolaires pour le protecteur à l'élève
- 2- Adoption du projet de règlement pour la procédure d'examen des plaintes
- 3- Délégués à l'assemblée générale de la FCSQ
- 4- Désignation du protecteur de l'élève et de son substitut
  - a) protectrice de l'élève
  - b) substitut de la protectrice de l'élève



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-039) suite**

- 5- Adoption du calendrier de travail 2010-2011
- 6- Négociations
  - a) état de la négociation
  - b) moyens de pression
- 7- Mesure disciplinaire (huis clos)
- 8- Résolution pour l'embauche des directions d'établissement
  - a) Cœur-de-la-Gatineau
  - b) Le Rucher
- 9- Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement de  
assemblées du conseil des commissaires

**G) AUTRES**

- 1- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-040**

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 24  
février 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le  
secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de  
l'assemblée du mercredi 24 février 2010 et que ledit procès-verbal soit  
adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-2B) Suivis**

Quelques suivis sont faits :

- à la page 525 (table DIP), M. Sylvain indique que nous avons  
maintenant des représentants à cette instance;
- à la page 525 (édifice de la rue Moncion), M. Pétrin a fait des  
vérifications auprès des cadets et ceux-ci ne sont pas intéressés à utiliser  
cet immeuble;
- à la page 526 (coopérative de solidarité), M. Sylvain siège maintenant à  
titre de vice-président;
- à la page 527 (projet collégial dans le Pontiac), selon M. Sylvain, le  
dossier progresse bien;
- à la page 528 (rapport de la présidente), la présidente madame Diane  
Nault souligne que le commissaire monsieur Damien Lafrenière a  
demandé des billets pour les Légendes mais n'a pu en avoir;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

- à la page 529 (DEP en armurerie), M. Sylvain mentionne que le dossier a fait l'objet de discussions à Montréal et le service régional travaille avec nous pour développer notre argumentaire:

*(Les commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Éric Éthier se joignent à la rencontre à 19 h 05.)*

- à la page 532 (conseil sans papier), M. Leblanc aborde le sujet dans ses points:
- à la page 535 (éco-énergie), M. Pétrin y revient.

### A-3 Parole au public

Au nom d'un groupe composé d'une dizaine de personnes, M. Guy Croteau, représentant du syndicat des enseignants des Hautes-Rivières, aborde plusieurs dossiers : intégration des élèves en difficulté, ratio du nombre d'élèves par classe, précarité du personnel enseignant. Ce sont là les trois axes principaux qui, selon M. Croteau, définissent les demandes du SPEHR depuis le début des négociations. Il demande aux commissaires de transmettre leurs doléances à la Fédération des commissions scolaires du Québec et ajoute que le SPEHR aimerait les rencontrer pour parler des sujets en discussion. Un dépliant est remis aux commissaires. Par la suite, Mme Chantal Latourelle, présidente du syndicat des travailleurs et travailleuses de soutien, lit un document explicitant les demandes de ce syndicat.

### A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière sur le point cc-5 (fermeture du site d'enfouissement) et madame Madeleine Aumond sur le point cc-4 (répondant en persévérance). Il répond aussi aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron sur le point cc-11 (Forêt de l'Aigle), alors que M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier sur le point cc-7 (demande d'accès à l'information).

### A-5 Questions des commissaires

Pas de questions.

### A-6 Présentation sur la persévérance scolaire

Mme Madeleine Lefebvre, coordonnatrice locale en persévérance scolaire, fait le bilan des Journées de la persévérance scolaire, tenues en février. Elle souligne la tenue de diverses activités (ruban, porte-parole, guide) et mentionne que la couverture médiatique a été excellente. Devant ce succès, Mme Lefebvre dit espérer que le budget soit bonifié l'an prochain.

M. Sylvain souligne la grande implication de Mme Lefebvre qui est aussi coordonnatrice régionale pour la persévérance scolaire.



Numérn de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

### A-7 Portrait de l'état de développement des enfants d'âge préscolaire dans la MRC Vallée de la Gatineau

La commissaire madame Chantal Tremblay dépose le document et donne des explications sur son contexte. Elle invite les commissaires à faire venir les personnes qui ont réalisé cette étude, de façon à avoir plus de détails.

### A-8 Convention de partenariat

- Échéancier
- Cibles
- Canevas

M. Sylvain présente l'échéancier, les cibles à atteindre et le canevas de ce qui sera le document final.

### A-9 Fondation CSSS Vallée de la Gatineau, 17 avril

La présidente madame Diane Nault a deux billets à distribuer pour ce souper de la Fondation, à l'Auberge du Draveur.

### A-10 RÉSOLUTION 2010-CC-041 Représentants pour siéger sur le comité de travail sur les stupéfiants

CONSIDÉRANT les objectifs du comité de travail sur les stupéfiants :

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par le comité lors de la rencontre du 22 février 2010 :

CONSIDÉRANT les communications faites par la présidente madame Diane Nault ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de demander à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, au comité de parents et aux conseils d'établissement concernés de désigner des représentant-e-s pour siéger sur le comité de travail sur les stupéfiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-11 RÉSOLUTION 2010-CC-042 Simultanéité des élections scolaires et municipales

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec a déposé le 17 mars 2010 un rapport sur les modifications proposées à la Loi sur les élections scolaires dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaires et municipales, et ce, dès 2013;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-042) suite

CONSIDÉRANT que les taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse;

CONSIDÉRANT le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie;

CONSIDÉRANT que la simultanéité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès;

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois;

CONSIDÉRANT qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que 87 % des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82 % des répondants ont mentionné que cette simultanéité les inciterait davantage à aller voter;

CONSIDÉRANT que plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées;

CONSIDÉRANT la demande de la FCSQ de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel :

- de demander au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection ;
- de transmettre une copie de cette résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, aux députés de notre territoire, aux préfets des MRC de notre territoire, au président de l'UMQ, au président de la FQM et à la présidente de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-12 Rapport d'Informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport et en explique le contenu. Quatre billets ont été réservés pour Secondaire en spectacle à Gracefield le 2 avril. Elle en garde un pour elle et en distribue trois aux commissaires monsieur Bernard Caron et mesdames Chantal Tremblay et Janique Lachapelle.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

À la demande de la présidente madame Diane Nault, le commissaire monsieur Jacques Masseau souligne qu'il y a eu une réunion au sujet de l'Ordre du mérite scolaire. La cérémonie aura lieu le 14 mai, à l'école polyvalente de l'Île, et la médaille de bronze sera remise à la commissaire madame Denise Miron Marion, tandis qu'une mention spéciale sera faite pour Mme Marlène Thonnard, ex-directrice générale. Les commissaires qui veulent participer doivent confirmer leur présence auprès de M. Millar.

### A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne trois points.

D'abord, la banque de relève en direction comporte maintenant cinq noms soit Mmes Stéphanie Piché, Sonia Coulombe, Nadine Carpentier et Isabelle Nadeau et M. Stéphane Lachapelle, sans parler de Stéphane Bouchard qui en fait déjà partie depuis deux ans.

Le 16 mars, un vol s'est produit à l'école Poupore. Un cambriolage a subtilisé une partie des fonds récoltés pour les élèves de l'école Ste-Anne, mais l'établissement a pourvu au manque en remplaçant les sommes disparues.

Dès la semaine prochaine, des démarches seront entamées pour combler les postes de directions qui sont appelés à se libérer au cours de la soirée.

### A-14 Dépôt des comptes-rendus

- Compte rendu du comité consultatif de gestion – 9 février 2010

Le compte-rendu est déposé.

### B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-043 Trousse phonologique – Maijo Lucas – lettre de félicitations

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, estime important de souligner l'initiative avant-gardiste que démontre les gens du milieu et en particulier quand il s'agit du personnel à son emploi;

CONSIDÉRANT que ce matériel a pour but le développement des habiletés en communication et vise particulièrement les difficultés d'articulation de la parole;

CONSIDÉRANT que cette trousse, destinée aux orthophonistes a demandé plusieurs années de préparation, est maintenant mise en marché;

CONSIDÉRANT que le lancement officiel de la « Trousse Maijo Lucas » a eu lieu en janvier dernier;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-043) suite

CONSIDÉRANT l'excellent reportage réalisé en collaboration avec la société Radio-Canada le 9 mars dernier:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de faire parvenir aux auteures de cette trousse (Mesdames Marie-Luce Legault, Lucie Nault, orthophonistes, Johanne Lafond, illustratrice) une lettre de félicitations, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière aimerait que cette trousse soit présentée lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires. M. Rondeau va s'en charger.

**B-2 Convention de partenariat : information**

M. Rondeau souhaite présenter le canevas aux membres du comité des ressources éducatives. Une date de rencontre sera déterminée lors de la pause.

**B-3 Dépôt des comptes-rendus**

- **Compte rendu du comité consultatif ehdaa – parents, 1<sup>er</sup> décembre 2009**

Le compte-rendu est déposé. M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron, au sujet des services éducatifs.

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Technologies - état des travaux, téléphonie IP**

M. Leblanc fait un bilan et note que Bell a établi une procédure pour l'entretien du réseau. Le dossier des intercoms se termine et, à la fin avril, le déploiement sera entièrement terminé.

**C-2 RÉSOLUTION 2010-CC-044                      Révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques**

CONSIDÉRANT la demande présentement soumise au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour augmenter la tarification des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), à l'effet notamment de rejeter les demandes de hausses tarifaires déposées par les télécommunicateurs dominants et de défendre les intérêts des commissions scolaires du Québec et des citoyens de leur territoire;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 31 mars 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-044) suite

CONSIDÉRANT que les projets réalisés par différentes commissions scolaires et subventionnés dans le cadre du programme *Villes et villages branchés* ne reçoivent pas de financement pour l'entretien des infrastructures et les coûts de soutènement;

CONSIDÉRANT que, dans la majorité des projets réalisés dans le cadre du programme *Villes et villages branchés*, les coûts de soutènement, bien qu'assumés par les télécommunicateurs partenaires dans le projet, sont ensuite divisés entre chacun des partenaires possédant des fibres dans le câble, dont les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que, pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, la révision des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques aurait pour effet d'augmenter de façon significative les coûts annuels présentement en vigueur;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires ne reçoivent pas de financement particulier pour acquitter ces coûts;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault

- d'appuyer les démarches entreprises par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), à l'effet notamment de rejeter les demandes de hausses tarifaires déposées par les télécommunicateurs dominants et de défendre les intérêts des commissions scolaires du Québec et des citoyens de leur territoire;
- de demander à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'effectuer les représentations nécessaires auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) afin d'éviter une augmentation des tarifs liés à l'utilisation des structures de soutènement du réseau de fibres optiques pour les commissions scolaires du Québec ou d'accorder un financement supplémentaire aux commissions scolaires concernées, afin d'assumer ces coûts supplémentaires, s'il y a lieu;
- de transmettre copie de cette résolution à l'ensemble des commissions scolaires du Québec, aux députés provinciaux et fédéraux du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, ainsi qu'aux partenaires de notre réseau de fibres optiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Leblanc répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

### C-3 Technologies – conseil sans papier

M. Leblanc présente l'analyse comparative des coûts de location et des coûts d'achat. Il reviendra sur cette question lors d'une prochaine rencontre du conseil des commissaires.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**C-4 Organisation scolaire – tableau comparatif des effectifs scolaires**

M. Leblanc dépose le tableau.

*(La commissaire Madeleine Aumond se retire de la rencontre à 21 h 30.)*

*(Pause, de 21 h 30 à 21 h 40)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-031                      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Diane Nault:

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. 22 février et du 9 mars 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-2 Échéancier planification budgétaire 2010-2011**

Mme Riel dépose et présente le document.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 Liste des travaux, mesure Réorption du déficit d'entretien**

M. Pétrin dépose la liste. Les trois projets totalisent la somme de 643 478 \$ et ils seront réalisés au cours de l'automne 2010. Il répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

**E-2 RÉSOLUTION 2010-CC-046                      Terrains vacants**

CONSIDÉRANT qu'une demande d'offre d'achat a été exprimée concernant un terrain vacant de la commission scolaire, situé sur la rue Lévesque dans la municipalité de Mansfield-et-Pontefract;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire dispose de d'autres terrains vacants sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il pourrait être opportun de vendre ces terrains ou une partie de ces terrains;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater la direction générale à réaliser la liste des terrains vacants dont dispose la commission scolaire dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau et de déposer cette liste lors de la prochaine séance du conseil des commissaires, en vue d'une discussion sur les possibilités de vente de ces terrains.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 31 mars 2010

**E-3 Sol contaminé, école Ste-Anne**

M. Pétrin explique qu'il y a deux semaines, un communiqué a été émis sur ce dossier qui concerne un réservoir enfoui près de l'école Ste-Anne. Le réservoir a été déterré et retiré et le sol contaminé est en cour d'enlèvement. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne qu'il faudrait réviser les procédures existantes au niveau des fermeture d'écoles et de centres, en vue d'éviter ce genre de choses.

**E-4 Suivi économie d'énergie**

M. Pétrin souligne que la demande d'emprunt de 5,9 millions \$ a été envoyée au ministère et a reçu une autorisation préliminaire. La demande est actuellement au bureau du sous-ministre, pour approbation finale. En cas d'acceptation, une étude de faisabilité sera entreprise. Il ajoute qu'une demande a été faite au niveau de l'utilisation de la bio-masse. Des renseignements seront pris à ce sujet.

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-047 Entente Protecteur de l'élève et son substitut**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit, par règlement, établir une procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2, la commission scolaire peut conclure une entente avec d'autres commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-206 mandatant le commissaire monsieur Damien Lafrenière de siéger sur un comité de sélection conjointement avec d'autres commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater la présidente et le directeur général de signer l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, la Commission scolaire Pierre-Neveu et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, concernant la mise en place d'un protecteur de l'élève commun et de son substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 RÉSOLUTION 2010-CC-048 Règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit, par règlement, établir une procédure d'examen des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 392 à 398 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui régissent l'adoption d'un règlement;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-048) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le projet de règlement sur la procédure des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents et d'émettre un avis public conforme à nos obligations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RÉSOLUTION 2010-CC-049

**Nomination des déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau :

- a) de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

Mme Diane Nault  
Mme Annette Dumouchel

- b) de désigner les commissaires MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau comme substitués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 Désignation du protecteur de l'élève et de son substitut

- a) RÉSOLUTION 2010-CC-050 **Nomination de la Protectrice de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* :

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité de parents conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle de désigner Me Louise Ménard à titre de Protectrice de l'élève à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010 et jusqu'au 30 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RÉSOLUTION 2010-CC-051 **Nomination du substitut à la protectrice de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* :

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité de parents conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 31 mars 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-051) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d désigner Monsieur Reynald Labelle à titre de substitut à la Protectrice de l'élève pour assumer les responsabilités de protecteur de l'élève lorsque cette dernière est en situation de conflit d'intérêts ou dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010 et jusqu'au 30 juin 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 RÉSOLUTION 2010-CC-052

**Calendrier de travail et jours  
chômés et payés 2010-2011 (cadre  
PPE et soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre:

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2010-2011, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 2 juillet 2010
- 6 septembre 2010
- 11 octobre 2010
- 24 décembre 2010 au 6 janvier 2011
- 2, 3 et 4 mars 2011
- 22 et 25 avril 2011
- 23 mai 2011
- 24 juin 2011

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Houde note que la consultation a amené un changement, c'est-à-dire que la date du 1<sup>er</sup> juillet 2010 a été déplacée au 2 juillet 2010.

F-6 **Négociations**

a) **État de la négociation**

M. Houde note qu'il y a peu de nouvelles fraîches en provenance de la table centrale de négociations. Au niveau des tables sectorielles, la tâche de l'enseignant est un dossier ardu.

b) **Moyens de pression**

M. Houde dépose le document et souligne que les démarches demeurent respectueuses, présentement, en ce qui a trait aux moyens de pressions des syndicats. Le décret adopté le 15 décembre 2005, interdisant tout moyen de pression, sera levé d'ici quelques heures.

F-7 RÉSOLUTION 2010-CC-053

**Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point F-7 (Mesure disciplinaire) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 31 mars 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

RÉSOLUTION 2010-CC-054      **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-8 Résolutions pour l'embauche des directions d'établissement**

a) RÉSOLUTION 2010-CC-055      **Nomination d'un directeur  
d'établissement - Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche de nommer monsieur Michael Mercier à titre de directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. M. Mercier sera soumis à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Le Rucher**

Les candidats n'ont pas répondu aux attentes et M. Sylvain reviendra sur le sujet en avril, avec une proposition. Il souligne qu'il faut maintenant, avec la nomination de M. Mercier, combler un poste de direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau

**F-9 Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées  
du conseil des commissaires**

M. Houde explique que cette procédure a été déposée à la demande des commissaires. S'il y a des demandes de modifications, elles doivent être acheminées à M. Houde et une rencontre du comité des ressources humaines pourrait alors être organisée sur cette question.

**G- AUTRES :**

G-1 RÉSOLUTION 2010-CC-056      **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 28 avril 2010, à Fort-Coulonge

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 avril 2010, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Denise Miron, Marion Madeleine Aumond, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Daniel Moreau et mesdames Chantal Tremblay, Marise Veilleux et Guylaine Marciel

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-057      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-03-31
- b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2010-CC-057) suite**

- 3- Parole au public
  - 4- Correspondance
  - 5- Questions des commissaires
  - 6- Plans d'affectation
    - a) Structure administrative des établissements
    - b) Structure administratives des gestionnaires du centre administratif
  - 7- Direction d'établissement, grief et demande syndicale
  - 8- Bibliothèque de Fort-Coulonge / Mansfield
  - 9- Rapport d'informations de la présidente
  - 10- Rapport d'informations du directeur général
  - 11- Dépôt des comptes-rendus
    - Compte rendu du comité consultatif de gestion – 23 mars 2010
  - 12- Colloque des parents
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Persévérance scolaire – journal La Gatineau – radio CHGA
  - 2- Convention de partenariat : information
  - 3- Dépôt de comptes rendus :
    - Comité consultatif ehdaa – parents du 17 février 2010
- C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Organisation scolaire – changement de la moyenne et maximum
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
  - 2- Projet des règles budgétaires 2010-2011
  - 3- Radiation de comptes
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Résolution. projet toilettes, secteur Pontiac
  - 2- Liste des terrains vacants
  - 3- Suivi. dossier économie d'énergie
  - 4- Étude sur l'amiante
  - 5- Suivi. projets amélioration et transformation des bâtiments, annexe G du cadre budgétaire 2009-2010
  - 6- Suivi. décontamination. terrain Île-du-Grand-Calumet
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Nomination d'une direction adjointe à l'établissement Le Rucher
  - 2- Nomination d'un agent / d'une agente d'administration au transport et à l'organisation scolaire
  - 3- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
  - 4- Actes d'établissement des écoles et des centres 2010-2011



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-057) suite

- 5- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 6- Comptes-rendus :
  - a) Comité Qualité de vie
  - b) CRT professionnels

G) AUTRES

- 1- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-058

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 31 mars  
2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 31 mars 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Quelques suivis sont faits :

- à la page 542, au point A-3 (négociations), le sujet sera abordé plus tard, en huis-clos;
- à la page 543, au point A-9 (activité de la Fondation du CSSS), les billets ont été remis à Mme Carole Bleau du centre administratif;
- à la page 543, au point A-10 (comité de travail sur les stupéfiants), les démarches envisagées ont été faites;
- à la page 543, au point A-11 (élections scolaires et municipales), les résolutions ont été envoyées aux destinataires;
- à la page 544, au point A-12 (rapport de la présidente), quatre billets ont été distribués pour Secondaire en spectacle, soit auprès des commissaires monsieur Bernard Caron (un) et mesdames Chantal Tremblay (deux) et Diane Nault (un);
- à la page 545, au point A-13 (bassin de relève), une personne (Sonia Coulombe) s'est retirée du bassin;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

- à la page 545, au point B-1 (trousse d'orthophonie), M. Rondeau fera une démonstration ce soir;
- à la page 547, au point C-3 (conseil sans papier), M. Leblanc confirme que les démarches sont entamées auprès des autres commissions scolaires pour recueillir des renseignements;
- à la page 548, au point E-2 (terrains vacants), le sujet apparaît à l'ordre du jour;
- à la page 549, au point E-3 (école Ste-Anne), le sujet apparaît à l'ordre du jour;
- à la page 549, au point E-4 (économie d'énergie), le sujet apparaît à l'ordre du jour;
- à la page 549, au point F-2 (projet de règlement), un avis public a été émis;
- à la page 552, au point F-9 (procédures d'assemblée), M. Houde n'a reçu aucune demande de modification.

### A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants, réitère l'invitation qui avait été formulée lors de la dernière assemblée, à l'effet qu'une rencontre soit mise sur pied entre les commissaires et les représentants syndicaux, dans le but de discuter des négociations en cours et des questions pendantes. Il dit espérer recevoir une réponse dans les meilleurs délais.

### A-4 Correspondance

La présidente madame Diane Nault et M. Sylvain répondent aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et M. Charles Langevin, relativement à la pièce de correspondance cc-8 (rumeur non fondée). M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la pièce cc-10 (relocalisation).

### A-5 Questions des commissaires

Soulignant que les commissions scolaires font souvent les manchettes des journaux par les temps qui courent, la commissaire madame Madeleine Aumond enjoint les présidents des commissions scolaires outaouaises à faire preuve de prudence lors des activités sociales organisées lors du congrès annuel de la Fédération. La présidente madame Diane Nault en fera part ses collègues.

### A-6 Plans d'affectations

- a) RÉSOLUTION 2010-CC-059      Structure administrative 2010-2011:  
gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-059) suite

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires de commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harol Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Mario d'adopter le projet de structure administrative des gestionnaire d'établissements pour l'année scolaire 2010-2011, pour fin d consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2010-CC-060      **Structure administrative 2010-2011  
gestionnaires            du            centre  
administratif**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter le projet de structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2010-2011, pour fin de consultation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2010-CC-061      **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-7 («Direction d'établissement, grief et demande syndicale») en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2010-CC-062      **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 **Bibliothèque de Fort-Coulonge / Mansfield**

M. Sylvain note que, le 16 avril, le commissaire monsieur Jacques Masseur et messieurs Rondeau et Pétrin ont participé à une rencontre avec des représentants des municipalités de Fort-Coulonge et de Mansfield, relativement à ce projet.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

Le commissaire monsieur Jacques Masseau précise que les deux municipalités souhaitent utiliser l'édifice qui servait de siège social à l'ancienne Commission scolaire du Pontiac, en vue d'en faire une bibliothèque municipale. L'ancienne salle des commissaires serait aussi transformée en salle de vidéo-conférence.

Les commissaires se disent d'accord pour continuer les démarches dans ce dossier.

### A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente le document et répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin.

Elle rappelle que les commissaires intéressés à assister à la soirée de l'Ordre du mérite scolaire doivent contacter M. Landry, à la CSD.

Un souper à l'aveugle aura lieu le 1<sup>er</sup> juin, au bénéfice de la Fondation pour les personnes handicapées. Six billets sont disponibles. Il faut contacter Mme Langevin.

Les délégués et substituts du congrès annuel tiendront une rencontre vendredi prochain, à 17 h.

Elle résume les principaux points discutés au conseil général : éthique et culture, antécédents judiciaires, stratégie d'action jeunesse, etc. Elle répond aux questions des commissaires mesdames Denise Miron Marion et Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin.

### A-10 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne trois points.

D'abord, il rappelle que la ministre a lancé une campagne de valorisation de l'enseignant.

Les taux de décrochage sont relativement encourageants dans la région. La Cité étudiante se classe au 5<sup>e</sup> rang sur 12, dans l'Outaouais, suivie de Sieur-de-Coulange, au 7<sup>e</sup> rang, sur 12. L'école de Gracefield, n'ayant un secondaire 5 que tout récemment, ne fait pas partie de ces statistiques.

La deuxième édition du journal virtuel est en préparation. Il sera baptisé le Cyber-O-Bois.

### A-11 Dépôt des comptes-rendus

- **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 23 mars 2010**

Le compte-rendu est déposé.

### A-12 Colloque des parents

La commissaire madame Marielle Roy souligne que la première édition de ce colloque, tenue le 27 mars, a attiré 117 participants. Il y avait une dizaine d'ateliers différents et plusieurs kiosques d'informations étaient à la disposition des gens lors des pauses et du dîner.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

### B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

#### B-1 Persévérance scolaire – journal La Gatineau – radio CHGA

M. Rondeau explique qu'en coopération avec Mme Madeleine Lefebvre, responsable régionale en persévérance, le journal La Gatineau publiera un page-jeunesse par semaine, à compter de demain. Cette page contiendra une chronique sur François Le Roi, des jeux, etc. Il va numériser la première édition de la page et la faire parvenir aux commissaires. Des démarches sont en cours avec le Journal du Pontiac pour un arrangement similaire. De plus, des capsules d'informations seront diffusées à la radio CHGA à l'initiative de la Table Éducation Outaouais. Des pourparlers sont en cours pour une diffusion semblable sur les ondes de la radio CHMP. Il répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

#### B-2 Convention de partenariat - information

Le comité des ressources éducatives a tenu une rencontre sur la convention de partenariat la semaine dernière. Cela a permis de préciser plusieurs choses. La signature du document est toujours prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet.

#### B-3 Dépôt des comptes-rendus

- Compte rendu du comité consultatif ehdaa – parents du 17 février 2010

Le compte-rendu est déposé.

### C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

#### C-1 Organisation scolaire – changement de la moyenne et le maximum

M. Leblanc souligne les changements au niveau de la diminution des ratios et du maximum d'élèves par classe. L'organisation scolaire 2010-2011 en tiendra compte.

*(Pause, de 20 h 50 à 21 h)*

### D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

#### D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-063 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle que les registres de chèques de la CSHBO du 23 mars et 8 avril 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**D-2 Projet des règles budgétaires 2010-2011**

Mme Riel présente un résumé des changements. Le dernier budget provincial prévoit un montant additionnel de 161,3 millions pour l'éducation, dont 25 millions \$ pour poursuivre les changements amorcés lors des années antérieures. Aussi, à compter de 2011-2012, pour les retraites, le réseau de l'éducation ne devra remplacer qu'un employé administratif sur deux. L'application de cette mesure sera toutefois modulée en fonction de la dimension des commissions scolaires

**D-3 Radiation de comptes**

Mme Riel explique que le service a radié des comptes relatifs à la garderie du Rucher, pour la période 2002-2006, d'un montant total de 13 522 \$.

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- E-1** RÉSOLUTION 2010-CC-064      **Rénovation de salles de toilettes (projets :  
MDB-018-centre Pontiac, MDB-011B-  
école Poupore, MDB-008A-école Ste-  
Marie)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «  
Maintien des bâtiments 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure  
« Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées »;

CONSIDÉRANT la consultation du comité EHDA le 27 avril 2010;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public  
et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 20 avril 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la  
plus basse soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Denise Miron Marion d'accepter la plus  
basse soumission conforme d'Amor Construction, au montant de **409,770,11 \$**  
(taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur  
général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et  
au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 Liste des terrains vacants**

M. Pétrin présente le document. Certaines vérifications sont encore en cours. Il  
reviendra avec une liste complète et à jour lors d'une prochaine séance.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 avril 2010

### E-3 Suivi, dossier économie d'énergie et biomasse

La commission scolaire a reçu l'approbation du ministère pour le projet d'emprunt et le service va aller de l'avant avec la réalisation de l'étude d'ingénierie détaillée. L'utilisation de la biomasse comme source de carburant principale ne sera pas retenue. Par contre, toutes les nouvelles installations seront configurées pour utiliser le gaz naturel qui sera produit à partir de la biomasse.

### E-4 Étude sur l'amiante

La commission scolaire travaille de concert avec les centres de santé et de services sociaux du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau pour vérifier la présence d'amiante dans les bâtiments. Quatre écoles ont été inspectées; jusqu'ici et deux échantillons ont été prélevés sur des sites possibles localisés dans des salles de chauffage.

### E-5 Suivi, projets amélioration et transformation des bâtiments, annexe G du cadre budgétaire 2009-2010

M. Pétrin présente le document et il précise que le projet numéro 17 est retiré. Il répond aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier et Jacques Masseau.

### E-6 Suivi, décontamination, terrain Île-du-Grand-Calumet

Les travaux d'assainissement se sont terminés mardi dernier. Il a fallu trois semaines de travail pour tout assainir, selon les règles de l'art, et il est encore trop tôt pour évaluer les coûts avec précision. Un rapport sera déposé d'ici un mois et une demande d'aide financière sera adressée au ministère.

## F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-065 Nomination d'une directrice adjointe de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de nommer Mme Annie Danis à titre de directrice adjointe de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### F-2 RÉSOLUTION 2010-CC-066 Nomination d'un agent d'administration au transport et à l'organisation scolaire

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-066) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer M. Derek Ardis à titre d'agent d'administration au transport et à l'organisation scolaire. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RÉSOLUTION 2010-CC-067 Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par le/la commissaire madame Marielle Roy d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-13, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique, tel que présenté.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

*(Légende à la fin)*

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, selon le MEELS.*

2010-2011 : 1 660 élèves au primaire  
                  1 143 élèves au secondaire

2011-2012 : 1 600 élèves au primaire  
                  1 125 élèves au secondaire

2012-2013 : 1 523 élèves au primaire  
                  1 130 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2010-2011	2011-2012	2012-2013
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX IRO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-067) suite

774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre multiservices du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 3 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-068) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

774-010	Pic-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0 Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2X0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1K0	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0	6	6	6



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-067) suite

LÉGENDE	
(1) Primaire	(2) Secondaire
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes
(5) Administration	(6) Autres
(7) Bâtiments excédentaires	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2010-CC-068

Adoption du projet d'actes  
d'établissements des écoles et de  
centres 2010-2011

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2010-2011, au fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 et les années suivantes

774-001

**École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1R0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

**Sieur-de-Coulonge**  
250, ch. de la Chute, C.P. 760  
Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et 147

774-002

**École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004

**Sainte-Anne, no 3**  
166, ch. des Outaouais  
Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0

➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-068) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

- 774B008      **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter Lake (Québec) J0X 2P0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B011      **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B012      **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B022      **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, ch. Pembroke  
Chapeau (Québec) J0X 1M0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 886B025      **Jean-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
  - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774-003

**École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisses : 774B001      **Saint-Nom-de-Marie**

8, rue Laramée  
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B006      **Notre-Dame-de-Grâce**  
47, rue Principale, C.P. 40  
Bouchette (Québec) J0X 1E0

- Tous les locaux
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 28 avril 2010

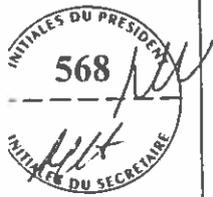
(RÉSOLUTION 2010-CC-068) suite

- 774B007 **Reine-Perreault**  
2, ch. Blue Sea, C.P. 130  
Blue Sea (Québec) J0X 2C0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B024 **Sainte-Thérèse**  
1, ch. de l'École  
Cayamant (Québec) J0X 1Y0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B065 **Sacré-Cœur**  
11, rue St-Eugène, C.P. 313  
Gracefield (Québec) J0X 1W0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-004

**École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

- Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8
- Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*régulière et E.H.D.A.A.*
- Clientèle :
- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**  
29, rue Principale  
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B009 **Sainte-Croix**  
8, ch. de la Ferme  
Messines (Québec) J0X 2J0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B010 **Pie-XII**  
122, rue Comeau  
Maniwaki (Québec) J9E 2S8  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B013 **Couvent du Christ-Roi**  
148, boul. Desjardins  
Maniwaki (Québec) J9E 2E1  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**  
247, rue Moncion  
Maniwaki (Québec) J9E 2G6  
➤ Tous les locaux  
➤ Pas d'enseignement



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-068) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

- 774B019 **Saint-Boniface**  
459, route 105, C.P. 5  
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
- Tous les locaux
  - 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B021 **Dominique-Savio**  
8, rue du Collège  
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup> cycle du primaire
- 774B023 **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B029 **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774-005

**École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-307

**Établissement des adultes CSHBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 28 avril 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-068) suite**

- Bâtisses : 774B002 Académie St-Joseph  
67, rue St-Joseph  
C.P. 418  
Gracefield (Québec) J0X 1W0  
➤ Tous les locaux
- 774B014 Couvent Notre-Dame-du-Désert  
335, rue du Couvent  
Maniwaki (Québec) J9E 1H5  
➤ Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142,  
143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308,  
309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320,  
321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330,  
331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du  
centre administratif, situé dans le même édifice mais sous  
l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015 St-Eugène  
67, ch. de la Rivière-Gatineau  
Déléage (Québec) J9E 3A5  
➤ Tous les locaux
- 774B018 Fatima  
183, rue Principale  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
➤ Tous les locaux

774-408

**Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1R0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B026 Sieur-de-Coulonge  
250, ch. de la Chute, C.P. 760  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
Les locaux suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141,  
145 et 147
- 774B027 Centre multiservices du Pontiac  
1, rue Front Sud  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
➤ Tous les locaux

774-410

**Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B067 Cité étudiante de la Haute-Gatineau  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4  
➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S,  
107S, 127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D,  
130E, 130F, 130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B,  
161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A,  
163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour intérieure  
près de la serre

Secrétaire général  
M. Michel Houde

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 avril 2010

F-5 RÉSOLUTION 2010-CC-069

**Projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
25 août 2010	Maniwaki
29 septembre 2010	Fort-Coulonge
27 octobre 2010	Fort-Coulonge
24 novembre 2010	Gracefield
26 janvier 2011	Maniwaki
23 février 2011	Fort-Coulonge
30 mars 2011	Gracefield
27 avril 2011	Fort-Coulonge
25 mai 2011	Maniwaki
29 juin 2011	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- F-6 Comptes rendus  
a) Comité Qualité de vie  
b) CRT professionnels

Ces comptes rendus sont déposés.

G- AUTRES :

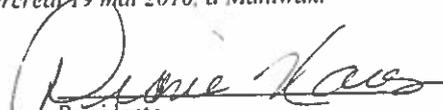
G-1 RÉSOLUTION 2010-CC-070 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 19 mai 2010, à Maniwaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 19 mai 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 19 mai 2010, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Manivaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Marise Veilleux et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Charles Langevin, Damien Lafrenière, Daniel Moreau, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : monsieur Jacques Pilon et madame Janique Lachapelle

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général  
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives  
M. Richard Leblanc, directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire  
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières  
M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles  
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général  
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

*Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Guylaine Marcil et Denise Miron Marion et monsieur Jacques Masseur se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).*

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-071                      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2010-CC-071) suite**

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-04-28
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Questions des commissaires
- 6- *Loi sur le tabac*
- 7- Informations sur le laboratoire rural
- 8- Structures administratives
  - a) Structure administrative des établissements
  - b) Structure administratives des gestionnaires du centre administratif
- 9- Plans d'effectifs
  - a) Plans d'effectifs des établissements
  - b) Plans d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
- 10- Non réengagement et sol contaminé (huis-clos)

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 5- Non réengagement
  - c) **Congédiement (huis-clos) (sujet déplacé à la suite de A-10)**

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 11- Dépôt de comptes-rendus
  - Compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 avril 2010

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Convention de partenariat : information
- 2- Dépôt de comptes rendus :
  - Comité des politiques pédagogiques du 24 novembre 2009

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Prêt de portables

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption des objectifs et principes de la répartition des ressources financières
- 3- Adoption de la politique des frais de déplacement

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Résolution. salles des toilettes, secteur Haute-Gatineau
- 2- Résolution. réfection de finis de planchers, Sacré-Cœur (Gracefield)
- 3- Résolution. conciergerie ESSC
- 4- Résolution. conciergerie Ste-Anne
- 5- Résolution. conciergerie Christ-Roi
- 6- Résolution. conciergerie Académie Sacré-Cœur



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-071) suite**

- 7- Résolution. conciergerie centre administratif / CNDD
- 8- Résolution. conciergerie St-Boniface
- 9- Résolution. conciergerie Pie-XII
- 10- Résolution. conciergerie St-Eugène
- 11- Résolution. conciergerie Ste-Croix
- 12- Résolution. conciergerie Laval
- 13- Plan d'action. accessibilité personnes handicapées
- 14- Budget AMT
- 15- **Lettre pour la biomasse**

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Adoption du règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- 2- Résolution. signature du contrat. protecteur de l'élève et son substitut
  - a) Protecteur de l'élève
  - b) Substitut au protecteur de l'élève
- 3- Nomination du responsable de l'examen des plaintes et son substitut
  - a) Responsable des plaintes
  - b) Substitut au responsable des plaintes
- 4- Démission
- 5- Non réengagement
  - a) Pour surplus
  - b) Pour cause
- 6- Liste des congés sans traitement
- 7- Besoin enseignants 2010-2011
- 8- Nominations direction adjointe d'établissement
  - a) Cœur-de-la-Gatineau
  - b) Cœur-de-la-Gatineau
  - c) Cité étudiante de la Haute-Gatineau
  - d) Le Rucher (remplacement de Mme France Lagarde)
  - e) Le Rucher (temporaire plus de six mois)
  - f) **Intérim et mentorat au Rucher**
- 9- Nomination de l'agent/agente d'administration à la formation générale des adultes
- 10- Règlement article 169
- 11- Nouvelles de la négociation

**G) AUTRES**

- 1- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Les commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Jacques Masseur se joignent à la rencontre à 19 h 05.)*



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-072

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 avril 2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 avril 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification sur la première page : l'absence de la commissaire madame Chantal Tremblay était motivée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Quelques suivis sont faits :

- à la page 560, au point A-3 (demandes syndicales), une lettre a été envoyée au syndicat;
- à la page 560, au point A-5 (dépenses de la table de concertation), le suivi sera fait à la prochaine rencontre;
- à la page 561, au point A-8 (projet de bibliothèque), le suivi a été fait auprès des municipalités concernées;
- à la page 562, au point A-9 (mérite scolaire), le suivi sera fait dans le rapport de la présidente;
- à la page 563, au point B-1 (persévérance), le document numérisé reproduisant la première édition de la page-jeunesse de La Gatineau a été envoyé aux commissaires;
- à la page 564, au point E-2 (terrains vacants), la préparation de la liste se poursuit;
- à la page 565 au point E-3 (amiante), l'étude a été faite dans quatre écoles et le centre administratif et les échantillons ont été envoyés pour analyse;
- à la page 565, au point E-6 (décontamination), le dossier sera traité ce soir, en huis-clos;

A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants, explique que la lettre du conseil des commissaires a bien été reçue mais que le syndicat aimerait avoir quelques précisions. Il soulève trois questions :

1. *Êtiez-vous d'accord avec le fait d'imposer le 32 heures de travail à l'école et d'éliminer l'amplitude de 8 h par jour et les 35 heures de présence école par semaine?*
2. *Êtiez-vous d'accord avec le fait de diminuer les absences liées aux différents congés (retraites, retours progressifs, congés sans traitement, etc.)?*
3. *Êtiez-vous d'accord de diminuer le taux de rémunération pour la suppléance de plus de 60 minutes?*



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 19 mai 2010

### A-4 Correspondance

MM. Rondeau et Pétrin répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant respectivement la pièce cc-6 (questionnaire) et la pièce cc-9 (autorisation de débiter les travaux). MM. Houde, Rondeau et Sylvain répondent aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond et du commissaire monsieur Damien Lafrenière, au sujet de la pièce cc-11 (chiens renifleurs).

### A-5 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Bernard Caron demande s'il faut passer par le conseil d'établissement pour avoir des chiens renifleurs à Gracefield. M. Sylvain répond par l'affirmative et précise que, le 25 mai, aura lieu l'élaboration du plan d'action 2010-2011 du comité de prévention des stupéfiants.

La commissaire madame Marise Veilleux aimerait savoir s'il y a déjà des résultats au niveau de l'enquête sur le radon. Il n'y en a pas encore, selon M. Pétrin. Elle ajoute que des frais de location de salle ont été exigés pour le concours de dictée, tenu à l'auditorium de la CÉIG et qu'elle trouve cela regrettable. M. Sylvain fera des vérifications à cet égard.

La commissaire madame Chantal Lamarche aimerait savoir si le projet d'entente avec le Mont-Ste-Marie avance bien. M. Sylvain répond que les suivis sont en cours et que le programme sera en place dès septembre, au lieu de novembre.

### A-6 RÉSOLUTION 2010-CC-073 **Loi sur le tabac**

**CONSIDÉRANT** la *Loi sur le tabac* en vigueur dans les établissements scolaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006;

**CONSIDÉRANT** que cette loi confère, aux commissions scolaires, la responsabilité de son application;

**CONSIDÉRANT** que la CSHBO a déployé, depuis cette date, les efforts nécessaires de sensibilisation auprès de ses élèves et des usagers;

**CONSIDÉRANT** que la nomination d'inspecteurs provenant du milieu et à qui on attribue la nécessité d'imposer des amendes cause des problèmes d'application (pour ces inspecteurs issus du milieu, le mandat donné à même leur tâche, de faire appliquer la loi et, au besoin, d'imposer des amendes, crée des conflits et des situations à risque);

**CONSIDÉRANT** que la responsabilité, pour une commission scolaire, d'imposer des amendes à la population ne correspond pas à la mission qui lui a été attribuée;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-073) suite

CONSIDÉRANT qu'il n'est pas acceptable d'imposer aux écoles et aux commissions scolaires des amendes, alors qu'il faudrait plutôt en faire des partenaires ayant pour rôle la sensibilisation et l'éducation aux saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur le tabac* est la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux, lequel doit veiller au respect tant des mesures de la loi s'appliquant sur les terrains d'école que des obligations incombant aux exploitants de ces lieux, relativement à l'application desdites mesures ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'intervenir auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin que ce dernier élargisse son mandat et qu'il assigne des inspecteurs qui auront la responsabilité de faire appliquer cette loi auprès des fumeurs contrevenants et que, conséquemment, ce même ministère bénéficie des revenus provenant des contraventions pour assumer une partie de la masse salariale de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-7 Informations sur le laboratoire rural**

M. Sylvain explique que, les 4 et 5 mai dernier, il était à Tadoussac pour participer à une rencontre nationale sur les laboratoires ruraux. Il en est revenu très encouragé, d'autant plus que des projets ayant deux ans d'âge sont moins avancés que le nôtre, portant sur la création d'un programme de formation professionnelle en récréotourisme à la Forêt de l'Aigle. Le début des activités est prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre, quoique les premiers cours pourraient être donnés à Maniwaki si les installations ne sont pas prêtes à temps.

**A-8 a) RÉSOLUTION 2010-CC-074 Structure administrative 2010-2011:  
gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 19 mai 2010

**b) RÉSOLUTION 2010-CC-075      Structure administrative 2010-2011:  
gestionnaires                    du                    centre  
administratif**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 a) RÉSOLUTION 2010-CC-076      Plan d'effectifs 2010-2011 -  
gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2010-2011, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RÉSOLUTION 2010-CC-077      Plan d'effectifs 2010-2011 :  
gestionnaires                    du                    centre  
administratif**

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2010-2011, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10 RÉSOLUTION 2010-CC-078      Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter des point A-10 (Non réengagement et sol contaminé) et F-5-c (congétiement) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

RÉSOLUTION 2010-CC-079

**Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-11 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente madame Diane Nault souligne que le rapport écrit de mai sera remis en juin. Elle signale certaines activités, dont les bourses de l'ADÉOQ et les gagnants régionaux du concours d'entrepreneurship. À cet égard, des lettres de félicitations seront envoyées à ces gagnants régionaux.

Concernant le colloque de la Fédération, l'expérience a été très positive, selon la présidente. D'autres commissaires apportent des commentaires. «Il y a eu beaucoup d'ateliers, mais ceux-ci avaient la forme de cours magistraux», de dire la commissaire madame Madeleine Aumond. «Il n'y avait pas suffisamment d'échanges», de préciser le commissaire monsieur Damien Lafrenière. «J'aurais aimé plus de pistes de solution venant des ateliers», de dire la commissaire madame Annette Dumouchel. La présidente signale qu'elle détient une copie des règlements généraux modifiés, ainsi que du décret reportant les élections scolaires.

La soirée de l'Ordre du mérite scolaire a été une belle réussite et les récipiendaires étaient bien heureux de recevoir leurs prix. La présidente remercie les commissaires monsieur Jacques Masseur et madame Janique Lachapelle pour leur travail de préparation.

RÉSOLUTION 2010-CC-080

**Objectif contrebande 10 % / 2010**

CONSIDÉRANT que le crime organisé rend les cigarettes accessibles à nos enfants dans les écoles et ce, sans le moindre scrupule;

CONSIDÉRANT que les cigarettes de contrebande sont cinq fois moins chères que les cigarettes légales et que cela est foncièrement injuste pour les citoyens qui respectent les lois;

CONSIDÉRANT que la contrebande rapporte des centaines de millions de dollars au crime organisé et en fait perdre autant aux gouvernements;

CONSIDÉRANT que cela fait des années que la situation dure et qu'elle ne cesse de se dégrader;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'appuyer formellement la campagne 'Objectif 10 % / 2010', lancée cette année par l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) pour inciter les députés fédéraux et provinciaux du Québec et de l'Ontario à s'engager formellement à réduire la contrebande de tabac à un niveau de 10 % dans leur circonscription en 2010, en guise de première étape menant à une éradication complète du commerce illicite.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 19 mai 2010

La présidente mentionne que deux élèves de la commission scolaire ont remporté des prix lors du Gala de l'Étudiant Outaouais. Des lettres de félicitations leur seront envoyées.

Concernant l'évaluation du directeur général, une date de rencontre sera déterminée lors de la pause.

Deux quatuors seront formés pour le tournoi de golf Branchaud. Le premier sera composé des commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière et madame Diane Nault, ainsi que de M. Sylvain. Le second sera composé de Madeleine Lefebvre, de Caroline Marinier et de Louis Mercier, ainsi que de la commissaire madame Marise Veilleux. Le 5 juin, aura lieu un tournoi de golf au bénéfice des élèves préparant un voyage au Guatemala. Un quatuor représentera la commission scolaire et comprendra les commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Diane Nault. Le même jour, 5 juin, au Château Logue, se tiendra un défilé de mode au profit de la Société canadienne du cancer.

### A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne quatre points.

D'abord, il souligne la lettre du 12 mai de la ministre Michelle Courchesne et note que la CSHBO, au Québec, se classe au 2<sup>e</sup> rang des commissions scolaires pour ce qui est du rapport entre les coûts administratifs et les coûts par élève.

La Caisse populaire Desjardins Chapeau va verser un montant de 2 050 \$ pour «Agir ensemble et réussir».

Concernant la garderie à l'école de Ste-Thérèse, une rencontre a eu lieu avec le maire de l'endroit cette semaine et l'on se dirige vers une entente de partenariat. Il en sera question lors de la prochaine rencontre du conseil.

Nous avons reçu une lettre du ministère reconnaissant l'AEP en récréotourisme. Cette lettre apparaîtra à la correspondance de la prochaine rencontre.

### A-13 Dépôt des comptes-rendus

- **Compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 avril 2010**

Le compte-rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay (Waswanipi), alors que M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux (Scholastic).



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 Convention de partenariat - information**

M. Rondeau explique que, le 10 mai dernier, le document de travail a été envoyé à la DRO et à un comité ministériel qui vont l'analyser et faire un retour. Le 30 juin, le document modifié sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre, pour approbation. Il fera l'objet d'une présentation formelle et d'une signature.

**B-2 Dépôt de compte-rendu**

- Comité des politiques pédagogiques du 24 novembre 2009

Dépôt.

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Prêt de portables**

M. Leblanc souligne que la commission scolaire, pour réaliser le projet 'conseil sans papier', prêtera des portables aux commissaires qui en feront la demande. Par ailleurs, la présidente et M. Leblanc iront visiter une commission scolaire utilisant déjà cette formule. Lors du lac-à-l'épaule d'octobre, une formation sera mise sur pied à ce sujet.

*(Pause, de 21 h 10 à 21 h 20)*

*(La commissaire madame Madeleine Aumont quitte la rencontre à 21 h 10.)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-081      **Registre des chèques****

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Annette Dumouchel;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 21 avril et 7 mai 2010 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 RÉSOLUTION 2010-CC-082      **Objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2010-2011****

**CONSIDÉRANT** les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*;



Numéro de résolution  
ou annulation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-082) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources financières d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2010-2011, tel que présenté;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources financières, des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2010-2011, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-3 RÉSOLUTION 2010-CC-083 Frais de déplacement**

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacement a été adoptée en 2005;

CONSIDÉRANT la proposition du comité des ressources financières;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des différents comités et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter les modifications apportées à la politique de frais de déplacement, telle que déposée par le comité des ressources financières, de sorte que la politique révisée entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 RÉSOLUTION 2010-CC-084 Rénovation salles de toilettes, secteur Haute-Gatineau, projets : MDB-023-Grand-Remous, MDB-015A-centre St-Eugène, MDB-001-St-Nom-de-Marie**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-084) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accepter la plus basse soumission conforme de **Groupe Piché Construction inc.** au montant de **300 284 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2010-CC-085      **Réfection de finis de plancher, Sacré-Cœur de Gracefield, projet : MDB-065E**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 18 mai 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de **Construction Guy Patry**, au montant de **63 221,67 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 RÉSOLUTION 2010-CC-086      **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, Sieur-de-Coulange**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Jacqueline Dubeau	123 868,15\$
Service d'entretien ménager St-Jean (Randy St-Jean)	124 000,00\$
Entretien ménager Graveline et Patry inc. (Stéphane Graveline)	127 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-086) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau et résolu d'octroyer le contrat à Entretien ménager Graveline et Patry inc au montant de 127 000,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 RÉSOLUTION 2010-CC-087 **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, école Ste-Anne**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Mario Vermette	20 000,00\$
Service d'entretien ménager St-Jean (Randy St-Jean)	20 000,00\$
Entretien ménager Graveline et Patry inc. (Stéphane Graveline)	38 000,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'octroyer le contrat à Randy St-Jean au montant de 20 000,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

- E-5 RÉSOLUTION 2010-CC-088 **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, école Christ-Roi**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	32 800,00\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	40 000,00\$
Robert Richard	40 635,00\$
Serco (Serge Côté)	40 922,66\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'octroyer le contrat à Nicolas Blais au montant de 32 800,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- E-6 RÉSOLUTION 2010-CC-089 **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, école Académie Sacré-Coeur**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	60 000,00\$
Serco (Serge Côté)	61 516,00\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	70 500,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-089) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'octroyer le contrat à Serge Côté au montant de 61 516,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RÉSOLUTION 2010-CC-090 Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, centre administratif et centre Notre-Dame-du-Désert

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Serco (Serge Côté)	54 970,13\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	70 235,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière et résolu d'octroyer le contrat à Serge Côté au montant de 54 970,13 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

- E-8 RÉSOLUTION 2010-CC-091 Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, école St-Boniface**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Services d'entretien ménagers Johnny (John Rodgers)	20 317,50\$
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	21 200,00\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	22 687,00\$
Robert Richard	29 347,50\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de 20 317,50 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- E-9 RÉSOLUTION 2010-CC-092 Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, école Pie-XII**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	22 000,00\$
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	25 955,60\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	30 500,00\$
Robert Richard	31 603,00\$
Serco (Serge Côté)	32 733,75\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-092) suite

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'octroyer le contrat à Nicolas Blais au montant de 22 000,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-10** RÉSOLUTION 2010-CC-093 **Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2010-2013, centre St-Eugène**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	20 000,00\$
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	24 268,12\$
Serco (Serge Côté)	24 832,50\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	26 400,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'octroyer le contrat à Serge Côté au montant de 24 832,50 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

**E-11** RÉSOLUTION 2010-CC-094      **Appel d'offres public : travaux  
d'entretien ménager 2010-2013, école Ste-  
Croix**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 30 avril 2010 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

*Ouverture des soumissions le 18 mai 2010 à 14 heures*

Nom du fournisseur	Montant (taxes incluses)
Lise Lafontaine	29 600,00\$
Entreprises Crêtes 2006 (Tony Crêtes)	35 000,00\$
Aménagement Blais (Nicolas Blais)	35 400,00\$
Robert Richard	40 635,00\$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au prestataire de services ayant obtenu le meilleur résultat de pointage :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2011 à 2013) :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'octroyer le contrat à Lise Lafontaine au montant de 29 600 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-12** RÉSOLUTION 2010-CC-095      **Changement de prestataire de services-  
contrat d'entretien ménager (2009-2012),  
école Laval, Ste-Thérèse**

CONSIDÉRANT que la résolution 2009-CC-089 octroyant le contrat à Entreprises Crêtes 2006;

CONSIDÉRANT que M. Tony Crêtes n'a pas renouvelé pour le service d'entretien ménager effectif le 30 juin;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Harold Sylvain d'offrir le contrat à Boucherie et Ferme Archie Gorman, 2<sup>e</sup> prestataire de services lors de l'ouverture des soumissions du 08 mai 2009;

CONSIDÉRANT que M. Archie Gorman a accepté le contrat en date du 1<sup>er</sup> juillet 2010;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-095) suite

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Charles Langevin de :

- scinder la résolution 2009-CC-89 et d'octroyer le contrat à Boucherie et Ferme Archie Gorman pour l'année scolaire 2010-2011, avec la possibilité de renouveler pour l'année 2011-2012, au montant de 23 138,24 \$;
- et d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

*Ouverture des soumissions du 08 mai 2009*

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Entreprises Crêtes 2006	21 028,615
Boucherie et Ferme Archie Gorman	23 138,245

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-13** RÉSOLUTION 2010-CC-096

**Plan d'action, mesure 30850 –  
Amélioration de l'accessibilité des  
immeubles aux personnes  
handicapées**

**CONSIDÉRANT** l'allocation du MELS dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » étalée sur 10 ans (2008-2009 à 2016-2017);

**CONSIDÉRANT** la demande du MELS d'élaborer un plan d'action pour cibler les interventions et établir un échéancier de réalisation des travaux;

**CONSIDÉRANT** la consultation du comité EHDAA tenue le 27 avril 2010;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le plan d'action et d'en acheminer une copie à l'OPHQ (Office des personnes handicapées du Québec) ainsi qu'au MELS.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-14** Budget AMT

M. Pétrin dépose la liste des travaux.

**E-15** Lettre pour la biomasse

Le projet de lettre est déposé. Les commissaires se disent en accord avec son contenu. Un changement est fait à la formulation d'une phrase.

*(La commissaire madame Denise Miron Marion quitte la rencontre à 21 h 45.)*



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-097 Règlement sur la procédure de l'examen  
des plaintes formulées par les élèves ou  
leurs parents**

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*,  
le conseil des commissaires doit, par règlement, établir une procédure d'examen  
des plaintes formulées par des élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 392 à 398 de la *Loi sur l'Instruction  
publique* qui régissent l'adoption d'un règlement;

CONSIDÉRANT les consultations faites selon nos obligations de la *Loi sur  
l'Instruction publique* ;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucune demande de modification suite à l'avis  
public émis le 1<sup>er</sup> avril 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'adopter le  
règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou  
leurs parents et de faire les avis publics nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 Résolutions, signature du contrat, protecteur de l'élève et son substitut**

**a) RÉSOLUTION 2010-CC-98 Signature du contrat du protecteur de  
l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-050;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de mandater  
la présidente à signer le contrat liant la commission scolaire et maître Ménard,  
protecteur de l'élève, pour une durée de trois ans, effectif le 1<sup>er</sup> juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RÉSOLUTION 2010-CC-99 Signature du contrat du substitut au  
protecteur de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-051

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de mandater la  
présidente à signer le contrat liant la commission scolaire et monsieur Labelle,  
substitut au protecteur de l'élève, pour une durée de trois ans, effectif le 1<sup>er</sup>  
juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

**F-3 Nomination du responsable de l'examen des plaintes et son substitut**

**a) RÉSOLUTION 2010-CC-102 Nomination du responsable de l'examen des plaintes**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer le directeur général responsable de l'examen des plaintes, tel que stipulé à l'article 7.4 du règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) RÉSOLUTION 2010-CC-101 Nomination du substitut au responsable des plaintes**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Jacques Masseur de nommer, comme substitut aux responsables des plaintes, lorsque ce dernier est en conflit d'intérêt ou dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions, le directeur général adjoint, tel que stipulé aux articles 3 et 7.4 du règlement sur la procédure de l'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-4 RÉSOLUTION 2010-CC-102 Démission**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de prendre acte de la démission de la personne suivante :

NOMS	FONCTION
Nathalie-Frances Roger	Direction adjointe au Cœur-de-la-Gatineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**F-5 Non réengagements**

- a) **RÉSOLUTION 2010-CC-103 Non réengagement enseignantes, année scolaire 2010-2011**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de procéder au non réengagement (pour cause de surplus de personnel) de l'enseignante mentionné ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010, et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaire au non réengagement.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2010-2011
Champ 17 (histoire/géo)	Tourangeau, Kim	CEHG	Non engagée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) **RÉSOLUTION 2010-CC-104 Non-réengagement pour cause, année scolaire 2010-2011.**

CONSIDÉRANT la présentation du dossier de madame Côté;

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective quant à l'assurance salaire ;

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de non réengager madame Francine Côté pour incapacité et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non-réengagement de l'enseignante pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **Congédiement**

Point déjà traité.

**F-6 Liste des congés sans traitement**

M. Houde dépose la liste et précise qu'il faut y ajouter Mme Caroline Marion (ESSC).

**F-7 Besoin enseignant 2010-2011**

Dépôt.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

**F-8 Nominations, directions adjointes d'établissement**

- a) RÉSOLUTION 2010-CC-105 **Nomination d'une directrice /  
directeur adjoint-e, établissement  
Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer M. Stéphane Bouchard à titre de directeur adjoint de l'établissement Cœur de-la-Gatineau et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) RÉSOLUTION 2010-CC-106 **Nomination d'une directrice /  
directeur adjoint-e, établissement  
Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer Mme Nadine Carpentier à titre de directrice adjointe de l'établissement Cœur de-la-Gatineau et elle sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- RÉSOLUTION 2010-CC-107 **Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- c) RÉSOLUTION 2010-CC-108 **Nomination d'une directrice /  
directeur adjoint-e, établissement  
Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-108) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire madame Chantal Tremblay de nommer Mme Stéphanie Piché à titre de directrice adjointe de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau et elle sera soumise à une période probatoire d'une (1) année et ce, à partir du 20 mai 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- d) RÉSOLUTION 2010-CC-109      **Nomination d'une directrice / directeur adjoint-e, établissement Le Rucher – remplacement de Mme France Lagarde**

CONSIDÉRANT la situation à la direction de l'établissement Le Rucher;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées au conseil du 28 avril dernier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de nommer Mme Madeleine Lefebvre à titre de directrice adjointe de l'établissement Le Rucher, en remplacement de Mme France Lagarde, sous réserve des résultats aux tests psychométriques et à l'entrevue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- e) RÉSOLUTION 2010-CC-110      **Nomination d'une directrice / directeur adjoint-e, établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau – temporaire plus de 6 mois**

CONSIDÉRANT la situation à la direction de l'établissement Le Rucher;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées au conseil du 28 avril dernier;

CONSIDÉRANT l'affectation temporaire de Mme Baker;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de mandater la direction générale à nommer pour une période de plus de six mois, un remplacement au poste de direction adjointe à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- f) RÉSOLUTION 2010-CC-111      **Intérim et mentorat à l'établissement Le Rucher**

CONSIDÉRANT la situation à la direction de l'établissement Le Rucher;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées au conseil du 28 avril 2010 ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 19 mai 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-111) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de mandater la direction générale d'assurer pour l'établissement Le Rucher :

- un intérim à la direction;
- un accompagnement au personnel de gestion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-9 RÉSOLUTION 2010-CC-112

**Nomination d'un agente/agent  
d'administration à la formation  
générale adulte**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer Mme Christine Langevin à titre d'agente d'administration à la formation générale adulte. Mme Langevin sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-10 RÉSOLUTION 2010-CC-113

**Projet sur le règlement modifiant le  
règlement relatif à l'article 169 de la  
Loi sur l'instruction publique**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'approuver le projet sur le règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**SÉANCES HIVERNALES**

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent au cours des mois de janvier et de février de chaque année scolaire se déroulent en vidéo-conférence entre les salles des Hauts-Bois de Maniwaki (331, rue du Couvent, Maniwaki) et de Fort-Coulonge (250, chemin de la Chute, Mansfield). Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance, tout comme le directeur général ou la directrice générale. Pour chacun de ces mois, le lieu fixé pour la séance, c'est-à-dire la salle qui accueille la présidence et la direction générale et qui constitue le lieu officiel de la rencontre, est déterminée en conformité avec le *règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires*, adopté à tous les ans. Un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

**AUTRES SÉANCES**

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le mois de janvier ou après le mois de février de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 19 mai 2010

**F-11 Nouvelles de la négociation**

Il n'y a pas de nouvelles récentes sur les négociations en cours. M. Houde fera parvenir aux commissaires tout développement qu'il reçoit.

**G- AUTRES :**

**G-1 Lettres de félicitations et cours de musique**

La commissaire madame Marise Veilleux attire l'attention sur le travail des enseignants Chantal Beaudoin («Le plaisir des mots») et Sébastien McNeil (Choralies) et souhaite que des lettres de félicitations leur soient envoyées.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière note que les cours de musique à Gracefield sont assez limités, en termes d'instruments. Que peut-on faire? On note que c'est aussi la même chose au Rucher, suite à la retraite de l'enseignant Gontran Hubert.

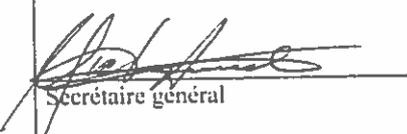
**G-2 RÉSOLUTION 2010-CC-114**

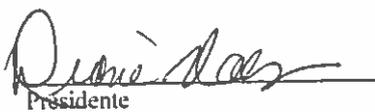
**Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 juin 2010, à Maniwaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 juin 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 juin 2010, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Guylaine Marciil, Marise Veilleux et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon, Damien Lafrenière, Daniel Moreau, Jacques Masseur et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-114      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-05-19  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 juin 2010

### (RÉSOLUTION 2010-CC-114) suite

- 5- Questions des commissaires
  - 6- Grands prix de la ruralité 2010
  - 7- Protocole Grands frères / grandes sœurs de l'Outaouais
  - 8- Date du lac-à-l'épaule
  - 9- Réduction des frais pour le service régional de la formation professionnelle en 2010-2011
  - 10- Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie
  - 11- Bilan du comité environnemental 2009-2010
  - 12- Poste de remplacement à la Cité étudiante
  - 13- Huis-clos
    - a) Évaluation du directeur général
      - i) Forfaitaire
      - ii) Résolution
      - iii) Objectifs du dg
    - b) Suspension
    - c) Ressources humaines
    - d) Contrat
  - 14- Rapport d'informations de la présidente
  - 15- Rapport d'informations du directeur général
    - Rapport d'information de la TEO
    - PERO
    - DEP armes à feu
    - Le Collège Héritage dans le Pontiac
  - 16- Dépôt des procès verbaux :
    - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 11 mai 2010 (non adopté)
  - 17- Rapport annuel du comité de parents
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Convention de partenariat : adoption
  - 2- Cours de conduite SAAQ - absentéisme
  - 3- Capsules radiophoniques sur la persévérance scolaire (dépôt sur place)
  - 4- Dépôt de compte-rendu :
    - a) Comité paritaire ehdaa du 17 mars 2010 (non adopté)
    - b) Comité des politiques pédagogiques du 5 mai 2010 (non adopté)
    - c) Comité de coordination pédagogique du 20 mai 2010 (non adopté)
  - 5- **Modifications proposées au régime pédagogique**
- C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Prêt de portables
  - 2- Transfert d'un contrat de transport scolaire
  - 3- Dépôt de compte-rendu - comité consultatif du transport
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
  - 2- Résolution budget des établissements
  - 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2010-2011
  - 4- Résolution changement signataires des effets bancaires



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-114) suite**

- 5- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2010-2011
- 6- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3 \$ et moins
- 7- Résolution taux d'intérêts pour l'année scolaire 2010-2011
- 8- Résolution, demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1.
- 9- **Informations sur la loi 100**

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Résultats analyse amiante
- 2- Résolution assurance responsabilité
- 3- Résolution mur Poupore
- 4- Résolution plomberie CEHG
- 5- Résolution bibliothèque
- 6- Résolution entente Ste-Thérèse
- 7- Résolution Bois-Franc
- 8- Offre terrain Messines
- 9- Vente terrain Mansfield - résolution
- 10- Liste projets Maintien des bâtiments (MDB) et Résorption du déficit d'entretien (RDE)
- 11- Tremblement de terre, 23 juin
- 12- Demande d'achat du collège Christ-Roi

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démissions
- 2- Résolution règlement article 169
- 3- Résolution calendrier des rencontres du conseil
- 4- Résolution Centraide
- 5- Résolution Plan triennal de répartition des immeubles
- 6- Résolution adoption des actes d'établissement des écoles et des centres
- 7- Liste des besoins en enseignement
- 8- Comptes-rendus
  - a) CRT-enseignant
  - b) CRT-Professionnel
  - c) Comité qualité de vie

**G) AUTRES**

- 1- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 juin 2010

### A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-115

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 19 mai 2010**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 19 mai 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification à la page 591, point F-3 : «directeur général adjoint», au lieu de «directeur générale adjoint.»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2B) Suivis

Quelques suivis sont faits :

- à la page 574, au point A-3 (demandes syndicales), une entente est survenue au niveau provinciale et il n'a donc pas été nécessaire de tenir une rencontre au niveau local;
- à la page 575, au point A-5 (frais de location de salle), la question a été réglée à la satisfaction des organisateurs du concours de dictée;
- à la page 578, au point A-11 ('Objectif contrebande 10 % 2010'), une résolution d'appui a été préparée et envoyée;
- à la page 579, au point A-11 (Gala de l'Étudiant Outaouais), des lettres de félicitations ont été envoyées aux deux élèves de la CSHBO qui se sont démarqués;
- à la page 578, au point A-11 (tournoi de golf Branchaud), les Mustangs ont reçu 23 000 \$ et une somme de 5 000 \$ a aussi été versée pour la persévérance;
- à la page 564, au point E-2 (terrains vacants), la préparation de la liste se poursuit;
- à la page 580 au point C-1 (portables), une visite très fructueuse a été faite à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;
- à la page 589, au point E-15(biomasse), la lettre a été envoyée;
- à la page 594, au point F-8-d (nomination d'une directrice adjointe au Rucher), Mme Madeleine Lefebvre a réussi les tests et l'entrevue et a été acceptée;
- à la page 596, au point F-11 (négos), les ententes normatives ont été signées avec tous nos syndicats, alors que l'entente sur les salaires a été conclue vendredi dernier.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 juin 2010

### A-3 Parole au public

M. Guy Croteau, vice-président du syndicat des enseignants, rappelle qu'une entente prévoit une hausse salariale minimale de 6 % sur cinq ans, avec un maximum possible de 10,5 %, dépendamment de la performance économique de la province. Il ajoute que son syndicat doit voter sur les ententes en août.

### A-4 Correspondance

La commissaire madame Chantal Tremblay demande si la présidente a reçu une carte de remerciements pour la lettre de félicitations envoyée au responsable du projet de trousse orthophonique. La présidente madame Diane Nault répond par l'affirmative.

### A-5 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière aimerait savoir s'il est possible de faire de la sensibilisation auprès des employés, relativement aux gestes à poser lors de tremblement de terre. M. Sylvain explique qu'il y a présentement un processus en cours pour instituer un plan des mesures d'urgence.

La commissaire madame Guylaine Marcell suggère que la commission scolaire envoie une lettre de félicitations aux responsables du spectacle DramaCirque, présenté par l'école Jean-Paul II (l'Envolée) il y a quelques semaines.

### A-6 Grands prix de la ruralité 2010

M. Sylvain signale qu'en septembre prochain, Maniwaki sera l'hôte des Grands prix de la ruralité 2010 et que nous serons appelés à participer en tant que promoteur d'un laboratoire rural. Les invitations officielles ont d'ailleurs déjà été envoyées et reçues.

### A-7 RÉSOLUTION 2010-CC-116

#### Protocole Grands frères / Grandes sœurs de l'Outaouais

CONSIDÉRANT le projet de jumelage d'adultes et d'enfants envisagé dans le cadre des démarches associées à *Agir ensemble et réussir*, un consortium visant l'amélioration de la persévérance scolaire des jeunes et du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau ;

CONSIDÉRANT que les Grands frères et Grandes sœurs de l'Outaouais et le Cégep de l'Outaouais et ses partenaires, dont la CSHBO, ont préparé un protocole d'entente pour encadrer ce projet ;

CONSIDÉRANT que ce projet aurait un impact positif sur la persévérance des élèves ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-116) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer le protocole d'entente et tout autre document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-8 Date du lac-à-l'épaule**

La présidente madame Diane Nault souligne que le prochain lac-à-l'épaule aura lieu le 2 octobre 2010. L'endroit reste à confirmer.

**A-9 RÉSOLUTION 2010-CC-117 Réduction des coûts du service régional de la formation professionnelle en 2010-2011**

CONSIDÉRANT que la résolution C200-0906, intitulée «Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2009-2010» établit à 10 % le pourcentage de la participation financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au financement annuel dudit service pour les années 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ;

CONSIDÉRANT que résolution du conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, adoptée le 3 juin 2010, prévoit l'application d'un congé de contribution des commissions scolaires francophones de l'Outaouais, pour un montant de 200 000 \$ ;

CONSIDÉRANT que l'application dudit congé de contribution au prorata de la participation financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais équivaut au montant de 20 000 \$ ;

CONSIDÉRANT le plan d'action triennal du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais ;

CONSIDÉRANT le mandat du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais, ses besoins et la poursuite de ses offres de service actuelles ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la contribution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au financement du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais soit au montant de 26 927 \$ pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10 Tournoi de golf de la Chambre de commerce et d'industrie**

Ce tournoi de golf aura lieu le 11 août 2010. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière est nommé substitut.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**A-11 RÉSOLUTION 2010-CC-118 Bilan 2009-2010 du comité  
environnemental**

CONSIDÉRANT que le comité environnemental, créé dans la foulée de l'adoption de la politique environnementale de la commission scolaire, doit déposer un bilan annuel de ses activités ;

CONSIDÉRANT que ce bilan annuel doit être adopté par le conseil de commissaires ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter le bilan 2009-2010 du comité environnemental de la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Le commissaire monsieur Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 25.)*

**A-12 Poste de remplacement à la Cité étudiante**

M. Sylvain informe les membres du conseil des commissaires que Mme Josée Brisebois a été nommée directrice adjointe à la Cité étudiante. Elle remplacera Mme Johanne Baker, temporairement affectée au Rucher.

**A-12 RÉSOLUTION 2010-CC-119 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-13 (a, b, c et d) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2010-CC-120 Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**a) Évaluation du directeur général**

**i) RÉSOLUTION 2010-CC-121 Évaluation du directeur général**

CONSIDÉRANT les résultats de l'évaluation du directeur général ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que la commission scolaire entérine le versement, au directeur général, du boni forfaitaire, tel que déterminé dans l'évaluation conservée dans le dossier personnel de cet employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**ii) RÉSOLUTION 2010-CC-122 Loi 100 et forfaitaire direction générale**

CONSIDÉRANT la loi 100 adoptée par le gouvernement ;

CONSIDÉRANT la suspension du forfaitaire accordé aux directrices et directeurs généraux de commission scolaire ;

CONSIDÉRANT les exigences de la fonction de direction générale, avec des emplois du temps surchargés et le niveau de responsabilité ;

CONSIDÉRANT l'intégration des bonis aux échelles salariales depuis plus de dix ans consentis aux autres cadres de commission scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de recommander à la ministre l'intégration d'un pourcentage du salaire de direction générale à leur échelle de traitement et de faire parvenir cette résolution aux autres commissions scolaires francophones du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**iii) Objectifs du directeur général**

Le document est déposé.

**h) Suspension**

Le point est rayé.

**c) RÉSOLUTION 2010-CC-123 Signature d'un contrat temporaire à la direction du service des ressources humaines et au secrétariat général**

CONSIDÉRANT la démission de M. Michel Houde pour fin de retraite ;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction générale ;

CONSIDÉRANT les besoins de l'organisation et la chronologie de remplacement des gestionnaires d'établissement et de service ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell de mandater la présidence et la direction générale d'affecter temporairement M. Michel Houde, selon la section 4 («Affectation temporaire») du décret sur «Certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal», comme directeur du service des ressources humaines et secrétaire générale, de signer un contrat permettant à la commission scolaire de moduler la prestation de travail selon les besoins de la commission scolaire et de mettre fin à ce contrat avec préavis de dix (10) jours ouvrables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 juin 2010

- d) **RÉSOLUTION 2010-CC-124** Signature d'un contrat temporaire direction de l'établissement I  
Rucher

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-111 ;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par la direction générale ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d mandater la présidence et la direction générale d'affecter temporairement Mme Cécile Bénéard, selon la section 4 («Affectation temporaire») du décret sur «Certaines conditions de travail des cadres de commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal», comme directrice de l'école Le Rucher de la Vallée de la Gatineau, de signer un contrat permettant à la commission scolaire de moduler la prestation de travail selon les besoins de la commission scolaire et de mettre fin à cette affectation temporaire avec préavis de dix (10) jours ouvrables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-14 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose sa liste d'activités et ajoute trois points : réunion de la CRÉO le 21 juin, rencontre d'évaluation de la direction générale le 23 juin et graduation à Gracefield le 26 juin.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne une invitation à participer à une activité du collège Héritage. M. Sylvain a assisté à une partie de cette rencontre.

### A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne quatre points.

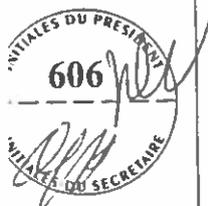
Il dépose le rapport d'activités 2009-2010 de la Table Éducation Outaouais.

Au niveau du PERO (Pôle d'excellence en récréotourisme en Outaouais), tout se déroule bien. 30 places sont disponibles pour la première session, en septembre.

Concernant le DEP en armurerie, le rapport final sur la viabilité de la formation a été envoyé aujourd'hui à la députée Stéphanie Vallée. Pour l'instant, il est assuré que le DEP demeure en 2010-2011.

En ce qui touche le collège Héritage, il confirme que le collège s'installe dans le Pontiac, plus précisément à Campbell's Bay.

Relativement au dossier Agir ensemble et réussir, M. Benoît Paré a été retenu comme agent dans le Pontiac. Nicole Duquette sera sa contre-partie dans la Vallée de la Gatineau.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**A-16 Dépôt de compte-rendu**

- **Compte rendu du comité consultatif de gestion, rencontre du 11 mai 2010 (non adopté)**

Le compte-rendu est déposé.

**A-17 Rapport annuel du comité de parents**

M. Sylvain remercie la présidente du comité, la commissaire madame Marielle Roy d'avoir rédigé ce document.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-125                      Convention de partenariat**

CONSIDÉRANT l'obligation légale conférée à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vertu de l'article 459.3 de la Loi sur l'instruction publique de se doter d'une convention de partenariat pour répondre aux buts fixés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en lien avec la réussite éducative et la persévérance scolaire des élèves;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'est assurée de prendre en compte, dans la préparation de la présente convention de partenariat, des objectifs du Plan stratégique 2010-2011 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du Plan stratégique 2007-2012 de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que pour l'élaboration de ladite convention, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a consulté plusieurs groupes tels les commissaires et les gestionnaires.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 209.2 de la Loi sur l'instruction publique, les établissements scolaires doivent préparer une convention de gestion et de réussite éducative qui s'arrime avec la convention de partenariat MELS-CS;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Daniel Moreau :

1. que le conseil des commissaires donne son accord de principe et approuve la convention de partenariat à intervenir entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;
2. que la présidente et le directeur général soient, et ils sont par les présentes, autorisés et mandatés à apporter s'il y a lieu, des modifications audit document, à le signer et à soumettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport une copie de ce document, tel que modifié, pour signature, le tout en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'instruction publique;
3. que le directeur général soit autorisé et mandaté pour mettre en œuvre ladite convention de partenariat et à en assurer la diffusion.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**B-2 RÉSOLUTION 2010-CC-126 Persévérance scolaire – assiduité aux  
cours**

CONSIDÉRANT l'une des voies d'action de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Michelle Courchesne, intitulée « Mobiliser les acteurs régionaux », dont le but est de mobiliser le milieu afin de prévenir l'échec scolaire;

CONSIDÉRANT que l'absentéisme des jeunes peut handicaper leur avenir;

CONSIDÉRANT que tous ceux qui interviennent auprès des jeunes peuvent jouer un rôle à l'égard de la réussite;

CONSIDÉRANT qu'une des premières règles pour favoriser la réussite scolaire est l'assiduité aux cours et la valorisation de cette assiduité;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a que 180 jours de classe par année et que les cours de conduite de la SAAQ sont organisés pendant les heures de classe;

CONSIDÉRANT que les examens de conduite ne sont pas disponibles dans la Vallée-de-la-Gatineau et le secteur Pontiac, mais plutôt à Mont-Laurier et à Gatineau;

CONSIDÉRANT que s'il y avait des services offerts sur ces territoires les élèves bénéficieraient de plus d'heures de classe;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de faire parvenir à la SAAQ, au MELS et à l'ensemble des commissions scolaires du Québec une copie de la présente résolution demandant que nos élèves puissent suivre les cours de conduite et les examens nécessaires à l'obtention de leur permis de conduire sur leur territoire respectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 Capsules radiophoniques sur la persévérance scolaire**

M. Rondeau dépose les capsules.

**B-4 Dépôt de comptes-rendus**

- Comité paritaire ehdaa du 17 mars (non adopté)
- Comité des politiques pédagogiques du 5 mai 2010 (non adopté)
- Comité de coordination pédagogique du 20 mai 2010 (non adopté)

Dépôt. Dans le cas du troisième, M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux au sujet des bulletins.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

B-5 RÉSOLUTION 2010-CC-127

**Demande de la FCSQ concernant les  
modifications proposées au Régime  
pédagogique**

CONSIDÉRANT les impacts importants que ces changements peuvent apporter, notamment :

- l'introduction du terme CONNAISSANCE combiné à la disparition des termes COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES et TRANSVERSALES peut entraîner une dérive au niveau de l'enseignement. En effet, les programmes de formation étant conçus dans un esprit de développement de compétence, il faudra demeurer vigilant au niveau de l'accompagnement des enseignants afin de s'assurer que les compétences sont toujours au cœur de l'enseignement;
- le fait de devoir communiquer aux parents les normes et modalités d'évaluation dès le début de l'année scolaire laisse peu de temps pour préparer et consulter les enseignants pour l'année 2010-2011;
- l'évaluation des volets théoriques et pratiques pour les disciplines scientifiques est bienvenue, malgré le fait que les programmes ne sont pas rédigés en fonction de cette nouvelle réalité.

CONSIDÉRANT la demande de la Fédération des commissions scolaires du Québec afin de commenter les modifications au Régime pédagogique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Pilon que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais fasse parvenir la présente résolution d'appui à la FCSQ afin qu'elle puisse faire valoir son point de vue et qu'elle commente les changements proposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Prêt de portables

M. Leblanc explique que les portables ne sont pas encore disponibles. Il dépose le modèle du formulaire qui sera utilisé pour les prêts.

C-2 RÉSOLUTION 2010-CC-128

**Transfert de contrats de transport  
scolaire de Les transports D. Ardis inc. à  
Transport A. Heafey inc.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Derek Ardis suite à la vente de toutes les actions de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc.;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc., d'acquérir toutes les actions;

CONSIDÉRANT la clause 45 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc. et ce, en date du 1 janvier 2010, et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**C-3 Dépôt de comptes rendus, comité consultatif de transport**

Les comptes-rendus des rencontres du 22 mars et du 14 juin du comité consultatif de transport sont déposés.

*(Pause, de 20 h 20 à 20 h 55)*

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-129                      Registre de chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Jacques Masseau;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Jacques Masseau que le registre de chèques de la C.S.H.B.O. du 20 mai, 8 juin et 22 juin 2010 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 RÉSOLUTION 2010-CC-130                      Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

**CONSIDÉRANT** les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2010-2011 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**D-3 RÉSOLUTION 2010-CC-131 Adoption du budget de fonctionnement,  
d'investissement et de service de la dette de  
la commission scolaire, pour l'année  
scolaire 2010-2011**

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2010-2011;

CONSIDÉRANT que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 894 132 723.\$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2010-2011;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35¢;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 RÉSOLUTION 2010-CC-132 Changement des signataires des effets  
bancaires - établissements**

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marci d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Robert Giard Stéphanie Piché Suzanne Gagnon
Cœur-de-la-Gatineau	Michael Mercier Nathalie Lacroix Chantal Fortin Nadine Carpentier Stéphane Bouchard



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-132) suite

Le Rucher	Cécile Bénard Louise St-Jacques Chantal Langevin
Education des adultes Centre Notre-Dame	Réjean Potvin Sylvie Ethier Christine Langevin
Centre de formation Professionnelle Vallée-de-la-Gatineau	Serge Lacourcière Richard Renaud Céline Laroche
Centre de formation Professionnelle Pontiac	Serge Lacourcière Nicole Marion Yves Côté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-5** RÉSOLUTION 2010-CC-133 Liste des commissaires  
vérificateurs pour l'année 2010-  
2011

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées  
par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la  
vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires  
suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
25 août 2010	Maniwaki	Guyline Marcell Diane Nault
29 septembre 2010	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
27 octobre 2010	Fort-Coulonge	Eric Ethier
24 novembre 2010	Gracefield	Daniel Moreau
26 janvier 2011	Maniwaki	Bernard Caron et Diane Nault
23 février 2011	Fort-Coulonge	Charles Langevin
30 mars 2011	Gracefield	Marise Veilleux
27 avril 2011	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
25 mai 2011	Maniwaki	Annette Dumouchel
29 juin 2011	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources  
financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres  
seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**D-6 RÉSOLUTION 2010-CC-134 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 351,24 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2009-2010 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-7 RÉSOLUTION 2010-CC-135 Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2010-2011**

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2010-2011.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
Des Draveurs	16 %
Au Cœur-des-Vallées	18 %
Western Québec	16 %
Des Portages de l'Outaouais	14 %
Pierre Neveu	14 %
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-8 RÉSOLUTION 2010-CC-136 Demande de remboursement des frais occasionnés par la gestion de la pandémie de grippe H1N1**

CONSIDÉRANT la situation de pandémie de grippe H1N1 vécue au cours de l'automne 2009 sur l'ensemble du territoire de la province de Québec;

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires du Québec ont contribué à la campagne de prévention et à la gestion des opérations liées à la pandémie de grippe H1N1;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-136) suite

CONSIDÉRANT les coûts supplémentaires engagés en rémunération et en frais de fonctionnement par les commissions scolaires, dans le contexte de cette pandémie de grippe;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a déboursé pour cette campagne des montants totalisant 7 570,88 \$;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique a demandé à tous les ministères et organismes de comptabiliser les coûts relatifs à ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier :

- que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande au gouvernement du Québec et plus particulièrement à Mme Michell Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de rembourser les coûts supplémentaires engagés en rémunération et en frais de fonctionnement dans le contexte de la pandémie de grippe H1N1, et ce, afin que toutes les sommes octroyées à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais soient utilisées pour dispenser les services offerts aux élèves de leur territoire et
- qu'une copie de cette résolution soit acheminée à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au directeur général de financement et de l'équipement, au porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation, à l'ensemble des députés de la région et aux commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2010-CC-137

Loi 100

CONSIDÉRANT l'adoption de la Loi 100, le 11 juin 2010, mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette par le gouvernement du Québec le 12 mai dernier;

CONSIDÉRANT que par l'adoption de la loi 100 le ministère s'attend que les organismes du réseau de l'éducation réduisent les effectifs de leur personnel d'encadrement et de leur personnel administratif en privilégiant l'attrition, c'est-à-dire les départs à la retraite;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais appuie le gouvernement dans sa démarche de recherche de solutions afin de retrouver l'équilibre budgétaire du Québec;

CONSIDÉRANT les réductions de dépenses demandées en vertu de ce projet de loi à l'égard de la formation, de la publicité et des frais de déplacement concernant notamment des montants consacrés à la formation et aux déplacements des enseignants, professionnels et autre personnel des établissements;

CONSIDÉRANT que les écoles privées du Québec ne sont pas touchées par cette loi;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-137) suite

CONSIDÉRANT que les coupures exigées auront des impacts négatifs directs sur les services offerts aux élèves et aux contribuables;

CONSIDÉRANT que ces réductions mettent en péril les activités de formation prévues dans le cadre de la planification stratégique de la commission scolaire et de sa convention de partenariat afin d'augmenter le taux de diplomation et de qualification des élèves avant 20 ans à 72 % pour 2020, un des cinq buts de la ministre;

CONSIDÉRANT la grandeur de notre territoire aux fins de formation;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des écoles de notre commission scolaire est retenu à titre d'écoles cibles en milieux défavorisés;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a fait des modifications à sa politique de frais de déplacement;

CONSIDÉRANT que les frais de déplacement sont en grande partie dus à la formation offerte au personnel;

CONSIDÉRANT le remplacement de 60 % du personnel de gestion des établissements dans la présente et la prochaine année et leur besoin de formation;

CONSIDÉRANT l'appropriation des nouvelles conventions pour l'année scolaire 2010-11 par les gestionnaires;

CONSIDÉRANT la pénurie de personnel qualifié dans les milieux ruraux tels que le nôtre;

CONSIDÉRANT le regroupement de services déjà confié aux directrices et directeurs de service dans notre structure de commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec ne prévoit aucune modulation dans l'application de sa loi;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :

- de demander à la ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport de tenir compte des situations particulières de notre commission scolaire lors de l'émission de consigne quant à l'actualisation de la loi 100 et
- d'acheminer une copie de cette résolution aux commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 Résultats analyse amiante**

M. Pétrin explique qu'aucune trace d'amiante n'a été détectée sur les échantillons prélevés dans les écoles et centres suivants : Notre-Dame-du-Désert, Pie-XII, Ste-Anne, Sacré-Cœur de Gracefield, St-Boniface et Poupore. Il répond aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et madame Annette Dumouchel.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**E-2 RÉSOLUTION 2010-CC-138 Assurances générales 2010-2011**

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc pour 2010-2011 majorée d'une légère augmentation;

CONSIDÉRANT que cette dernière est due, entre autres, à l'augmentation de la valeur du parc informatique;

CONSIDÉRANT la qualité des services reçus depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT les avis de garanties multiples décrits en annexe;

IL EST PROPOSÉ, par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 31 374.00\$, plus taxes, selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année passée et en tenant compte de la clientèle scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-3 RÉSOLUTION 2010-CC-139 Parement extérieur: Réfections de murs façade sud, école Poupore -  
Projet : MDB-011C**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 juin 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseur d'accepter la plus basse soumission conforme de Groupe Piché, au montant de 99 789.00 \$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-4 RÉSOLUTION 2010-CC-140 Remplacement de tuyauterie à la  
CEHG (projet : MDB-067F)**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2009-2010 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 juin 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de Stéphane Bouchard, ingénieur chez Génivar d'accepter la plus basse soumission conforme;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-140) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Climatisation Maniwaki, au montant de 88 146.00\$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2010-CC-141 **Projet de partenariat – bibliothèques CSHBO, Fort-Coulonge, Mansfield-et-Pontefract**

CONSIDÉRANT la volonté des municipalités de Mansfield-et-Pontefract de se doter d'une bibliothèque commune;

CONSIDÉRANT l'opportunité de développer un partenariat entre la CSHBO, les municipalités de Fort-Coulonge et de Mansfield-et-Pontefract pour créer une bibliothèque et une salle multimédia;

CONSIDÉRANT l'intérêt des municipalités de Fort-Coulonge et de Mansfield-et-Pontefract d'occuper les espaces de l'ancien centre administratif et l'ancienne salle des commissaires au Centre Pontiac;

CONSIDÉRANT le peu d'utilisation par la CSHBO de ces espaces;

CONSIDÉRANT que la CSHBO pourra utiliser la bibliothèque et la salle multimédia;

CONSIDÉRANT la demande des municipalités pour une location d'une durée de 10 (dix) ans;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soit autorisé à poursuivre les démarches avec les municipalités ci-haut mentionnées et de soumettre au conseil un projet d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RÉSOLUTION 2010-CC-142 **Offrir un service de garde en milieu scolaire pour l'année 2010-2011 aux élèves de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de maintenir un service de garde à l'école Sainte-Thérèse-de-Gatineau;

CONSIDÉRANT qu'un comité sera mis en place pour la survie du service de garde;

CONSIDÉRANT que la municipalité assumera le déficit si le bilan financier de l'année 2010-2011 en présente un;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-142) suite

CONSIDÉRANT que les deux parties travailleront en cogestion pour les finances de la garderie;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de mandater la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, de signer une entente à cet effet avec la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RÉSOLUTION 2010-CC-143 Entente protocolaire de juin 2010  
Installation d'un bloc sanitaire  
municipalité de Bois-Franc

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de Bois-Franc d'avoir un bloc sanitaire près de la patinoire;

CONSIDÉRANT qu'il faudra procéder au raccordement de l'eau potable et des eaux usées sur les services de l'école de Bois-Franc;

CONSIDÉRANT que l'entretien ménager et les réparations seront effectués par la municipalité de Bois-Franc.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, de signer une entente à cet effet avec la municipalité de Bois-Franc pour une durée de dix ans soit 2010 à 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-8 RÉSOLUTION 2010-CC-144 Terrain à céder à l'école de Messines

CONSIDÉRANT l'offre de la cessation d'un terrain voisin de l'école Sainte-Croix de Messines par le Groupe Beaudoin;

CONSIDÉRANT la présentation faite par monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST RÉSOLU par la commissaire madame Chantal Tremblay de refuser l'offre de vente faite par le Groupe Beaudoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-9 RÉSOLUTION 2010-CC-145 Vente terrain - Mansfield

CONSIDÉRANT la demande d'achat du terrain sur la rue Lévesque à Mansfield par la communauté métisse de Fort-Coulonge représentée par monsieur Jean-Guy Lafrenière;

CONSIDÉRANT la présentation faite par monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-145) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de poursuivre aux démarches pour la vente du terrain et de soumettre une proposition de vente aux commissaires considérant le lotissement à effectuer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-10 RÉSOLUTION 2010-CC-146      Approbation liste Maintien des bâtiments  
et Résorption du déficit d'entretien**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) et Résorption du déficit d'entretien (RDE);

CONSIDÉRANT la présentation faite par monsieur Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, monsieur Harold Sylvain;

IL EST RÉSOLU par la commissaire madame Denise Miron Marion d'approuver et soumettre les deux listes de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation du Québec, du Loisir et du Sport (MELS).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-11 Tremblement de terre, 23 juin**

M. Pétrin fait un survol des événements entourant ce tremblement de terre, notamment l'activation du comité central du plan des mesures d'urgence et l'évacuation de l'école de Gracefield. Il rappelle qu'une inspection de l'école a pris place le lendemain et que la réintégration des lieux a alors été autorisée. À la demande du commissaire monsieur Damien Lafrenière, M. Sylvain fera des vérifications sur ce qui est survenu à l'école de Lac-Ste-Marie, entre autres au niveau de la procédure observée par le personnel. Il fera aussi un suivi sur les stratégies qu'il faut adopter en pareille occasion, à la demande de la commissaire madame Chantal Tremblay.

La commissaire madame Marise Veilleux aimerait savoir si la commission scolaire a une procédure pour les journées trop chaudes. M. Sylvain y reviendra lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

**E-12 Demande d'achat du collège Christ-Roi**

M. Pétrin a été approché par deux personnes désireuses d'acquérir ce bâtiment. Étant donné que la commission scolaire a des projets pour la bâtisse, notamment par le biais d'une formation CFER, les commissaires s'entendent pour dire qu'il est préférable de ne pas le mettre en vente.

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-147      Démissions**

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-147) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière c  
prendre acte des démissions des personnes suivantes :

NOMS	FONCTION
Pascalyste Yayi	Secrétaire de gestion, service des ressources financières
Ginette Marenger	Agente de bureau classe principale, service des ressources matérielles
Louise-Anne Ste-Marie	Technicienne en travail social
Martin Perron	Enseignant en éducation physique Primaire Pontiac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 RÉSOLUTION 2010-CC-148

**Règlement modifiant le règlement  
relatif à l'article 169 de la Loi sur  
l'instruction publique**

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement le 19 mai dernier  
(résolution 2010-CC-113);

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été faites et qu'un avis  
public a été publié;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'approuver  
le règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur  
l'instruction publique.

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent au cours  
des mois de janvier et de février de chaque année scolaire se déroulent en  
vidéo-conférence entre les salles des Hauts-Bois de Maniwaki (331, rue du  
Couvent, Maniwaki) et de Fort-Coulonge (250, chemin de la Chute,  
Mansfield). Conformément à l'article 169 de la Loi sur l'instruction  
publique, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente  
au lieu fixé pour la séance, tout comme le directeur général ou la directrice  
générale. Pour chacun de ces mois, le lieu fixé pour la séance, c'est-à-dire  
la salle qui accueille la présidence et la direction générale et qui constitue le  
lieu officiel de la rencontre, est déterminé en conformité avec le règlement  
fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des  
commissaires, adopté à tous les ans. Un commissaire ou une commissaire  
qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission  
de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le  
mois de janvier ou après le mois de février de chaque année scolaire, ainsi  
que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque  
année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-  
haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la  
demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée  
par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

F-3 RÉSOLUTION 2010-CC-149

**Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-069, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 29 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
25 août 2010	Maniwaki
29 septembre 2010	Fort-Coulonge
27 octobre 2010	Fort-Coulonge
24 novembre 2010	Gracefield
26 janvier 2011	Maniwaki
23 février 2011	Fort-Coulonge
30 mars 2011	Gracefield
27 avril 2011	Fort-Coulonge
25 mai 2011	Maniwaki
29 juin 2011	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2010-CC-150

**Centraide**

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté - Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide - secteurs public et parapublic (autrefois Centraide - secteurs public et parapublic) ;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-150) suite**

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083 puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-5 RÉSOLUTION 2010-CC-151**

**Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-067, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 28 avril 2010;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION  
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

*(Légende à la fin)*

*Prévisions des effectifs scolaires pour 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013, selon le MEELS.*

2010-2011 : 1 660 élèves au primaire  
1 143 élèves au secondaire

2011-2012 : 1 600 élèves au primaire  
1 125 élèves au secondaire

2012-2013 : 1 523 élèves au primaire  
1 130 élèves au secondaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-151) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2010-2011	2011-2012	2012- 2013
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) JOX IRO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX IVO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) JOX IMO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX IKO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX IJO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX IWO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX IZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX IYO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX ICO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX IEO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-151) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) J0W 1N0 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0 Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331 335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-151) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
<b>LÉGENDE</b>				
(1) Primaire		(2) Secondaire		
(3) Formation professionnelle		(4) Éducation des adultes		
(5) Administration		(6) Autres		
(7) Bâtiments excédentaires				

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-6 RÉSOLUTION 2010-CC-152 Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-068, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 28 avril 2010 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2010-2011 et les années suivantes.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES  
ANNÉE SCOLAIRE 2010-2011 et les années suivantes**

**774-001  
École secondaire Sieur-de-Coulonge**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), JOX 1RO



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-152) suite**

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**  
250, ch. de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) J0X 1R0  
➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros  
suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et  
147

774-002

**École Primaire Pontiac**

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**  
166, ch. des Outaouais  
Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**  
340, rue Martineau  
Otter Lake (Québec) J0X 2P0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B011 **Poupore**  
25, rue Coulonge  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**  
33, rue Romain  
Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**  
89, ch. Pembroke  
L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0  
➤ Tous les locaux  
➤ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire  
➤ 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-152) suite**

Numéro de résolution  
ou annotation

- 886B025 **Jenn-Paul II (L'Envolée)**  
10, rue Leslie  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
  - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire

774-003

**École du Cœur-de-la-Gatineau**

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
*Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses :
- 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**  
8, rue Laramée  
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**  
47, rue Principale, C.P. 40  
Bouchette (Québec) J0X 1E0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B007 **Reine-Perrenault**  
2, ch. Blue Sea, C.P. 130  
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B024 **Sainte-Thérèse**  
1, ch. de l'École  
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 774B065 **Sacré-Cœur**  
11, rue St-Eugène, C.P. 313  
Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
  - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-004

**École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau**

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8



Numérn de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-152) suite**

- Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles*  
*Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles*  
Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*
- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**  
29, rue Principale  
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B009 **Sainte-Croix**  
8, ch. de la Ferme  
Messines (Québec) J0X 2J0
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B010 **Pie-XII**  
122, rue Comeau  
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B013 **Couvent du Christ-Roi**  
148, boul. Desjardins  
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B016 **Christ-Roi (garçons)**  
247, rue Moncion  
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
    - Tous les locaux
    - Pas d'enseignement
  
  - 774B019 **Saint-Boniface**  
459, route 105, C.P. 5  
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
    - Tous les locaux
    - 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B021 **Dominique-Savin**  
8, rue du Collège  
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>e</sup> cycle du primaire
  
  - 774B023 **Sacré-Cœur**  
1317, route Transcanadienne, C.P. 106  
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
  
  - 774B029 **Académie Sacré-Cœur**  
248, rue Notre-Dame  
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
    - Tous les locaux
    - 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du préscolaire
    - 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 juin 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-152) suite

Numéro de résolution  
ou annotation

774-005

**École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles  
Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles  
régulière et E.H.D.A.A.

Clientèle :

Bâtisses : 774B067

**Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles du secondaire

774-307

**Établissement des adultes CSHBO**

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : formation générale des adultes

Bâtisses : 774B002

**Académie St-Joseph**  
67, rue St-Joseph  
C.P. 418  
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014

**Couvent Notre-Dame-du-Désert**  
335, rue du Couvent  
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015

**St-Eugène**  
67, ch. de la Rivière-Gatineau  
Détéage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018

**Fatima**  
183, rue Principale  
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux

774-408

**Centre de formation professionnelle Pontiac**

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec), J0X 1R0



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-152) suite**

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026      **Sieur-de-Coulonge**  
250, ch. de la Chute, C.P. 760  
Mansfield (Québec) J0X 1R0  
➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138,  
141, 145 et 147

774B027      **Centre de formation multiservice du Pontiac**  
1, rue Front Sud  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
➤ Tous les locaux

774-110

**Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau**

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067      **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**  
211, rue Henri-Bourassa  
Maniwaki (Québec) J9E 1E4  
➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S,  
127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F,  
130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E,  
161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 17-  
175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

Secrétaire général  
M. Michel Houde

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-7 Liste des besoins en enseignement**

M. Houde dépose la liste et répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay, Guylaine Marcil et Janique Lachapelle et monsieur Jacques Masseur.

**RÉ SOLUTION 2010-CC-153      Prolongement de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-8 Comptes-rendus**

- a) CRT enseignants
- b) CRT professionnels
- c) Comité qualité de vie

Ces comptes-rendus sont déposés.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 30 juin 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

G- AUTRES :

G-1 RÉSOLUTION 2010-CC-154 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session  
soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 août 2010, à Maniwaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 août 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 août 2010, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Marise Veilleux et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon, Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Jacques Masseau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-155      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

### A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-06-30  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 août 2010

### (RÉSOLUTION 2010-CC-155) suite

- 5- Questions des commissaires
  - 6- Liste des comités
  - 7- Priorités 2010-2011
    - Plan stratégique
    - Convention de partenariat
    - Objectifs présentés le 30 juin 2010
  - 8- Date du lac-à-l'épaule
  - 9- Représentants au comité de prévention des stupéfiants
  - 10- Huis-clos (dépôt sur place)
    - Clientèle école de Ste-Thérèse
    - Congédiement
    - CSST
  - 11- Territoire de Denholm
  - 12- Rapport d'informations de la présidente
  - 13- Rapport d'informations du directeur général
  - 14- Dépôt des procès verbaux :
    - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 17 juin 2010
  - 15- Nomination direction générale adjointe
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Taux de réussite – épreuves juin 2009
  - 2- Comité consultatif des services aux EHDAA – recrutement de parents
  - 3- Entente – ski Mont Ste-Marie
  - 4- Dépôt de compte rendu :
    - a) Comité de coordination pédagogique du 20 mai 2010 (non adopté)
- C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Prêt de portables
  - 2- Fluctuation de la clientèle - information
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Résolution registre des chèques
  - 2- Échéancier préparation des états financiers 2009-2010
  - 3- Résolution changement signataires des effets bancaires – le Rucher et CFP Vallées de la Gatineau
  - 4- Taxes scolaires
  - 5- Loi 100
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Travaux d'été-automne
  - 2- Économie d'énergie
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Plan d'effectifs EHDAA 2010-2011
  - 2- Le point sur le recrutement



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 août 2010

### (RÉSOLUTION 2010-CC-155) suite

- 3- Accueil du nouveau personnel
  - 22 septembre Vallée-de-la-Gatineau
  - 29 septembre Pontiac
- 4- Congédiement (point reporté à A-10)

### G) AUTRES

- 1- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-156

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 30 juin  
2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 juin 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- page 601, point A-5 (procédure en cas de tremblement de terre) - le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande qu'une vérification soit faite auprès des MRC au sujet de l'harmonie entre le plan de mesures d'urgence de la commission scolaire et les plans des municipalités)
- page 601, point A-5 (lettre de félicitations pour DramaCirque) - la lettre a été envoyée
- page 602, point A-10 (tournoi de golf de la CCIM) - un grand succès
- page 604, point A-12-a-ii (loi 100 et forfaitaire d.g.) - la résolution a été envoyée
- page 604, point A-12-c (contrat ressources humaines et secrétariat général) - le contrat a été signé
- page 606, point B-1 (convention de partenariat) - la convention est signée et nous avons reçu le retour de la ministre
- page 607, point B-2 (assiduité aux cours) - la résolution a été envoyée
- page 608, point C-1 (portables) - les appareils seront distribués ce soir
- page 612, point D-8 (demande de remboursement) - nous avons reçu un accusé de réception
- page 614, point D-9 (loi 100) - l'envoi a été fait
- page 618, point E-11 (les procédures de la CSST et de la santé publique ont été observées)

### A-3) Parole au public

Pas de questions du public.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-4 Correspondance**

La présidente madame Diane Nault répond aux questions de la commissaire madame Chantal Lamarche au sujet du projet de laboratoire rural et indique que le point est à l'ordre du jour.

**A-5 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère d'adopter une résolution relative aux écoles privées.

**RÉSOLUTION 2010-CC-157 Écoles privées**

CONSIDÉRANT les demandes de compression adressées au réseau des commissions scolaires publiques, notamment dans le cadre de la Loi 100;

CONSIDÉRANT le soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport aux écoles privées (financées à 60 % par le ministère);

CONSIDÉRANT que la Loi 100 ne touche pas aux écoles privées;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :

- de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconsidérer le soutien financier accordé aux écoles privées et de transférer les montants concernés au réseau public;
- d'envoyer une copie de cette résolution à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Par ailleurs, la commissaire madame Chantal Tremblay demande si les enfants peuvent être accueillis par les garderies scolaires lors de l'entrée progressive à la maternelle. M. Rondeau va faire des vérifications auprès de nos garderies.

La commissaire madame Chantal Lamarche aimerait savoir où en est rendu le dossier du laboratoire rural. M. Sylvain indique que les inscriptions sont en cours et la formation de récréotourisme devrait débuter en novembre.

Le commissaire monsieur Éric Éthier demande pourquoi l'entrée progressive en maternelle doit s'étaler sur deux semaines et souligne que cette façon de faire est très pénible pour les parents. M. Rondeau répond que c'est une disposition de la convention collective.

*(Le commissaire monsieur Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 25.)*

La commissaire madame Chantal Lamarche souhaite savoir ce qu'il advient de l'étude détaillée d'ingénierie pour le projet d'économie d'énergie. M. Pétrin répond que le point est à l'ordre du jour.



Numérn de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

**A-6 RÉSOLUTION 2010-CC-158 Comité consultatif du transport**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer le commissaires suivants au Comité consultatif de transport pour l'année 2010-2011 :

Madame Marise Veilleux  
Madame Annette Dumouchel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2010-CC-159 Formation des comités**

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires es d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

**COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS :**

**Comité de  
l'administration générale**

Diane Nault  
Bernard Caron  
Jacques Masseau  
Daniel Moreau  
Chantal Tremblay  
Denise Miron Marion  
Chantal Lamarche  
*Harold Sylvain (directeur général)*

**Comité des ressources éducatives**

Diane Nault  
Janique Lachapelle  
Damien Lafrenière  
Guylaine Marcil  
Annette Dumouchel  
Marise Veilleux  
Chantal Tremblay  
Commissaire parent  
*Stéphane Rondeau (directeur du service)*



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-159) suite

**Comité des ressources  
humaines et secrétariat  
général**

Diane Nault  
Annette Dumouchel  
Jacques Pilon  
Charles Langevin  
Madeleine Aumond  
Janique Lachapelle  
*Michel Houde (directeur du  
service)*

**Comité des ressources  
matérielles**

Diane Nault  
Éric Éthier  
Jacques Masseau  
Charles Langevin  
Jacques Pilon  
Chantal Lamarche  
*Charles Pétrin (responsable  
du service)*

**Comité de l'ordre du mérite  
scolaire**

Denise Miron Marion  
Marise Veilleux

**Comité de vérification**

Diane Nault  
Éric Éthier  
Charles Langevin  
Jacques Pilon  
Denise Miron Marion  
Chantal Tremblay  
Annette Dumouchel  
Daniel Moreau  
*Manon Riel (directrice du service)*

**Comité de gouvernance et  
d'éthique**

Diane Nault  
Chantal Tremblay  
Denise Miron Marion  
Marise Veilleux  
Damien Lafrenière  
Janique Lachapelle  
**Commissaire du quartier concerné**  
*Harold Sylvain (directeur général)*

**Comité d'évaluation du directeur  
général**

Diane Nault  
Jacques Masseau  
Daniel Moreau  
Damien Lafrenière  
Guylaine Marcil  
Denise Miron Marion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-7 Priorités 2010-2011**  
- Plan stratégique  
- Convention de partenariat  
- Objectifs présentés le 30 juin 2010

M. Sylvain présente les documents et souligne la cohérence entre les priorités.

- A-8 Date du lac-à-l'épaule**

La présidente madame Diane Nault souligne que le prochain lac-à-l'épaule ne pourra avoir lieu comme prévu le 2 octobre 2010. Ce sera le samedi 23 octobre, à un lieu qui reste à déterminer. Le commissaire monsieur Éric Éthier propose l'école de Blue Sea. Le thème portera sur les rencontres sans papier. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière s'interroge sur la pertinence de l'événement.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

**A-9 Représentants au comité de prévention des stupéfiants**

Les commissaires messieurs Éric Éthier, Bernard Caron et Damie Lafrenière et mesdames Diane Nault, Chantal Tremblay, Marise Veilleux et Chantal Lamarche (commissaire parent représentant le primaire) siègeront sur ce comité.

**A-10 RÉSOLUTION 2010-CC-160 Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-10 (clientèle école de Ste-Thérèse, congédiement, CSST) en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION 2010-CC-161 Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Pause, de 21 h 15 à 21 h 25)*

**RÉSOLUTION 2010-CC-162 Résiliation du lien d'emploi de M. Yves Lafontaine**

**CONSIDÉRANT** les faits et gestes mettant en cause M. Yves Lafontaine;

**CONSIDÉRANT** l'importance du lien de confiance;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a inconduite grave et insubordination et ce, totalement incompatible et intolérable avec l'exécution d'une tâche à la commission scolaire par M. Lafontaine;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu, après mûres délibérations, de mettre fin à l'engagement de M. Lafontaine;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault de procéder à la résiliation du lien d'emploi, pour cause d'inconduite et d'insubordination, de M. Yves Lafontaine et de mandater la direction du service des ressources humaines de faire parvenir tous les avis à cet effet.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

*Un vote a été demandé pour la résolution 2010-CC-162. Le commissaire monsieur Daniel Moreau s'est abstenu de voter, tandis que les autres commissaires votaient en faveur de la résolution.*



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 août 2010

### RÉSOLUTION 2010-CC-163      **Organisation scolaire**

CONSIDÉRANT les politiques et procédures de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la prévision des clientèles scolaires;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées en conseil;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'entreprendre, suite à une consultation à venir des instances concernées, la démarche visant à rapatrier à l'école Laval, de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau, l'ensemble des élèves faisant partie de son bassin d'alimentation, plus précisément en 2011-2012 pour les élèves du premier et deuxième cycles du primaire et en 2012-2013 pour les élèves du troisième cycle du primaire, de façon à ce que ce rapatriement soit complété pour septembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-11 Territoire de Denholm

Les commissaires prennent connaissance de la décision du ministère d'annexer le territoire de la municipalité de Denholm à la Commission scolaire des Draveurs. Il n'y aura pas de conséquence du côté de la taxe scolaire, puisque le manque à gagner sera compensé par la péréquation.

#### A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose sa liste d'activités et mentionne que la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Josée Bouchard, sera de passage à Gatineau le 31 août dans le cadre d'une tournée provinciale. La commissaire madame Madeleine Aumond accepte de rester substitut pour le conseil général de la FCSQ. Il reste encore quelques places pour le voyage à New-York organisé par des représentants du centre administratif. Les personnes intéressées doivent contacter Mme Diane Clément au poste 16248.

#### A-15 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain mentionne que le journal La Gatineau a fait une faute de français sur l'un des titres du cahier spécial de la rentrée, mais qu'un correctif sera publié demain matin.

#### A-16 Dépôt de compte-rendu

- **Compte rendu du comité consultatif de gestion, rencontre du 17 juin 2010**

Le compte-rendu est déposé. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Chantal Lamarche pour le point 4383 (quantité de devoirs au primaire) et il s'engage, à la suggestion de la commissaire madame Marise Veilleux, à faire des recherches sur un sondage effectué au Rucher sur cette question. M. Rondeau répond aussi aux questions de la présidente madame Diane Nault, pour le point 4381 (période d'exams), et aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, pour le point 4393 (postes à combler).



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 août 2010

**A-17 RÉSOLUTION 2010-CC-164 Nomination direction générale adjointe**

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, selon l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique, de nommer une direction générale adjointe ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de nommer M. Stéphane Rondeau à titre de directeur général adjoint et ce, à partir du 26 août 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Le commissaire monsieur Daniel Moreau se retire de la rencontre à 21 h 40)*

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 Taux de réussite – épreuves juin 2009**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

**B-2 Comité consultatif des services aux EHDAA – recrutement de parents**

M. Rondeau présente la lettre qui doit être acheminée aux parents. La nouvelle version de la missive fera mention du remboursement des frais de déplacement et de gardiennage et c'est celle-là qui sera envoyée. M. Rondeau en fera parvenir une copie aux commissaires.

**B-3 Entente – ski Mont-Ste-Marie**

M. Rondeau souligne que la station de ski Mont-Ste-Marie va offrir des passes annuelles gratuites aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année du primaire. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne que la Commission scolaire des Draveurs distribuait autrefois un livret de coupons. Ce livret est-il disponible ici? M. Rondeau fera des vérifications.

**B-4 Dépôt des comptes-rendus**

- **Comité de coordination pédagogique du 20 mai 2010 (non adopté)**

Le compte-rendu est déposé.

RÉSOLUTION 2010-CC-165

**Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Prêt de portables**

M. Leblanc souligne que son service a reçu les portables destinés aux commissaires et que la distribution peut maintenant en être faite. Les commissaires intéressés doivent signer un formulaire pour prendre livraison d'un portable.

**C-2 Fluctuation de la clientèle - information**

M. Leblanc dépose les estimations d'effectifs et note une diminution globale de 32 élèves. Il souligne une hausse légère des effectifs pour le primaire. Le décompte officiel aura lieu le 30 septembre prochain.

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-166                      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'ont effectués les commissaires mesdames Diane Nault et Guylaine Marcil;

**CONSIDÉRANT** que les observations les commissaires vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Guylaine Marcil que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 7 juillet, 8 juillet et 10 août 2010 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 Échéancier, préparation des états financiers 2009-2010**

Mme Riel présente l'échéancier.

**D-3 RÉSOLUTION 2010-CC-167                      Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

**CONSIDÉRANT** le changement de personnel;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 25 août 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-167) suite

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau	Serge Lacourcière Richard Renaud Mélanie Duquette
Le Rucher de la Vallée de la Gatineau	Cécile Bénard Johanne Baker Jeannie Barbe

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D-4 Taxes scolaires**

Mme Riel informe les commissaires que la période de taxation bat son plein.

**D-5 Loi 100**

Mme Riel dépose la lettre de la ministre et les lignes directrices du ministère, puis elle donne des éclaircissements sur les dispositions de la loi 100.

*(Les commissaires mesdames Guylaine Marcil et Denise Miron Marion se retirent de la rencontre à 22 h 10.)*

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 Travaux d'été-automne**

M. Pétrin présente la liste, contenant des investissements totalisant 2,5 millions \$. Il explique que certains projets débutés à l'été ne pourront être réalisés à temps et se termineront en septembre. D'autres projets débiteront aussi à l'automne.

**E-2 Économie d'énergie**

La firme Éco-Systèmes déposera l'étude détaillée d'ingénierie le 27 août. Cependant, le feu vert a déjà été donné pour débiter les travaux relatifs à sept chaufferies problématiques : Reine-Perreault (Blue Sea), Christ-Roi (Maniwaki), Poupore (Fort-Coulonge), Notre-Dame-du-Désert (Maniwaki), Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Chapeau), Ste-Thérèse (Cayamant) et Sacré-Cœur (Gracefield). Il répond aux questions de la commissaire madame Chantal Lamarche.

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 Plan d'effectifs EHDAA 2010-2011**

M. Houde dépose le plan d'effectifs et répond aux questions des commissaires.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 août 2010

**F-2 Le point sur le recrutement**

M. Houde dresse un bilan du recrutement. Il souligne que, chez les enseignants, 16 nouveaux postes réguliers ont été attribués, ainsi que 56 postes à temps partiel. Six postes ont été attribués pour les cadres et un remplacement de maternité a été fait pour les professionnels. Il manque actuellement un enseignant de sciences à Sieur-de-Coulange, un enseignant du primaire à Chapeau et un enseignant d'éducation physique à la CÉHG. Pour le Cœur et le Rucher, les effectifs sont complets. Il répond aux questions des commissaires mesdames Marise Veilleux et Annette Dumouchel.

**F-3 Accueil du nouveau personnel**

- 22 septembre, Vallée de la Gatineau
- 29 septembre, Pontiac

Les activités d'accueil auront lieu le 22 septembre, à Maniwaki, pour la Vallée de la Gatineau, et le 29 septembre, à Fort-Coulange, pour le Pontiac. Dans les deux cas, la rencontre débutera à 16 h.

**F-4 Congédiement**

Le sujet a déjà été traité.

**G- AUTRES :**

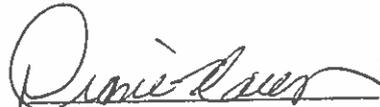
**G-1 RÉSOLUTION 2010-CC-168 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 septembre 2010, à Fort-Coulange*

  
Secrétaire général

  
Présidente

Numéro de résolution  
ou annotation



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 septembre 2010, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Marise Veilleux et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Masseur, Charles Langevin, Jacques Pilon, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Annette Dumouchel et monsieur Daniel Moreau

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-169      **Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-08-25  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

### (RÉSOLUTION 2010-CC-169) suite

- 5- Questions des commissaires
- 6- Souper de la relève - 2 octobre 2010
- 7- Bilan du plan d'action 2009-2010
- 8- Sondage sur les perfectionnements
- 9- Loi 100 - plan pour le MELS
- 10- La rentrée en chiffres
- 11- Lac-à-l'épaule - lieu et contenu
- 12- Vision 2020 du Pontiac
- 13- Grand prix de la ruralité du 9 septembre 2010
- 14- Huis-clos (dépôt sur place)
  - a) Gestion des plaintes 2009-2010
- 15- Rapport d'informations de la présidente
  - a) « Contexte, enjeux et priorités »
- 16- Rapport d'informations du directeur général
- 17- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 17 août 2010

### **B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 2- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 3- SIAA (Stratégie d'intervention Agir autrement)
- 4- Évaluation et bulletins
- 5- Publication d'un livre
- 6- Sondage : «Aide aux devoirs» – Ruher
- 7- Carnet de ski pour 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années

### **C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Rentrée du transport scolaire
- 2- Transport par berline pour l'année scolaire 2010-2011
- 3- Allocation aux parents pour l'année scolaire 2010-2011

### **D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques

### **E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Déneigement et sablage 2010-2013
  1. École Pie-XII – Maniwaki
  2. École Dominique-Savio – Montcerf-Lytton
  3. École Académie Sacré-Cœur – Maniwaki
  4. Centre Notre-Dame-du-Désert – Maniwaki
  5. Collège Christ-Roi – Maniwaki
  6. Centre St-Eugène – Déléage
  7. Cité étudiante de la Haute-Gatineau – Maniwaki
- 2- Lait-école
- 3- Terrain vacant Mansfield
- 4- Génératrice centre administratif
- 5- Projet « Recyclone »



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-169) suite

- 6- Travaux salles de toilettes secteur Pontiac
- 7- Économie d'énergie

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission
- 2- Comité ressources humaines - entente locale
- 3- Historique invalidités 2009-2010
- 4- Statistique d'utilisation du PAE
- 5- Mesure d'insertion professionnelle des gestionnaires d'établissement
- 6- Historique - tolérance d'engagement

**G) AUTRES**

- 1- Transport scolaire
- 2- Chauffage
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-156

**Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 25 août  
2010**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 août 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction en page 641 : il faut remplacer le nom de la commissaire madame Madeleine Aumond par le nom de la commissaire madame Denise Miron Marion, au niveau de la mention du départ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- page 633, point A-2 b (mesures d'urgence) – M. Pétrin a communiqué avec la MRC Vallée de la Gatineau et a eu des retours partiels; un suivi plus complet sera donné ultérieurement;
- page 634, point A-5 (écoles privées) – des accusés de réception ont été reçus au sujet de la résolution;
- page 634, point A-5 (garderies) – M. Rondeau a fait les vérifications demandées;
- page 636, point A-8 (lac-à-l'épaule) – la date constitue un point du présent ordre du jour;
- page 638, point A-10 (organisation scolaire) – M. Leblanc a fait le suivi;
- page 638, point A-16 (sondage) – M. Rondeau indique que le Ruher n'a pas réalisé de sondage auprès des parents, mais que ce sera fait plus tard;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

- page 638, point A-16 (périodes d'examen) – M. Rondeau signale qu'un comité a été formé pour identifier des façons de garder les élèves à l'école jusqu'à la fin de l'année;
- page 639, point B-2 (lettre aux parents ehdaa) – la lettre a été envoyée au lendemain de la rencontre de septembre, selon M. Rondeau;
- page 639, point B-3 (entente Mont-Ste-Marie) – M. Rondeau a fait des recherches et il annonce que le passeport sera disponible pour les élèves de 4<sup>e</sup> année du primaire.

### A-3 Parole au public

Le représentant du SPEHR, M. Guy Croteau, signale certaines déficiences au niveau du site Internet de la commission scolaire. M. Sylvain mentionne qu'un suivi sera fait.

### A-4 Correspondance

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux pièces cc-3 (aide aux devoirs) et cc7 et 9 (modifications au régime pédagogique), tandis que la présidente madame Diane Nault fait de même concernant la pièce cc-8 (plan de réduction des effectifs et plan de réduction des dépenses administratives).

### A-5 Questions des commissaires

La commissaire madame Denise Miron Marion signale qu'un élève du Pontiac n'a pas d'ordinateurs et elle voudrait savoir pourquoi. M. Sylvain donne des explications sur ce cas. Elle ajoute qu'il n'y a pas de téléphones destinés aux élèves au CFP Pontiac et que ceux-ci ne disposent que d'une cabine publique qui doit être enlevée prochainement. M. Leblanc répond à ses interrogations. La commissaire madame Denise Miron Marion souligne aussi une certaine lenteur au niveau de l'embauche des suppléants. M. Houde explique la situation.

La commissaire madame Marise Veilleux signale que certains conseils d'établissement donnent un appui financier aux OPP, ce qui serait contraire à la Loi sur l'instruction publique. Il y aurait une certaine confusion au niveau de l'interprétation de la loi à cet égard. M. Houde fera des vérifications à ce niveau.

La commissaire madame Marise Veilleux ajoute qu'elle a dû signer le formulaire de réception des documents du conseil. Pour sa part, la commissaire madame Chantal Lamarche précise qu'elle n'a reçu son paquet que le lundi. Des vérifications seront faites dans ces deux cas.

La commissaire madame Marielle Roy, présidente du comité de parents, annonce que la Fédération des comités de parents du Québec tiendra un colloque le 2 octobre prochain.

Le commissaire monsieur Charles Langevin mentionne que le brigadier scolaire qui est stationné à la passerelle est souvent absent de son poste. Une vérification sera faite.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

La commissaire madame Madeleine Aumond souligne qu'elle a fait une vérification des chèques, aujourd'hui, et elle s'interroge sur des frais de déplacement liés à de tournois de golf. Des vérifications seront faites. Mme Riel signale que la nouvelle politique des frais de déplacement ne contient plus de mention sur cette question, étant donné qu'il s'agit de frais de représentation. La présidente madame Diane Nault demande que le sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du comité de finances.

### A-6 Souper de la relève – 2 octobre 2010

Deux billets étaient disponibles pour cet événement et ont été remis aux commissaires mesdames Janique Lachapelle et Chantal Tremblay.

### A-7 RÉSOLUTION 2010-CC-171 Bilan du plan d'action 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'adopter le bilan du plan d'action 2009-2010, tel que présenté par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-8 Sondage sur les perfectionnements

La présidente demande aux commissaires s'ils ont bien reçu ce sondage par courriel.

### A-9 RÉSOLUTION 2010-CC-172 Loi 100

CONSIDÉRANT la résolution 2010-CC-137 adoptée unanimement par les commissaires de la Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais le 30 juin dernier;

CONSIDÉRANT que, par cette résolution, la commission demandait à la ministre de tenir compte de la situation particulière de notre commission scolaire lors de l'émission de consignes quant à l'application de la loi 100, article 17;

CONSIDÉRANT que nous n'avons obtenu aucune réponse nous permettant de moduler l'application de la loi 100 dans notre milieu;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais est la 2<sup>ème</sup> plus performante pour le « coût total par élève et coût par élève pour les activités administratives (2006-2007) », tiré du « Rapport du vérificateur général du Québec, à l'Assemblée nationale, pour l'année 2010-2011 »;

CONSIDÉRANT que, dans la résolution 2010-CC-137, la Commission scolaire des Haut-Bois-de-l'Outaouais renouvelle son appui au gouvernement dans la démarche de recherche de solutions afin de retrouver l'équilibre budgétaire du Québec;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-172) suite

CONSIDÉRANT que l'application de l'article 12 (réduction de la taille des effectifs) mettrait en péril la possibilité pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de répondre à sa mission et ses obligations de reddition de compte;

CONSIDÉRANT que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans l'application de la réforme de la comptabilité scolaire, voyait la nécessité d'ajouter des ressources afin de ne pas mettre en péril la mission des commissions scolaires et qu'elle demande maintenant de les réduire;

II. EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion :

- 1) de déposer un plan de réduction de dépenses de nature administrative;
- 2) de déposer la liste du personnel administratif au 30 juin 2010, sans plan de « réduction de la taille des effectifs »;
- 3) de demander au gouvernement une dérogation fondée sur l'article 24 de la loi 100 quant à l'application de l'article 12 qui vise la réduction de la taille des effectifs;
- 4) d'envoyer la présente résolution au premier ministre, monsieur Jean Charest, à la présidente du Conseil du Trésor, madame Michelle Courchesne, au ministre des Finances, monsieur Raymond Bachand, à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Line Beauchamp; à la députée de Gatineau et adjointe parlementaire au premier ministre, madame Stéphanie Vallée; à la députée de Pontiac et vice-présidente de la Commission des transports et de l'environnement, madame Charlotte L'Écuyer, et à la présidente de la F.C.S.Q., madame Josée Bouchard.

p.j. (3): Résolution 2010-CC-137  
Plan de réduction  
Liste du personnel administratif

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-10 La rentrée en chiffres

La présidente madame Diane Nault présente le document et note le nombre élevé d'élèves en maternelle au Québec (83 229), soulignant que cela présage sans doute une hausse des effectifs provinciaux à long terme.

### A-11 Lac-à-l'épaule – lieu et contenu

Le lac-à-l'épaule aura lieu le 23 octobre. Les commissaires approuvent le lieu envisagé, soit Gracefield. M. Sylvain présente l'horaire prévu.

### A-12 Vision 2020 du Pontiac

M. Sylvain mentionne la présentation récente de cette Vision et souligne son caractère inspirant, en tant que perspective de développement intégré. La commissaire madame Denise Miron Marion donne des précisions sur certains éléments de ce plan de développement original, notamment au niveau de la culture du riz et du houblon.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

### A-13 Grand prix de la ruralité du 9 septembre 2010

M. Sylvain note que l'activité, tenue à Maniwaki, a permis de nous mettre en lumière comme communauté. Notre projet de laboratoire rural a été présenté et des liens ont été tissés avec d'autres groupes présentant des projets.

### A-14 RÉSOLUTION 2010-CC-173 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-14-a (gestion des plaintes 2009-2010) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### RÉSOLUTION 2010-CC-174 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-15 Rapport d'informations de la présidente

#### a) « Contexte, enjeux et priorités »

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport, ainsi qu'une copie du PowerPoint présenté lors de la visite de la présidente de la Fédération des commissions scolaires, Mme Josée Bouchard. Les personnes qui veulent une synthèse du rapport Léger Marketing peuvent en demander une copie. Elle signale que les commissaires intéressés à participer au forum sur la persévérance peuvent s'inscrire auprès de M. Rondeau. Les commissaires monsieur Éric Éthier et madame Chantal Lamarche se disent intéressés. Il reste donc trois places à combler.

Par ailleurs, le salon FP-FPT aura lieu à Gatineau les 9-10-11 novembre. M. Rondeau note que c'est une nouveauté dans l'Outaouais et que l'événement est axé sur l'orientation scolaire. Les commissaires désireux de participer à l'activité du 10 novembre sont invités à utiliser le transport scolaire des élèves, lorsque possible.

La présidente madame Diane Nault demande aux commissaires du Pontiac de lui fournir des photos pour la carte de Noël annuelle de la commission scolaire. De plus, ceux et celles du Cœur-de-la-Gatineau peuvent le faire d'avance pour la carte de l'an prochain.

### A-16 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain rappelle que, dans le dossier de la persévérance, nous avons en place deux personnes à temps partiel, une dans le Pontiac et une dans la Vallée de la Gatineau, dans le cadre d'une démarche récurrente sur une période de trois ans.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 septembre 2010

Par ailleurs, le projet Avenir d'enfants a été lancé hier, dans la Vallée de la Gatineau, dans le but de mieux préparer les enfants avant la rentrée.

Aussi, le 8 novembre, aura lieu le début du cours de récréotourisme à la Forêt de l'Aigle. Les locaux seront prêts à recevoir les élèves.

**A-17 Dépôt de compte-rendu**

**a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 17 août 2010**

Dépôt.

*(Pause, de 21 h 20 à 21 h 30)*

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-175**      **Affiliation à l'Association du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2010-2011**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,38 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 RÉSOLUTION 2010-CC-176**      **Délégation à l'Association du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2010-2011**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 SIAA (Stratégie d'intervention Agir autrement)**

M. Rondeau présente le document et répond aux questions des commissaires mesdames Marielle Roy (copie du rapport) et Chantal Tremblay (programme Petit dépanneur, de l'AQETA). M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin (efficacité du programme SIAA).



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 septembre 2010

### B-4 Évaluation et bulletins

M. Rondeau présente la lettre qui sera envoyée à tous les parents, au sujet du nouveau bulletin unique. Il répond aux questions des commissaires monsieur Damien Lafrenière et madame Chantal Lamarche.

### B-5 Publication d'un livre

M. Rondeau souligne la publication d'un nouveau livre, écrit par une enseignante de la CSHBO, Mme Kathia Trottier. Ce livre (le premier tome des *Alliés de la Terre*) est disponible dans toutes les librairies et dans nos écoles.

### B-6 Sondage : aide aux devoirs - Rucher

M. Rondeau mentionne qu'on va se pencher bientôt sur la quantité et les types de devoirs demandés aux élèves. Des changements de pratiques pourraient se mettre en branle ensuite.

### B-7 Carnet de ski pour 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année

M. Rondeau donne des explications sur ce programme disponible dans tout l'est du Canada, pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du primaire. Il s'agit d'un programme distinct de l'entente conclue avec le Mont-Ste-Marie, ainsi que de l'accès privilégié à tarifs préférentiels obtenu pour les autres années du primaire.

## C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

### C-1 Rentrée du transport scolaire

M. Leblanc fait le bilan de la rentrée au plan du transport scolaire. Il signale que des travaux importants dans les secteurs Christ-Roi et Comeauville, à Maniwaki, ont entraîné certains ajustements.

RÉ SOLUTION 2010-CC-177

**Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2010-CC-178

**Transport par berlines pour  
l'année scolaire 2010-2011**

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, des horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 septembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-178) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2010-2011 (voir liste en annexe) pour un (1) an, avec une indexation avec une indexation de 0,3% pour un maximum de 180 jours de transport.

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
9	135-1	Transport Bernard Lacroix inc.	18,08\$	1,11\$
	135-2		18,08\$	
	135-3		18,08\$	
100	100-1	Transport A. Heafey inc.	18,08\$	1,11\$
	100-2		18,08\$	
507	10	Autobus Lasalle Itée	54,24\$	1,11\$
116	116	Diane Charron	53,09\$	1,08\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-3 RÉSOLUTION 2010-CC-179 Allocation aux parents l'année scolaire 2010-2011**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2010-2011 selon la liste annexée.

NOM ET PRENOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000\$ / année	Élève hors circuit
Thérèse Dubeau	500\$ / année	Cas particulier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-180 Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 septembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-180) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 août et du 8 septembre 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 Déneigement et sablage 2010-2013**

<b>Déneigement et sablage 2010-2013</b>		
<i>Ouverture des soumissions - 28 septembre 2010</i>		
	Jean-Yves Brisson	Aménagement Blais
Pie-XII	1 614,11 \$	1 467,38 \$
Dominique-Savio	-	2 370,37 \$
Notre-Dame-du-Désert	7 675,50 \$	3 950,63 \$
Collège Christ-Roi	2 099,48 \$	1 789,07 \$
St-Eugène	2 099,48 \$	1 806,00 \$
Cité étudiante	20 204,63 \$	19 188,75 \$
Acad. Sacré-Coeur	2 844,45 \$ \$	-

**1. RÉSOLUTION 2010-CC-181 Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, école Pie-XII, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'octroyer la soumission pour l'école Pie-XII à Aménagement Blais, au montant de 1 467,38 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. RÉSOLUTION 2010-CC-182 Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, école Dominique-Savio, Montcerf-Lytton**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'octroyer la soumission pour l'école Dominique-Savio à Aménagement Blais, au montant de 2 370,37 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 septembre 2010

3. **RÉSOLUTION 2010-CC-183**      **Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, école Académie Sacré-Cœur, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'octroyer la soumission pour l'école Académie Sacré-Cœur à Jean-Yves Brisson, au montant de 2 844,45 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **RÉSOLUTION 2010-CC-184**      **Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, centre Notre-Dame-du-Désert, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'octroyer la soumission pour le centre Notre-Dame-du-Désert à Aménagement Blais, au montant de 3 950,63 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **RÉSOLUTION 2010-CC-185**      **Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, école Collège Christ-Roi, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'octroyer la soumission pour l'école Collège Christ-Roi à Aménagement Blais, au montant de 1 789,07 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **RÉSOLUTION 2010-CC-186**      **Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, centre St-Eugène, Déléage**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 septembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-186) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux d'octroyer la soumission pour le centre St-Eugène à Aménagement Blais, au montant de 1 806,00 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. RÉSOLUTION 2010-CC-187 **Contrat de déneigement et sablage 2010-2013, école Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 16 septembre dernier pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 28 septembre à 15 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'octroyer la soumission pour l'école Cité étudiante de la Haute-Gatineau à Jean-Yves Brisson, au montant de 20 204,63 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Lait-école**

M. Pétrin explique que la commission scolaire n'a pas lancé d'appel d'offres mais a recouru à l'appel d'offres provincial de la Fédération des commissions scolaires. Nous avons donc le même fournisseur que l'an dernier, ainsi que la même grille de prix. La commissaire madame Marise Veilleux souligne que les contenants de 250 ml devraient être remplacés par des contenants de 125 ml, afin de réduire le gaspillage. M. Pétrin explique que le fournisseur ne dispose pas de ce format. La commissaire madame Marise Veilleux souhaite que, lors de la prochaine séance du conseil, un projet de résolution soit présenté sur cette question. Elle suggère de demander à Western-Quebec de se joindre à nous.

**E-3 Terrain vacant, Mansfield**

Le terrain se trouve sur la rue Lévesque et une demande d'achat avait été déposée par Jean-Guy Lafrenière. Une lettre lui a été envoyée le 9 septembre, mais aucune réponse n'a encore été reçue.

**E-4 Génératrice, centre administratif**

Le centre administratif est désormais équipé d'une génératrice autonome, conçue pour partir automatiquement en cas de panne. Elle alimente entre autres la salle des serveurs informatiques et la salle des Hauts-Bois (un endroit pouvant être transformé en centre de commandement dans le cadre du plan des mesures d'urgence).



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 septembre 2010

**E-5 Projet 'Recyclone'**

M. Pétrin note que beaucoup d'articles destinés à être envoyés au Congo, notamment des livres, sont entreposés au sous-sol de la Cité étudiante, dans le cadre du projet Recyclone. Des démarches ont été entreprises pour amener un conteneur sur le terrain de la CÉHG, afin d'y mettre tout le matériel destiné au Congo. Les discussions se poursuivent sur les modalités d'expédition, selon le commissaire monsieur Charles Langevin.

**E-6 Travaux, salles de toilette, secteur Pontiac**

M. Pétrin présente un rapport sur les projets touchant les salles de toilette, dans le Pontiac, et signale que divers problèmes se sont posés. Le service travaille à trouver des solutions. La date prévue de fin des travaux est le 5 novembre.

**E-7 RÉSOLUTION 2010-CC-188                      Signature du contrat de services  
éconergétiques**

CONSIDÉRANT que la CSHBO a reçu une autorisation d'emprunt le 13 avril dernier du MELS pour réaliser un projet d'amélioration de l'efficacité énergétique de ses bâtiments;

CONSIDÉRANT que la résolution 2010-CC-035 mandate la firme Ecosystem de réaliser une étude de faisabilité à la suite de la présentation de sa proposition;

CONSIDÉRANT que ladite étude confirme une économie annuelle garantie supérieure à celle inscrite dans la proposition, soit 421 984\$ au lieu de 398 139\$ et que la PRI (période de retour sur l'investissement) est la même, soit 16 ans, malgré l'augmentation de l'investissement initial de 352 909\$ de la proposition ;

CONSIDÉRANT que ces deux conditions, économies annuelles et PRI, étaient essentielles pour assurer la poursuite de la démarche;

CONSIDÉRANT que les économies annuelles garantissent l'autofinancement du projet maintenant établi à 7 576 909\$ (7 224 000\$ dans la proposition) selon la PRI autorisée par le MELS;

CONSIDÉRANT que la CSHBO et Écosystem conviennent de partager les économies annuelles additionnelles à 421 984\$, s'il y a lieu, dans une proportion de 50% - 50%;

CONSIDÉRANT que la CSHBO a demandé l'avis à M. DePani, accompagnateur, sur l'étude détaillée ;

CONSIDÉRANT que la CSHBO souhaite profiter de cette occasion pour améliorer ses équipements notamment pour le chauffage et l'éclairage tout en sachant que cela n'apporte pas d'économie additionnelle au présent projet;

CONSIDÉRANT que la firme Ecosystem a estimé les demandes additionnelles de la CSHBO à quelque 250 000\$ pour le chauffage et 200 000\$ pour l'éclairage;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 29 septembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-188) suite

CONSIDÉRANT que la CSHBO pourra financer ces dépenses additionnelles à même ses enveloppes de maintien d'actif au cours de la prochaine année budgétaire;

CONSIDÉRANT les avantages et les économies à profiter du présent projet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche que le directeur général, monsieur Harold Sylvain, et la présidente, madame Diane Nault, soient autorisés à signer le contrat de services éconergétiques dûment accepté par les parties impliquées incluant les demandes additionnelles, sans toutefois dépasser les montants ci-haut mentionnés et sous réserve de l'avis favorable de l'accompagnateur engagé par la CSHBO sur l'étude détaillée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-189 Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau de prendre acte de la démission des personnes :

NOMS	FONCTION
Alisseyni Sarr	Enseignant - primaire Pontiac
Nicole Brousseau	Enseignante - Le Ruher
Manon Berthiaume	Enseignante ESSC

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Le commissaire monsieur Damien Lafrenière se retire de la rencontre à 22 h 40.)*

**F-2 Comité ressources humaines – entente locale**

M. Houde souligne que, lorsque l'entente nationale sera signée, il faudra négocier l'entente locale. Il va suivre le dossier de près, avec le comité des ressources humaines, et il va revenir sur cette question à la prochaine rencontre du conseil.

**F-3 Historique invalidités 2009-2010**

M. Houde présente les données et répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond.

**F-4 Statistiques d'utilisation du PAE**

M. Houde présente les données.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 septembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**F-5 Mesure d'insertion professionnelle des gestionnaires d'établissement**

M. Houde présente la mesure envisagée et précise que cela représente une somme d'environ 8 000 \$ par année, pendant trois ans. Le commissaire monsieur Bernard Caron propose de reporter le sujet à la prochaine rencontre. M. Sylvain invite les commissaires à faire connaître leurs préoccupations avant la tenue de cette rencontre.

**F-6 Historique – tolérance d'engagement**

M. Houde présente l'historique.

**G- AUTRES :**

**G-1 Transport scolaire**

Le commissaire monsieur Charles Langevin demande si, l'hiver, les autobus utilisent les entrées des particuliers pour se retourner dans l'autre sens. M. Leblanc fera des vérifications.

**G-2 Chauffage**

M. Pétrin répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier au niveau du chauffage à l'école de Gracefield

**G-3 RÉSOLUTION 2010-CC-190 Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 octobre 2010, à Fort-Coulonge*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 octobre 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 octobre 2010, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Chantal Tremblay Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Diane Nault e messieurs Éric Éthier, Jacques Masseau, Jacques Pilon, Damien Lafrenière e Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et messieurs Daniel Moreau et Charles Langevin

Absence non motivée : madame Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-191      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-09-29  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 octobre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-191) suite

- 5- Questions des commissaires (point déplacé à G-2)
- 6- Déclaration de services aux citoyens
- 7- Entente « Étudiant Outaouais »
- 8- Insertion professionnelle de gestionnaires
- 9- Plan de communication
- 10- Maternelle à l'école Laval
- 11- Représentation au comité environnemental
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 septembre 2010
  - b) Comité environnemental, rencontre du 21 septembre 2010
  - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 octobre 2010
- 15- Motion de félicitations

(Les points du service des ressources humaines et du secrétariat général seront dorénavant traités après ceux de la direction générale. Les autres sections seront donc décalées d'un cran)

### F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Embauche d'une orthophoniste
- 3- Affichage de poste
- 4- Retrait préventif
- 5- Rencontre nationale - indicateur de gestion

### B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Reconnaissance de la certification et du statut d'élèves persévérants - ehdaa - demande au MELS - résolution
- 2- Nouvelle orthographe - résolution
- 3- Reportage - *Kilomètre zéro* - information
- 4- Dépôt de compte(s) rendu(s) :
  - Coordination pédagogique du 18 août 2010

### C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Effectif scolaire au 30 septembre 2010
- 2- Tableau ratio maître élèves

### D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1- Registre des chèques

### E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 1- Huile à chauffage
- 2- Lait-école



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 octobre 2010

### (RÉSOLUTION 2010-CC-191) suite

- 3- Radon
- 4- Décontamination, Île-du-Grand-Calumet
- 5- Plan mesures urgences

### G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires (point déplacé ici)
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-192

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 29  
septembre 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 septembre 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec certains changements : ajouter le mot 'mentionne' au point A-3 (page 646), après les mots 'M. Sylvain', remplacer l'expression 'petit déjeuner' par 'petit dépanneur' à la page 650 et indiquer que le contractuel retenu pour le contrat de déneigement et sablage de la CÉHG sera M. Jean-Yves Brisson (point E-1-7, page 655).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- page 645, point A-2 b (mesures d'urgence) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 646, point A-3 (site Internet) – M. Sylvain fait un suivi concernant l'intervention de M. Guy Croteau;
- page 646, point A-5 (ordinateur) – le problème a été réglé;
- page 646, point A-5 (OPP) – M. Houde a fait le suivi et donne des précisions sur la question, puis, suite à une intervention de la commissaire madame Chantal Tremblay, il explique qu'un dépliant portant sur la protecteur de l'élève est en impression et sera disponible d'ici quelques jours;
- page 646, point A-5 (signatures sur les envois) – M. Millar mentionne qu'un suivi a été fait et souligne que les commissaires n'ont pas à signer lorsque la petite case en question, sur le bordereau d'envoi, est vierge;
- page 646 point A-5 (brigadiers scolaires) – M. Leblanc a fait un suivi auprès de la Ville de Maniwaki et les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Janique Lachapelle soulignent que la réponse de la Ville n'est pas satisfaisante et qu'une résolution sur cette question sera présentée à la fin de la séance;
- page 647, point A-5 (frais de déplacement) – les suivis ont été faits;



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 27 octobre 2010

- o page 647, point A-6 (souper de la relève) – l'activité a été un succès;
- o page 649, point A-15 (carte de Noël) – la présidente madame Nault signale qu'une photo des chutes Coulonge a été retenue et que la carte a été composée;
- o page 651, point B-5 (lettre de félicitations) – la lettre a été envoyée;
- o page 657, point F-2 (entente nationale) – aucune date n'est encore fixée pour la signature;
- o page 658, point G-1 (transport scolaire) – M. Leblanc a fait le suivi.

La commissaire madame Janique Lachapelle note qu'il y a un suivi à faire au niveau de l'école Christ-Roi, concernant la diminution des heures allouées au secrétariat. M. Sylvain va s'en occuper.

### A-3 Parole au public

Il n'y a pas de public.

### A-4 Correspondance

M. Rondeau répond aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier et Damien Lafrenière, relativement à la pièce cc-2 (examens de conduite). M. Millar répond aux questions de la commissaire madame Madeline Aumond, au sujet de la pièce cc-12 (récipiendaire).

### A-5 Questions des commissaires

Le point a été déplacé en G-1.

### A-6 Déclaration de services aux citoyens

M. Sylvain présente la déclaration et M. Millar explique les impacts de la loi 88 sur les façons de concevoir le rapport annuel. Le rapport annuel 2009-2010 doit être déposé lors de la rencontre de novembre et une assemblée publique d'information aura lieu avant la tenue de la rencontre de janvier.

### A-7 Entente «Étudiant Outaouais»

La présidente madame Diane Nault confirme le renouvellement de l'entente et souligne que des élèves de notre commission scolaire avaient été honorés l'an dernier.

### A-8 Insertion professionnelle des gestionnaires

M. Houde présente le programme et répond aux questions des commissaires madame Chantal Tremblay et messieurs Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau.

RÉSOLUTION 2010-CC-193

Insertion professionnelle  
des  
gestionnaires

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche d'adopter le programme d'insertion professionnelle des gestionnaires, tel que présenté par le directeur général, M. Harold Sylvain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

**A-9 Plan de communication**

M. Millar présente le document et répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Damien Lafrenière.

RÉSOLUTION 2010-CC-194 **Plan de communication**

CONSIDÉRANT que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le plan de communication 2010-2011 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-10 Maternelle à l'école Laval**

M. Sylvain commente la lettre.

A-11 RÉSOLUTION 2010-CC-195 **Représentation au comité  
environnemental**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport. M. Rondeau enverra à tous les commissaires, par courriel, une copie du programme du forum sur la persévérance. M. Houde indique qu'il y aurait un plénier à faire sur les suivis à donner au lac-à-l'épaule du 23 octobre. Il est décidé de le faire avant la séance de novembre. La commissaire madame Madeleine Aumond présente un compte-rendu du conseil général de la Fédération des commissions scolaires. Elle mentionne les modifications proposées à l'orthographe, le renouvellement du personnel du MELS, l'équilibre budgétaire des commissions scolaires, la valorisation des commissions scolaires, etc.

**A-13 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain signale que le comité sur les stupéfiants a tenu une rencontre hier soir. Un plan de travail a été mis en place, avec comme cible les élèves irréductibles. La démarche se fait en collaboration avec Jellinek, les municipalités, la Sûreté du Québec, etc.

Le 13 octobre, a eu lieu une visite des enseignants et autres employés à la Forêt de l'Aigle, dans le but de faire connaître le lieu et ses possibilités. La commissaire madame Marise Veilleux a exprimé le vœu qu'il y ait d'autres façons de découvrir la Forêt de l'Aigle.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-14 Dépôt de compte-rendu**

- a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 septembre 2010
- b) Comité environnemental, rencontre du 21 septembre 2010
- c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 octobre 2010

Dépôt.

**A-15 Motion de félicitation**

Il est proposé d'inviter Mme Veilleux à la prochaine séance du conseil, accompagnée du directeur de l'établissement, et de remettre à Mme Veilleux une plaque honorifique, ainsi qu'un présent.

RÉSOLUTION 2010-CC-196                      **Motion de félicitations à Mme Vicky Veilleux**

CONSIDÉRANT que l'organisme Oxfam-Québec/Club 2/3 a nommé Mme Vicky Veilleux, enseignante à l'école secondaire de Gracefield, au titre d'intervenante de l'année 2009-2010 ;

CONSIDÉRANT que, par la suite, le journal LeDroit et la Société Radio-Canada, d'Ottawa-Gatineau, ont désigné Mme Veilleux comme Personnalité de la semaine et lui ont consacré des reportages ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Lamarche que la CSHBO adresse une motion de félicitations à Mme Vicky Veilleux, en remerciements de ses efforts et pour souligner ses accomplissements. Bravo !

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(Pause, de 20 h 45 à 21 h 00)*

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1 RÉSOLUTION 2010-CC-197                      Démissions**

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte des démissions des personnes :

NOMS	FONCTION
Victor-Manuel Tomas	Psychologue
Victor Walling	Champ 13 (math) CEHG

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-2 Embauche d'une orthophoniste**

M. Houde mentionne qu'une nouvelle orthophoniste a été engagée, en la personne de Mme Brigitte Rousseau.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

**F-3 Affichage de poste**

M. Houde présente la liste des médias utilisés pour l'affichage.

**F-4 Retrait préventif**

M. Houde présente le document, notamment la modification de l'orientation de la CSST concernant l'application d'un article de la loi pour le retrait préventif.

**F-5 Rencontre nationale – indicateur de gestion**

Le 23 novembre, aura lieu une rencontre où seront dévoilés les indicateurs de gestion. M. Houde en fera un suivi au conseil lors de l'assemblée de janvier.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-199 Nouvelle orthographe**

CONSIDÉRANT l'absence de directive du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au sujet de l'application des règles de la nouvelle orthographe;

CONSIDÉRANT la variété de situations qui font en sorte qu'un élève, lors de son parcours scolaire, est amené à vivre des situations contradictoires quant à l'apprentissage de l'orthographe;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Madeleine Aumond de demander au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de prendre position quant à l'enseignement des règles relatives à la nouvelle orthographe et de faire connaître le plus rapidement possible ses orientations à ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-2 RÉSOLUTION 2010-CC-198**

**Reconnaissance de la certification  
et le statut d'élèves persévérants  
pour les élèves handicapés ou en  
difficulté d'adaptation ou  
d'apprentissage admis dans un  
programme ministériel ou un  
cheminement scolaire adapté à  
leurs besoins**

CONSIDÉRANT que des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-198) suite

CONSIDÉRANT que ces élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, déploient des efforts significatifs afin de terminer avec succès leur parcours scolaire adapté et n'obtiennent pas de certification reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, sont actuellement reconnus comme des décrocheurs, selon les données fournies par le MELS.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de demander à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants, aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins et qui le terminent avec succès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 Reportage – «Kilomètre zéro» - information**

M. Rondeau explique qu'un reportage sera présenté au sujet de l'école Laval lors de cette émission. Il enverra aux commissaires, par courriel, la confirmation de la date et de l'heure de la diffusion.

**B-4 Dépôt de compte-rendu**

- **Coordination pédagogique du 18 août 2010**

Dépôt.

**C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Effectifs scolaires au 30 septembre 2010**

M. Leblanc dépose le document et commente les données, soulignant qu'il y a 58 élèves de moins cette année, par rapport à l'an dernier, bien qu'il y ait eu une légère hausse au primaire (5 élèves de plus).

**C-2 Tableau ratio maîtres élèves**

M. Leblanc présente le tableau des ratios pour les écoles dont l'indice de défavorisation est de 8, 9 ou 10.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-200      Registre de chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Eric Ethier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 septembre et du 7 octobre 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 RÉSOLUTION 2010-CC-201      Contrat d'huile à chauffage - 2010-2011**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 29 septembre 2010 et dont l'ouverture a eu lieu le 15 octobre, à 14 heures;

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions déposées par :

- Pétrole Sonic (Coop fédérée)
- Les Huiles H.L.H. Itée
- Pétroles des draveurs (ESSO)
- Les Huiles de la Désert;

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour l'huile à chauffage #2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 17 septembre 2010 (64,20¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011 selon le tableau comparatif suivant :

- secteur Haute-Gatineau : Les Huiles H.L.H. Itée, au montant de 67,15¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ);
- secteur Pontiac : Les Huiles H.L.H. Itée, au montant de 66,08¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ).



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-201) suite

FOURNISSEURS	SECTEUR HAUTE-GATINEAU		SECTEUR PONTIAC	
	PROFIT	COÛTS NETS	PROFIT	COÛTS NETS
Pétrole Somic (Coop Fédérée)	03,00¢	67,20¢	Non couvert	
Les Huiles de la Désert	03,80¢	68,00¢	07,00¢	71,20¢
Produits pétroliers Des Draveurs	04,50¢	68,70¢	05,00¢	69,20¢
Les Huiles H.L.H.	02,95¢	67,15¢	01,88¢	66,08¢

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Lait-école**

M. Pétrin explique qu'il est possible d'obtenir des berlingots de 125 ml, initialement destinés aux hôpitaux ontariens, au coût de 25 cents, pour remplacer le berlingot de 250 ml, obtenu au coût de 37 cents. Le coût du berlingot de 125 ml est proportionnellement un peu plus élevé, mais il a l'avantage d'être disponible pendant une plus longue période. Les directions d'établissement se sont montrées favorables à cette substitution qui aura lieu à la mi-novembre.

**E-3 Radon**

Nous avons reçu les résultats des tests du radon et une approche de communication a été développée pour les diffuser auprès du personnel et des parents.

**E-4 Décontamination, île-du-Grand-Calumet**

Les travaux d'assainissement, près de l'école Ste-Anne, sont achevés et ont coûté la somme de 205 000 \$. La commission scolaire a obtenu du MELS un remboursement de 100 % de ces frais.

**E-5 Plan mesures d'urgence**

Des démarches ont été faites avec des municipalités et des MRC pour arrimer la planification des mesures d'urgence. Les municipalités et MRC n'ont cependant pas de plans spécifiques comme les nôtres. M. Pétrin répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Jacques Masseau et Bernard Caron.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 27 octobre 2010

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Madeleine Aumond présente la résolution élaborée au cours de l'assemblée, concernant les brigadiers scolaires.

RÉSOLUTION 2010-CC-202                      **Brigadiers scolaires**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Maniwaki soutient que c'est aux brigadiers scolaires d'assurer leur remplacement en cas d'absence;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'offrir un environnement sécuritaire aux élèves;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond de demander à la Ville de Maniwaki

- de veiller à ce que les remplacements des brigadiers scolaires soient toujours assurés
- et d'informer la commission scolaire sur les gestes qu'elle entend poser à cette fin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suite à une intervention de la commissaire madame Chantal Tremblay, M. Sylvain va s'adresser aux représentants de CHGA pour les sensibiliser aux rôles et fonctions des directions et directions adjointes d'établissement.

La commissaire madame Janique Lachapelle attire l'attention sur le gymnase de la CÉHG et le mauvais état des équipements qui s'y trouvent. Selon M. Pétrin, la direction de l'école est au courant et cherche des solutions. M. Sylvain fera un suivi. Selon le commissaire monsieur Éric Éthier, la situation de la palestre de Gracefield est encore pire.

La commissaire madame Marise Veilleux demande si M. Benoît Paré a donné sa démission comme représentant du Pontiac pour la persévérance. M. Sylvain répond que M. Paré souhaite se retirer à la fin octobre. Nous sommes présentement à la recherche d'un remplaçant.

RÉ SOLUTION 2010-CC-203                      **Prolongement de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La présidente madame Diane Nault remercie les commissaires parents pour leur contribution au cours de la dernière année.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 27 octobre 2010

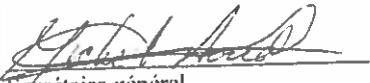
Numéro de résolution  
ou annotation

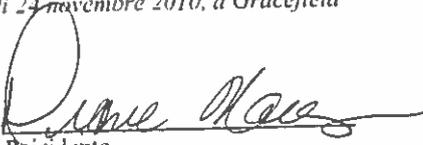
**G-2** RÉSOLUTION 2010-CC-204 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la présente session  
soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 novembre 2010, à Gracefield*

  
Secrétaire général

  
Présidente



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 novembre 2010

CANADA  
Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 24 novembre 2010, à 19 h, au 11 d chemin de Blue Sea à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Guylaine Marci Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Masseau, Jacques Pilon, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même qu'une madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Janique Lachapelle, Marise Veilleux et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications
M. Kevin Huneault,	vérificateur

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes et souligne que la présente rencontre est la toute première à avoir lieu selon la formule 'sans papier' ou, plus exactement, avec une quantité minimale de papier.

RÉSOLUTION 2010-CC-205                      **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance  
1- **Ordre du jour**



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**(RÉSOLUTION 2010-CC-205) suite**

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-10-27
- b) Suivis
- c) **Présentation du vérificateur**
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Appui à l'UQO
- 6- Plan d'action 2010-2011
- 7- Plan de la FCSQ - cotisation
- 8- Rapport annuel 2009-2010
- 9- Billets pour Vallée jeunesse
- 10- Poste de direction du service des ressources humaines et de secrétaire général – comité de sélection
- 11- Rapport d'informations de la présidente
- 12- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Comité environnemental, rencontre du 4 octobre 2010
  - b) Table Éducation Outaouais, réunion du 5 novembre 2010

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Grief Hélène Girard
- 2- Liste de suppléance : (dépôt sur place)
  - Légalement qualifié
  - Non légalement qualifié
- 3- Suivi dossier Yves Lafontaine
- 4- Entente nationale
- 5- Colloque régional des ressources humaines :
  - Insertion professionnelle
- 6- Comité Qualité de Vie :
  - Journal virtuel
- 7- Comité de sélection directeur des ressources humaines et secrétaire général

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Cours d'éducation à la sexualité : résolution
- 2- Dépôt de compte-rendu :
  - a) Coordination pédagogique du 21 septembre 2010
- 3- **Blitz de la persévérance**

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Dépôt des comptes-rendus du comité consultatif de transport
- 2- Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- États financiers



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-205) suite

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Radon
- 2- Suivi travaux
- 3- Vente terrain Mansfield

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-206

Dispense de lecture et adoption du  
procès-verbal de l'assemblée du  
conseil des commissaires du 2<sup>e</sup>  
octobre 2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 27 octobre 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec certains changements : correction du mot 'mais' au point E-2 ajout du mot 'ont' au point E-5 et suppression des mots 'et la commissaire parent du secondaire est mandatée pour travailler elle aussi sur ce dossier' au point G-1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(À 17 h 05, une plaque honorifique et un stylo sont remis à Mme Vicky Veilleux, enseignante à Gracefield, par la présidente madame Diane Nault, la commissaire madame Madeleine Aumond et le directeur général, M. Harold Sylvain, en présence du directeur de l'établissement, M. Michael Mercier.)*

A-2B) Suivis

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis.

- page 661, point A-2 b (protecteur) – M. Houde signale que nous avons reçu le dépliant et qu'il sera distribué aux parents;
- page 662, point A-2-b (Christ-Roi) – M. Sylvain va communiquer avec la commissaire madame Janique Lachapelle demain, afin de faire un suivi;
- page 664, point A-15 (Vicky Veilleux) - la remise vient d'avoir lieu;
- page 666, point B-3 (reportage) – M. Rondeau a transmis les coordonnées de l'émission aux commissaires et celle-ci est encore disponible dans les archives de Télé-Québec;
- page 669, point G-1 (équipements) – M. Sylvain a rencontré le directeur de la CÉHG, M. Robert Giard, et des gestes seront posés, quoiqu'il ne sera pas possible de tout faire cette année;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

La commissaire madame Madeleine Aumond aimerait savoir s'il y a du nouveau dans le dossier des brigadiers scolaires. M. Sylvain répond que la lettre a été envoyée à la Ville de Maniwaki et que nous n'avons reçu aucune réponse jusqu'à maintenant. Le commissaire monsieur Charles Langevin signale qu'à l'école Pie XII, il y a aussi des problèmes, à cause des parents qui stationnent des deux côtés de la rue. M. Sylvain fera une sensibilisation.

La commissaire madame Madeleine Aumond demande où en est rendu le dossier des mesures d'urgence. M. Pétrin répond que nous sommes plus avancés que les municipalités et que les plans de celles-ci ne sont pas compatibles avec le nôtre.

**A-2c) Présentation du vérificateur**

Le vérificateur, M. Kevin Huneault, présente les états financiers de la commission scolaire.

**A-3 Parole au public**

Il n'y a pas de question du public. Mme Chantal Latourelle, présidente du syndicat des employé-e-s de soutien, mentionne qu'elle est ici pour le point B-3.

**A-4 Correspondance**

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point cc-9 (réduction des effectifs).

**A-5 RÉSOLUTION 2010-CC-207                      Appui à l'UQO**

**CONSIDÉRANT** la déclaration produite à l'occasion du Forum sur l'enseignement supérieur du 17 octobre 2003, qui regroupait tous les partenaires régionaux de l'enseignement supérieur et qui faisait notamment état du besoin d'accélérer le « développement de l'offre de formation afin d'offrir des services éducatifs qui répondent mieux aux besoins de la population »:

**CONSIDÉRANT** que cette même déclaration réclamait du gouvernement du Québec une mise à niveau des infrastructures d'enseignement supérieur afin de disposer, au minimum, de ressources et de capacités d'enseignement et de recherche équivalentes à celles des autres régions comparables du Québec et qu'il s'agit d'une position qui s'avère toujours aussi pertinente dans le contexte de la présente démarche;

**CONSIDÉRANT** la problématique des soins de santé dans l'Outaouais, décriée depuis des décennies par le milieu, qui a amené les partenaires de ce réseau à réclamer et à obtenir du gouvernement du Québec, un statut particulier en santé pour la région de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** que cette problématique des soins de santé, dont l'élément central portait sur le rapatriement, en Outaouais, des soins de santé dispensés en Ontario ainsi que sur la nécessité de rendre accessible et de diversifier l'éventail de services de santé que la population de l'Outaouais était en droit d'exiger sur son territoire, rejoint, dans ses finalités, celle de l'enseignement supérieur;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-207) suite

**CONSIDÉRANT** que les enjeux frontaliers auxquels est confronté le milieu de l'enseignement supérieur représentent, dans une perspective strictement québécoise, une situation unique qui justifie l'État québécois de moduler, en conséquence, ses interventions dans la région de l'Outaouais;

**CONSIDÉRANT** que la région de l'Outaouais, en cette matière, est appelée à composer avec l'imposante force d'attraction des établissements d'enseignement supérieur de la région d'Ottawa;

**CONSIDÉRANT** que cette force d'attraction se matérialise notamment par l'exode de plusieurs milliers d'étudiants de la région de l'Outaouais qui poursuivent annuellement des études postsecondaires en Ontario plutôt qu'au Québec, faute d'avoir accès à des programmes susceptibles de répondre à leurs besoins dans leur région d'appartenance, la réciproque ne s'appliquant pas;

**CONSIDÉRANT** que cette réalité frontalière unique favorise l'existence d'un système à deux vitesses, au profit des établissements postsecondaires ontariens, les établissements québécois n'étant pas en mesure de livrer une concurrence efficace, mais surtout, de répondre aux besoins de la population qu'ils doivent desservir dans l'Outaouais et qui souhaite poursuivre des études supérieures;

**CONSIDÉRANT** que les établissements d'enseignement supérieur de la région de l'Outaouais sont également confrontés à une réalité qui les distingue des autres établissements au Québec en ce qu'ils ont à subir la concurrence du réseau d'enseignement supérieur ontarien qui comporte des structures d'accès et des curriculum susceptibles de faciliter l'accès et la poursuite d'études postsecondaires;

**CONSIDÉRANT** les planifications stratégiques des quatre établissements qui font état du développement des programmes d'enseignement et qui vont requérir la disponibilité de ressources additionnelles afin d'en permettre leur réalisation;

**CONSIDÉRANT** que le sous-financement de l'UQO et la dette accumulée qui en résulte nuisent à la capacité de l'Université à composer avec sa réalité frontalière par la mise en place de ressources comparables à celles dont dispose le réseau d'enseignement supérieur ontarien;

**CONSIDÉRANT** la présentation de l'UQO devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec, le 17 août 2010, dont le but consistait à faire état de sa performance au cours des trois dernières années et de ses perspectives de développement, conformément aux exigences de l'article 4.2 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*;



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

(RÉSOLUTION 2010-CC-207) suite

**CONSIDÉRANT** que le recteur, lors de cette présentation, a, entre autres, attiré l'attention des parlementaires sur l'important retard constaté dans le développement de la programmation académique de l'Université, en comparaison avec celle des autres universités québécoises, et sur les difficultés à obtenir le financement requis;

**CONSIDÉRANT** que l'Université est appelée à desservir la région de l'Outaouais qui représente une part de 4,5 % de la population québécoise mais que l'établissement représente moins de 2 % de l'activité universitaire totale au Québec;

**CONSIDÉRANT** la résolution adoptée par la Table Éducation Outaouais lors de réunion du 8 octobre 2010;

**CONSIDÉRANT** l'importance, pour la CSHBO, au double titre d'employeur de personnel hautement qualifié et de partenaire du développement économique, social et culturel de l'Outaouais, de contrer la problématique globale soulevée dans les attendus précédents quant aux besoins particuliers dans le secteur de l'enseignement supérieur;

**CONSIDÉRANT** que l'octroi d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur pour la région de l'Outaouais devrait se matérialiser par le biais de gestes concrets et spécifiques à la région, visant le rattrapage dans l'offre de formation et le déploiement des infrastructures d'enseignement supérieur et de recherche nécessaires au développement de la région;

**CONSIDÉRANT** les échanges en séance;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Marielle Roy d'appuyer la Table Éducation Outaouais dans sa démarche de revendication d'un statut particulier pour rétablir l'équité en matière d'enseignement supérieur dans la région de l'Outaouais;

**ET QUE LES CONSIDÉRANTS** fassent partie de la résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-6 Plan d'action 2010-2011**

M. Sylvain et les directions de service présentent le plan d'action 2010-2011.

**RÉSOLUTION 2010-CC-208                      Plan d'action 2010-2011**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le plan d'action de la commission scolaire pour l'année 2010-2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 novembre 2010

**A-7 RÉSOLUTION 2010-CC-209 Plan d'information, de valorisation et de mobilisation des commissions scolaires**

CONSIDÉRANT l'analyse de la situation des commissions scolaires présentée au conseil général de la Fédération les 27 et 28 août 2010;

CONSIDÉRANT qu'il se dégage de cette analyse une méconnaissance profonde de la population quant au rôle joué et aux services offerts par les commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les travaux de suivis réalisés par le bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et le conseil d'administration de l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS);

CONSIDÉRANT le devoir des commissions scolaires d'informer la population des services qu'elles offrent;

CONSIDÉRANT la nécessité de valoriser le système public d'éducation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de verser une contribution volontaire de 2 495 \$ à la Fédération des commissions scolaires du Québec afin qu'elle mette en oeuvre progressivement un plan d'information, de valorisation et de mobilisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-8 RÉSOLUTION 2010-CC-2108 Rapport annuel 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'adopter le rapport annuel 2009-2010 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-9 Billets pour Vallée Jeunesse**

La présidente madame Diane Nault signale que la commission scolaire dispose de quatre billets pour l'activité du 19 février, au Versant (Gatineau). Les commissaires intéressés peuvent s'adresser à Mme Brouillard.

**A-10 Poste de direction du service des ressources humaines et de secrétaire général**

La présidente madame Diane Nault mentionne qu'un comité de sélection sera formé et que le poste sera affiché la semaine prochaine, jusqu'au 14 ou 15 janvier.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

**A-11 Rapport d'information de la présidente**

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport. Elle souligne qu'un sac a été remis à chaque commissaire en début de séance et que cet article fait la promotion du salon FP-FT. 9 000 personnes ont défilé lors de ce salon. Elle félicite la commissaire madame Marielle Roy pour sa nomination au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais et note aussi que les deux parents commissaires ont été renommés à leurs postes par le comité de parents. Elle signale enfin que le père du commissaire monsieur Charles Langevin est décédé et que son service aura lieu vendredi matin.

**A-12 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain signale que la situation est difficile au niveau du DEP en armurerie, un programme qui est en suspens depuis 2002. Les discussions se poursuivent avec le ministère et celui-ci souhaite se rendre en commission de décision. Les commissaires discutent de stratégie et d'alternatives.

Au niveau de l'école Laval, le partenariat avec la municipalité est très constructif. Le 7 décembre, il y aura une rencontre avec les parents et les élus sur l'avenir de l'école.

En ce qui touche le PERO (Pôle d'excellence en récréotourisme dans l'Outaouais), le projet va très bien, mais la situation de la coopérative de solidarité de la Forêt de l'aigle est fragile. Les opérations de l'organisme ont été mises en veilleuse en attendant l'obtention d'une convention de gestion avec le gouvernement.

**A-14 Dépôt de compte-rendu**

- a) Comité environnemental, rencontre du 4 octobre 2010
- b) Table Éducation Outaouais, réunion du 5 novembre 2010

Dépôt.

*(Pause, de 20 h 40 à 20 h 50)*

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 Grief Hélène Girard**

M. Houde présente la lettre et signale que l'audition aura lieu le 11 janvier, à Montréal.

**B-2 Liste de suppléance**

- Légalement qualifié
- Non légalement qualifié

M. Houde dépose et présente les listes. Elles seront disponibles sur la communauté des ressources humaines. Il répond aux questions des commissaires mesdames Denise Miron Marion et Guylaine Marcil.



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 novembre 2010

### B-3 Suivi dossier Yves Lafontaine

M. Houde fait part des développements dans ce dossier.

### B-4 Entente nationale

M. Houde souligne que les textes ne sont pas encore finalisés et que la réunion qui devait avoir lieu à Montréal le 2 décembre a été remise janvier. Ainsi, la rencontre du comité des ressources humaines est reportée.

### B-5 Colloque régional des ressources humaines

- Insertion professionnelle

Cette année, ce colloque a été organisé par le service des ressources humaines de la CSHBO et l'événement s'est déroulé au Baskatong, sous le thème de l'insertion professionnelle. Les participants ont été enchantés par l'activité. Un napperon confectionné pour l'occasion a été remis à chaque commissaire.

### B-6 Comité qualité de vie

- Journal virtuel

M. Houde signale que la troisième édition du Cyber-O-Bois, sortie tout récemment, mettait l'accent sur les personnes ayant mis sur pied des projets intéressants dans les établissements et sur leur implication.

### B-7 RÉSOLUTION 2010-CC-211

**Formation d'un comité de sélection  
pour le poste de directrice/directeur  
des services ressources humaines et  
secrétaire général**

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Michel Houde;

CONSIDÉRANT l'obligation de la mise en place d'un comité de sélection dans le but de pourvoir le poste à la direction du service des ressources humaines et secrétaire général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé de trois commissaires et trois substituts, de personnes ressources et de la direction générale.

#### Commissaires

Diane Nault  
Chantal Lamarche  
Guylaine Marcil



Numéro de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-211) suite

Substituts

Janique Lachapelle  
Chantal Tremblay  
Denise Miron Marion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

C-1 RÉSOLUTION 2010-CC-212 Cours d'éducation à la sexualité

CONSIDÉRANT l'hypersexualisation des jeunes et la recrudescence des infections transmises sexuellement chez les adolescentes et adolescents:

CONSIDÉRANT le manque d'information de qualité et la désinformation dont sont victimes les adolescentes et adolescents:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'acheminer une demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de réintroduire le cours d'éducation à la sexualité dans les écoles secondaires, et de faire parvenir une copie de la présente résolution à la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Dépôt de compte-rendu

- Coordination pédagogique du 21 septembre 2010

Dépôt.

C-3 Blitz de la persévérance

Le blitz a eu lieu samedi dernier, dans le Pontiac et la Vallée de la Gatineau, et près de 1 000 cartes ont été distribuées. Il s'agissait de la deuxième édition de cette activité. M. Sylvain répond à une question de la commissaire madame Guylaine Marcil en indiquant que le remplacement de M. Benoît Paré sera fait par un représentant de Western-Quebec, d'ici quelques semaines.

D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

D-1 Dépôt des comptes-rendus du comité consultatif de transport

Les comptes-rendus sont déposés.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 novembre 2010

**D-2 Protocole d'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif**

M. Leblanc présente le protocole. MM. Leblanc, Houde et Sylvain répondent aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier, Daniel Moreau, Charles Langevin et Bernard Caron et mesdames Chantale Lamarche, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel et Marielle Roy.

RÉSOLUTION 2010-CC-213      **Négociation d'une entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif**

CONSIDÉRANT qu'une demande de TransporAction Pontiac a été adressée au service du transport scolaire

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a pour mission de contribuer au développement social, culturel et économique de sa région;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs de la commission scolaire lui permettent de conclure une entente spécifique;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la population de son territoire, la commission scolaire entend favoriser l'utilisation des places disponibles à bord des autobus affectés à ses circuits de transport;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de collaborer à la mise en œuvre des priorités régionales;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de préserver la sécurité et l'intégrité de ses élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de mandater le directeur général, M. Harold Sylvain, à entreprendre la négociation de l'entente concernant la participation de la commission scolaire à l'organisation d'un système de transport collectif et, dans l'éventualité que l'entente soit acceptée telle que présentée, de mandater la présidente, Mme. Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, de signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RÉSOLUTION 2010-CC-214      Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-214) suite

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 octobre et du 5 novembre 2010 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2010-CC-215 États financiers 2009-2010

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Piché, Éthier Lacroix, CA Inc.;

CONSIDÉRANT l'étude des états financiers par le comité de vérification des ressources financières de la CSHBO;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2009-2010, tel que présenté par les vérificateurs Piché, Éthier, Lacroix, CA, inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente madame Diane Nault ajoute que le comité de vérification a statué au sujet des frais de déplacement relatifs aux tournois de golf. Le comité de vérification considère que ce sont des frais de représentation et qu'ils sont donc admissibles à un remboursement, selon la politique en vigueur à la commission scolaire.

F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

F-1 Radon

M. Pétrin explique que des mesures du radon des écoles primaires ont été effectuées durant l'hiver et que la commission scolaire a reçu les résultats : toutes les écoles se trouvent en-dessous de la norme fédérale. Seule quelques mesures individuelles à l'école St-Boniface (Bois-Franc) atteignaient ou dépassaient la norme, tout en restant à l'intérieur de la marge d'erreur du dosimètre. Des mesures plus approfondies seront effectuées au cours des prochains mois et un échangeur d'air sera aussi mis en place. Des lettres explicatives ont été envoyées aux directions concernées, aux parents et aux employés.



Numéro de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**  
Le mercredi 24 novembre 2010

**F-2 Suivi travaux**

M. Pétrin fait le bilan des travaux en cours, notamment à Poupore (salles de toilette). Aussi, le service ira en appel d'offre pour la rénovation de vestiaires de la Cité étudiante et de ceux de Gracefield. Les soumissions seront prochainement ouvertes au sujet de travaux de ventilation au sous-sol de la Cité étudiante. De plus, le service procédera à un appel d'offre concernant la peinture de la passerelle. Les travaux relatifs à la climatisation des serveurs de Gracefield et du centre administratif commenceront en janvier.

**F-3 Vente terrain Mansfield**

M. Pétrin présente la lettre reçue de l'organisme intéressé à acquérir un terrain non-délimité à Mansfield. L'organisme est prêt à assumer les frais de lotissement mais souhaite obtenir le terrain pour la somme symbolique d'un dollar, en vue d'y ériger un centre communautaire autochtone. Les commissaires discutent du dossier et conviennent de recommander au service d'établir la valeur marchande du terrain. Le sujet reviendra à la prochaine rencontre du conseil des commissaires.

RÉ SOLUTION 2010-CC-216

**Prolongement de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire monsieur Jacques Masseau dresse le bilan du projet de bibliothèque mené par les municipalités de Fort-Coulonge et Mansfield et signale que tout se passe bien. La municipalité de Fort-Coulonge est disposée à consacrer une somme de 25 000 \$ dans le projet.

Le commissaire monsieur Éric Éthier souligne que la cour de l'école de Gracefield est cahoteuse. Le grillage est endommagé et le drapeau, tout comme celui du centre St-Joseph, d'ailleurs, est en piteux état. M. Sylvain en prend note. La présidente madame Diane Nault suggère de vérifier l'état de tous les drapeaux.

La commissaire madame Denise Miron Marion demande des précisions sur les personnes qui auront accès à la liste de suppléance. M. Houde donne les explications demandées.

La commissaire madame Guylaine Marcil propose d'indiquer sur le site Internet les fermetures causées par la mauvaise température. M. Sylvain mentionne que ça peut être difficile à faire mais que ce sera envisagé.

La commissaire madame Guylaine Marcil aimerait savoir si l'enseigne du centre multiservices est en place. Selon M. Houde, les démarches se poursuivent en ce sens.



**Procès-verbal des délibérations du conseil  
de la commission scolaire  
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 24 novembre 2010

Numéro de résolution  
ou annotation

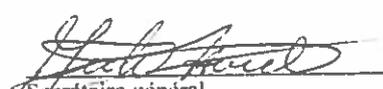
La présidente madame Diane Nault propose aux commissaires de lui faire connaître, par courriel, leurs impressions concernant ce premier essai de 'rencontre sans papier'.

**G-2 RÉSOLUTION 2010-CC-217 Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 janvier 2011, à Maniwaki*

  
Secrétaire général

  
Présidente